

## PST LANDES

Service de **P**révention et de **S**anté au **T**ravail des **L**andes  
Biscarrosse - Capbreton –Dax -Saint Pierre du Mont



### Nos centres :

ZA Altaïr - 110, rue du Latham, CS 70017, 40601 **BISCARROSSE** Cedex – Tel 05 58 78 12 60  
59/61 avenue Jean Lartigau, CS 70028, 40130 **CAPBRETON** – Tel 05 58 70 01 30  
4 rue des Frênes, CS 20058, 40102 **DAX** Cedex – Tel 05 58 56 01 00  
140 avenue Camille Claudel, CS 80325, 40282 **SAINT PIERRE DU MONT** Cedex – Tel 05 58 05 76 40

Cette synthèse est établie conformément à l'article L. 4622-16 du Code du travail.

Elle a reçu un avis favorable de la CMT (séance du 1<sup>er</sup> avril 2026).

Elle rend compte :

- des actions approuvées par le Conseil d'Administration dans le cadre du projet de service (page 6 à 7),
- de la réalisation des actions en milieu de travail (page 8 à 27 ),
- des actions menées pour assurer le suivi individuel de la santé des salariés (page 28 à 50)
- des actions menées pour assurer le maintien en emploi des salariés (51 à 63).

## PRESTATIONS ADHERENTS 2025

L'activité du service sur l'année 2025 a été marquée par la préparation de la certification et l'obtention du premier niveau acquis en juin 2025.

Le service a aussi commencé à déployer les actions prévues au projet de service.

Parallèlement le service a renforcé les équipes médicale afin de mener correctement ses missions de suivi individuel, de prévention des risques professionnels et de maintien en emploi.

Sur le suivi individuel, 31521 salariés rattachés à 6142 adhérents (proche du niveau 2024) ont bénéficié d'un suivi de leur état de santé. (39,37% de l'effectif).

Les prestations de suivi ont progressé de 1,9% par rapport à 2024 : les entretiens infirmiers ont augmenté de 3,2% et les visites médicales sont au niveau de 2024.

Le retard sur le suivi des salariés en SIR a diminué fin 2025 du fait de l'arrivée de nouveaux médecins et du changement de réglementation concernant les salariés titulaires d'une habilitation électrique ou d'une autorisation de conduite en octobre 2025.

Le retard est estimé à 2000 visites d'aptitudes périodiques (contre 3000 visites d'aptitudes périodiques en 2024) et 700 visites d'embauche (contre 1500 en 2024).

Concernant le maintien en emploi, 3624 salariés ont bénéficié d'un accompagnement avec propositions de mesure du médecin du travail qu'ils soient en arrêt maladie ou en poste.

Les visites de mi-carrière ont doublé entre 2024 et 2025, les RDV de liaison et les échanges employeurs ont aussi fortement progressé.

L'accompagnement social a bénéficié à 1598 salariés rattachés à 722 adhérents.

Le service a prononcé 900 inaptitudes concernant 891 salariés, soit une baisse de 9% par rapport à 2024.

Le service poursuit la traçabilité des parcours de maintien en emploi.

Enfin sur la prévention des risques professionnels, 2145 adhérents ont bénéficié d'une prestation du service (+26% par rapport à 2024).

Les actions en milieu de travail sont en hausse par rapport à 2024 (+36%) pour tous les métiers.

Les AMT médecins progressent de 43,8% et les AMT infirmiers ont doublés entre 2024 et 2025.

Le service a notamment renforcé l'accompagnement des employeurs à la catégorisation des risques et la traçabilité des actions en lien avec la démarche de certification.

Les équipes ont participé aux réunions CSE de 179 adhérents (+24% par rapport à 2024).

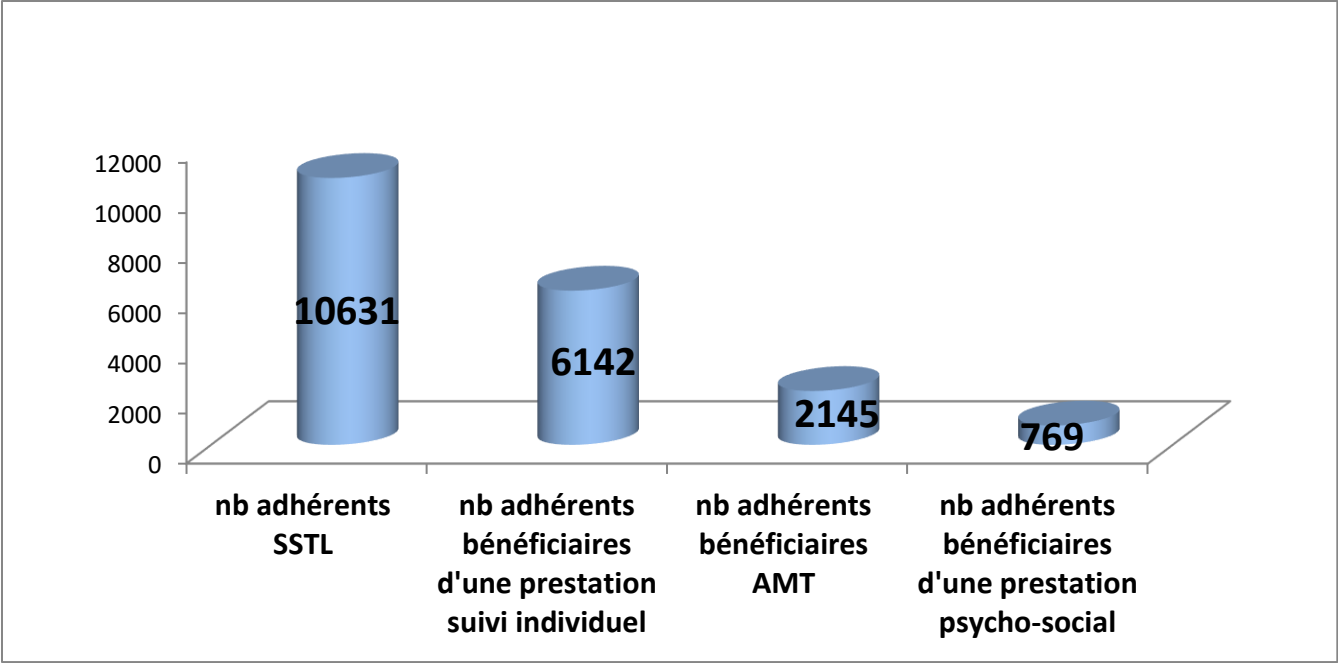
## DETAIL PRESTATIONS 2025

Secteur	ETP Méd.	ETP IDEST	NB ADH 2025	Effectif total 2025	effectif intérim visité	NB EI	NB VM	NB VM et EI	NB distincts salariés vus	NB ADH avec suivi	NB AMT	NB ADH avec actions en milieu de travail	NB RDV de suivi social	NB ADH avec suivi social	NB Prestations
CB	3,6	5	3255	20454	149	6566	3387	9953	8458	1917	1575	529	296	119	11820
MDM	5	6,8	3282	26459	756	7489	4751	12240	9599	1955	2675	796	648	290	15538
DAX	4	4,6	2327	21566	1086	6423	4318	10741	8721	1442	1390	477	582	216	12713
BISCA	1,4	3	1767	11577	565	3789	2107	5896	4743	994	903	343	239	116	7038
<b>TOTAL PSTL</b>	<b>14</b>	<b>19,4</b>	<b>10631</b>	<b>80056</b>	<b>2556</b>	<b>24267</b>	<b>14563</b>	<b>38830</b>	<b>31521</b>	<b>6142</b>	<b>6476</b>	<b>2145</b>	<b>1827</b>	<b>769</b>	<b>47104</b>

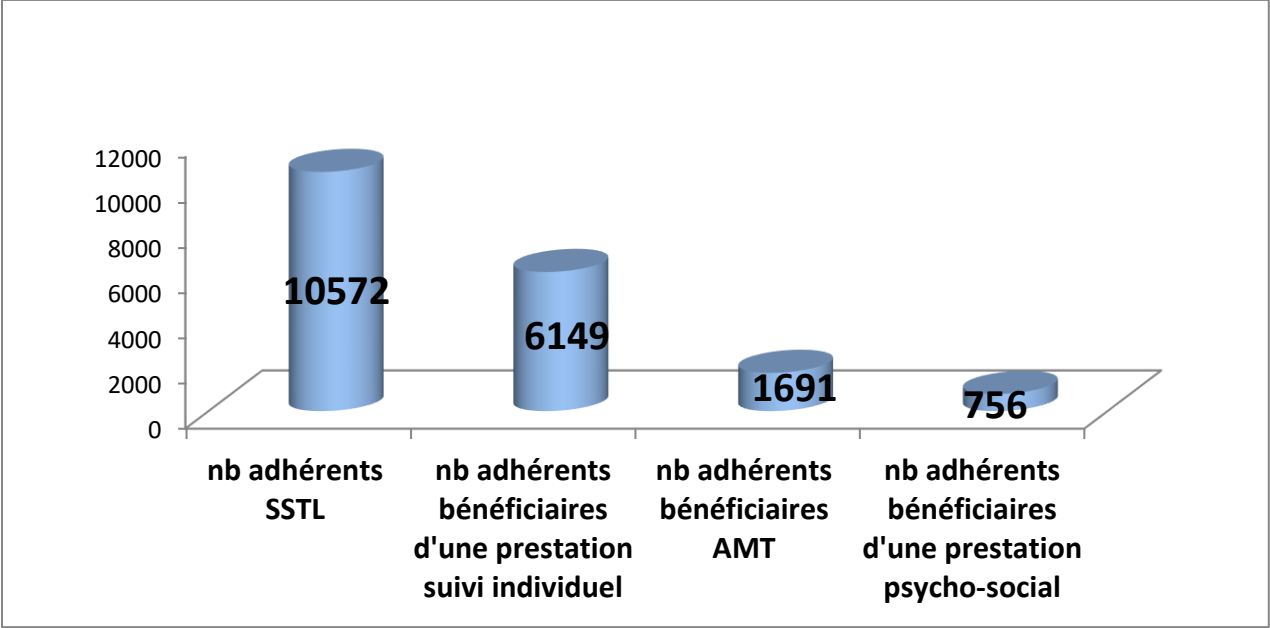
par comparaison avec 2024

### PST LANDES EFFECTIFS SURVEILLES AU 31 DECEMBRE 2024

Secteur	ETP Méd.	ETP IDEST	ETP pluri	NB Adh	Eff total	Intérim total	NB EI	NB VM	NB VM et EI	NB salariés vus	NB ADH avec VM ou EI	NB ADH avec AMT	NB AMT	NB Prestations
CB	2,6	5	6	3161	19492	555	6010	3900	9910	9641	1799	362	874	10784
MDM	4,8	6,8	7,6	3444	28108	957	7914	4339	12253	11851	1883	624	1848	14101
DAX	2	4,6	6	2253	19611	835	6011	3564	9575	9327	1393	437	1210	10785
BISCA	1,4	3	4,8	1714	11115	221	3567	2782	6349	6106	1074	268	800	7149
<b>TOTAL PSTL</b>	<b>10,8</b>	<b>19,4</b>	<b>24</b>	<b>10572</b>	<b>78455</b>	<b>2568</b>	<b>23502</b>	<b>14585</b>	<b>38087</b>	<b>36925</b>	<b>6149</b>	<b>1691</b>	<b>4732</b>	<b>42819</b>



PAR COMPARAISON AVEC 2024



# SYNTHESE ET BILAN DES ACTIONS PREVUES AU PROJET DE SERVICE CPOM – PRST4

Le service a finalisé le troisième projet de service en avril 2024. Il va se dérouler jusqu'en 2028.

Les premières actions se sont lancées entre avril et décembre 2024 et se sont poursuivies sur 2025.

Un bilan de l'année 2025 figure sur chaque fiche action jointe.

Pour rappel, le projet de service est bâti autour de 4 axes de prévention qui sont déclinés en fiches Actions :

## 1/Un axe maintien en emploi, avec deux objectifs :

- **Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule maintien en emploi**
  - Action 1 : Informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement par la cellule Maintien en emploi (MEE)
- **Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de désinsertion professionnelle des salariés :**
  - Action 1 : promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, pré-reprise, reprise, RDV de liaison.
  - Action 2 : développer et renforcer les partenariats locaux avec les acteurs externes du maintien en emploi

## 2/ Un axe Prévention des risques professionnels, avec 3 objectifs :

- **Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques professionnels**
  - Action 1 : optimiser le process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création et de mises à jour
  - Action 2 : Déployer le tronc commun APPTIV pour disposer d'une cartographie des risques
- **Objectif 2 : Aider à évaluer les risques professionnels et mettre en place des actions d'amélioration :**
  - Action 1 : Accompagner les adhérents du BTP dans l'élaboration du D.U. – partenariat BTP
  - Action 2 : Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le D.U.
- **Objectif 3 : Réalisation des actions ciblant la prévention des risques spécifiques :**
  - Action 1 : Organiser des sensibilisations à la démarche ergonomique pour les projets de conception
  - Action 2 : Proposition d'Echanges collectifs santé travail dans les secteurs médico-social et santé
  - Action 3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur le risque chimique – outil Escape Game
  - Action 4 : Déployer l'analyse des FDS et traçabilité des expositions - outil TOXILIST
  - Action 5 : Prévenir le risque radon
  - Action 6 : Améliorer la prévention des TMS pour les salariés des entreprises de la Grande distribution – partenariat CARSAT

## 3/ Un axe suivi individuel :

- **Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi individuel :**
  - Action 1 : Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques
  - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l'absentéisme

- **Objectif 2 : réaliser des actions de dépistage de santé publique :**
  - Action 1 : Organiser des campagnes de dépistage et sensibilisation avec le CRCDC

#### **4/ Un axe communication.**

- **Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents :**
  - Action 1 : Organiser des actions de communication vers les adhérents
  - Action 2 : Optimiser le process de convocation – diminuer l’absentéisme

#### **Pour le PS 2024-2028 ont été retenus pour certaines actions les secteurs suivants :**

- le secteur médico-social,
- le secteur service à la personne,
- le secteur de la grande distribution,
- le secteur du bâtiment,
- tous les adhérents des TPE pour une action sur le risque chimique.

**Les négociations pour le nouveau CPOM ont débuté sur le dernier trimestre 2024 et se ont poursuivies en 2025 avec des actions envisagées autour du maintien en emploi et du risque chimique.**

#### **Le service participe aussi à plusieurs groupes du PRST4 :**

- Groupe Document unique, maintien en emploi, chimique, saisonnier.

#### **Le service poursuit ses partenariats développés avec :**

- la CARSAT (programmes FIPU, Grande distribution, escape game et avec le laboratoire chimie ) ;
- l’OPPBTB, le CFA du BTP de Morcenx et les syndicats du bâtiment (CAPEB, FFB, SCOP BTP, Travaux Publics) avec une convention renouvelée chaque année prévoyant des actions autour du document unique, de la prévention du risque chimique et autour de thématiques d’actualités ;
- les acteurs du maintien en emploi des Landes réunis dans le collectif Landes : service social de la CARSAT, assurance maladie, MDPH, CAP EMPLOI, TRANSITION PRO, AGEFIPH, réseau EVA dont le CIBC, CDG, MSA, centres de rééducation et autres acteurs en fonction des sujets (SAMSAH) ;
- Le service a développé une expérimentation sur le département autour de réunions de concertation médecins du travail, médecins traitants et médecins conseils. Un bilan a été fait en fin d’année et une convention signée entre le service, la CPAM des Landes et l’Union régionale des professionnels de santé (URPS).
- le Centre de dépistage des cancers (sein, colorectal, utérus).
- CAP EMPLOI continue d’organiser des permanences dans le service par secteur.
- Des réunions par secteur se tiennent aussi auxquelles sont associées les cellules micro, les conseillers CAP EMPLOI et les assistantes sociales CARSAT du secteur.

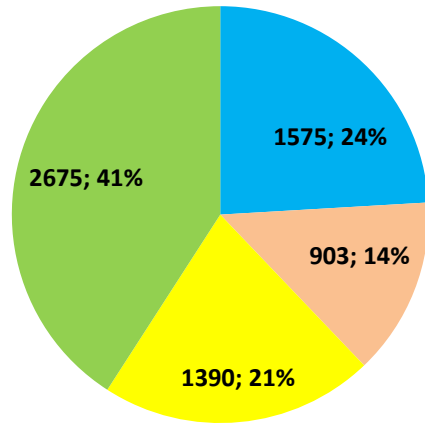
## SYNTHESE ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL

Sur 2025, on relève 6476 actions en milieu de travail (AMT) distinctes (+36 % par rapport à 2024) au bénéfice de 2145 adhérents (+26,8%).

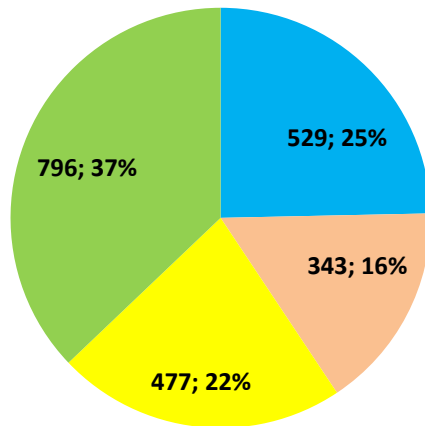
<b>nb total AMT</b>	<b>6476</b>
<b>Nb actions Médecins (contre 1916 en 2024 et 2276 en 2023)</b>	<b>2762</b>
<b>Nb actions IDEST (contre 549 en 2024 et 307 en 2023)</b>	<b>1197</b>
<b>Nb actions autres intervenants (contre 2145 en 2024 et 1987 en 2023)</b>	<b>2346</b>
<b>Nb actions Psychologues du travail (contre 187 en 2024 et 188 en 2023)</b>	<b>166</b>
<b>Nb actions Assistantes sociales (contre 4 en 2024 et 1 en 2023)</b>	<b>5</b>

PST LANDES Actions en milieu de travail au 31 DECEMBRE 2025						
Secteur	Nombre adhérents par secteurs	Nombre adhérents avec une action en milieu de travail	Nombre Actions en milieu de travail par secteurs	% Adhérents	% Equipes	% Adhérents bénéficiaires AMT
CB	3255	529	1575	16,25%	22,33%	16,25%
BISCA	1767	343	903	19,41%	15,67%	15,99%
DAX	2327	477	1390	20,50%	28,76%	22,23%
MDM	3282	796	2675	24,25%	33,24%	37,10%
<b>TOTAL PSTL</b>	<b>10631</b>	<b>2145</b>	<b>6476</b>			<b>20,17%</b>

**NB ACTIONS PAR SECTEURS 2025**



**NB ADHERENTS BENEFICIAIRES 2025**

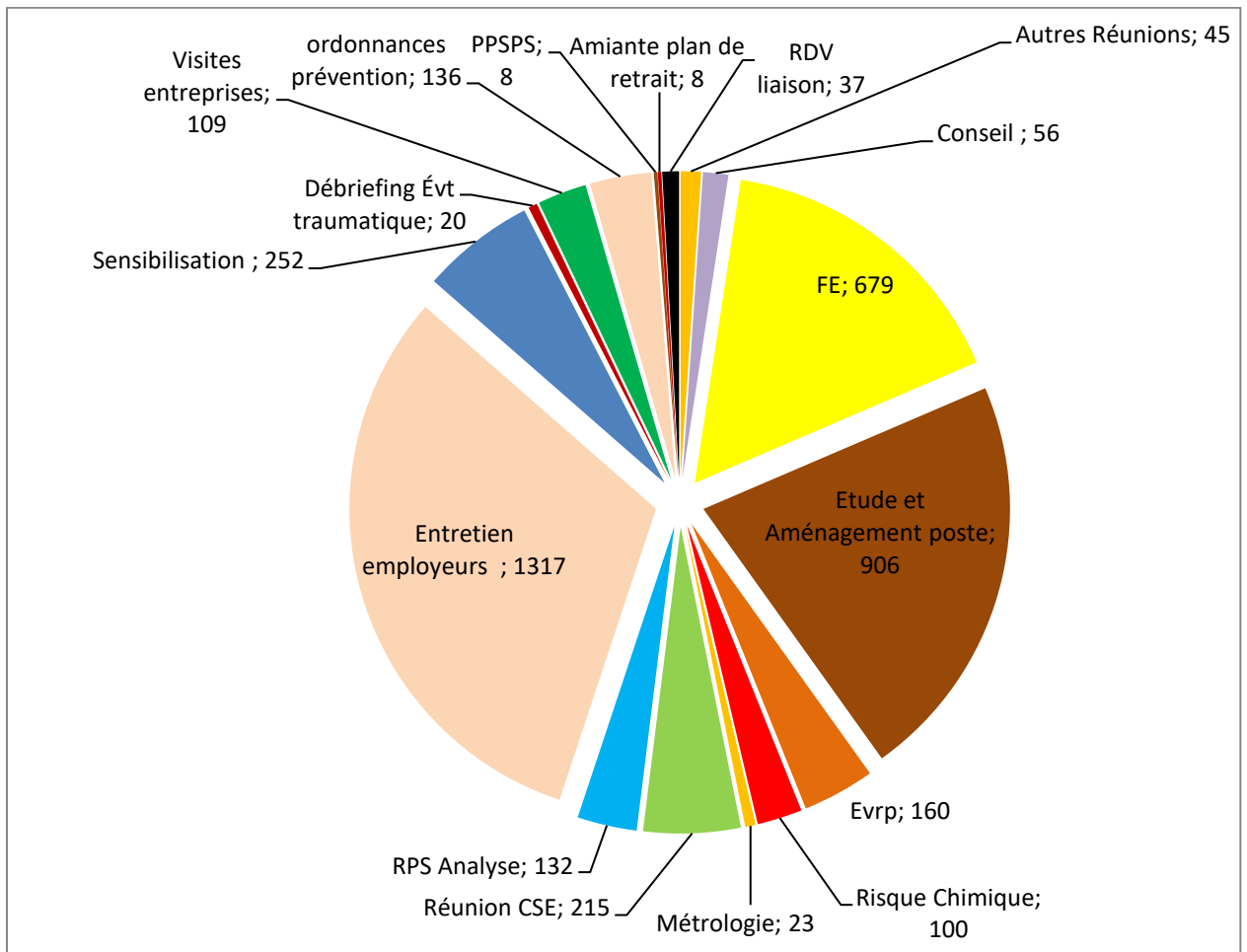


## FICHES ENTREPRISE 2025

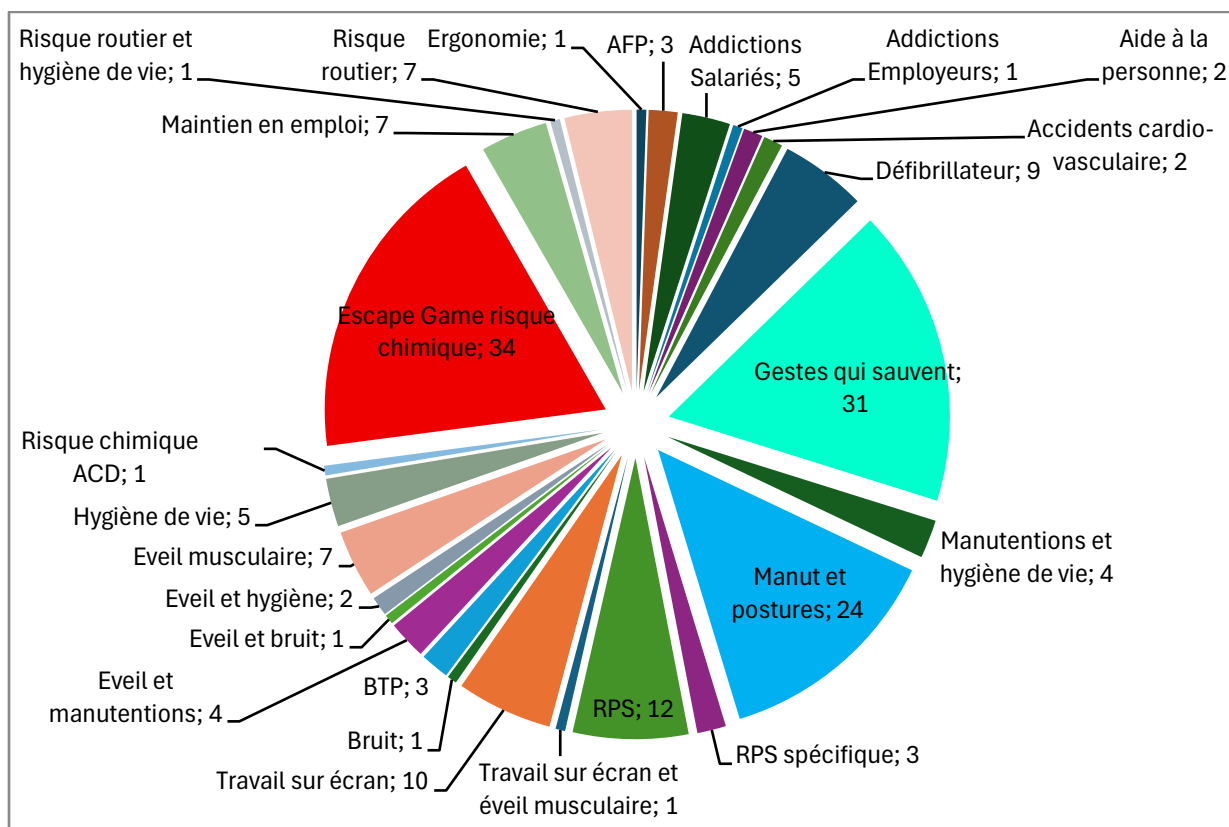
<b>Nombre de fiches entreprises réalisées ou mises à jour dans l'année</b>	600
<b>Nombre d'établissements bénéficiaires sur 2025</b>	582
<b>Nombre d'établissements couverts par une fiche entreprise au 31/12/2025</b>	4724
<b>Nombre d'adhérents concernés par la réalisation d'une fiche d'entreprise</b> (hors adhérents extérieurs (5), adhérents pour salariés éloignés (540) Adhérents intérim hors structures (175), Indépendants (16)	9952
<b>Soit 47,47 % des adhérents couverts par une FE</b> <b>Contre 46,47% en 2024</b>	
<b>Nombre d'adhérents couverts par une fiche d'entreprise de moins de 4 ans</b> <b>Soit 23,81 % des adhérents couverts par une FE de moins de 4 ans</b>	<b>2370</b>
<b>Nombre de salariés déclarés couverts par une FE de moins de 4 ans</b> <b>Soit 43,41% des salariés</b>	<b>34 754</b>



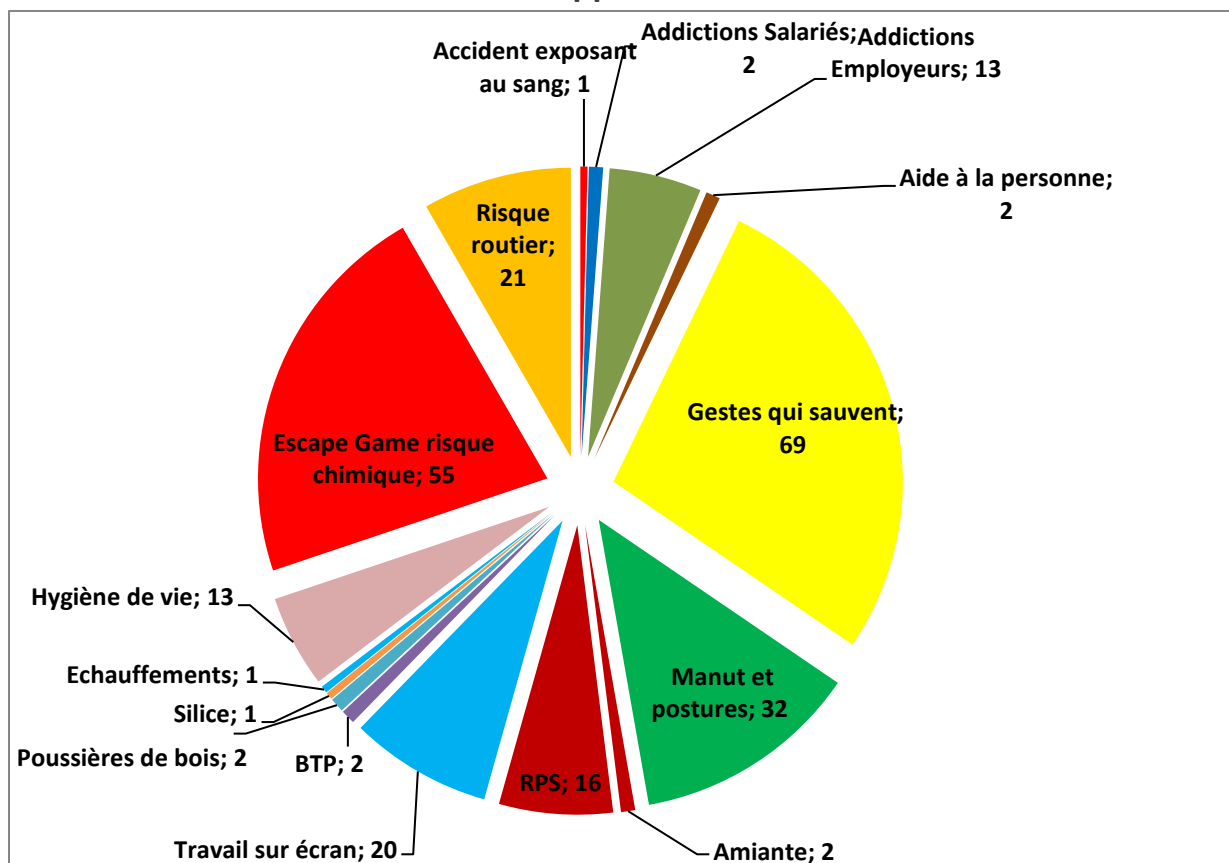
## Par comparaison avec 2024



## DETAIL DES MODULES DE SENSIBILISATIONS DELIVRES EN 2025

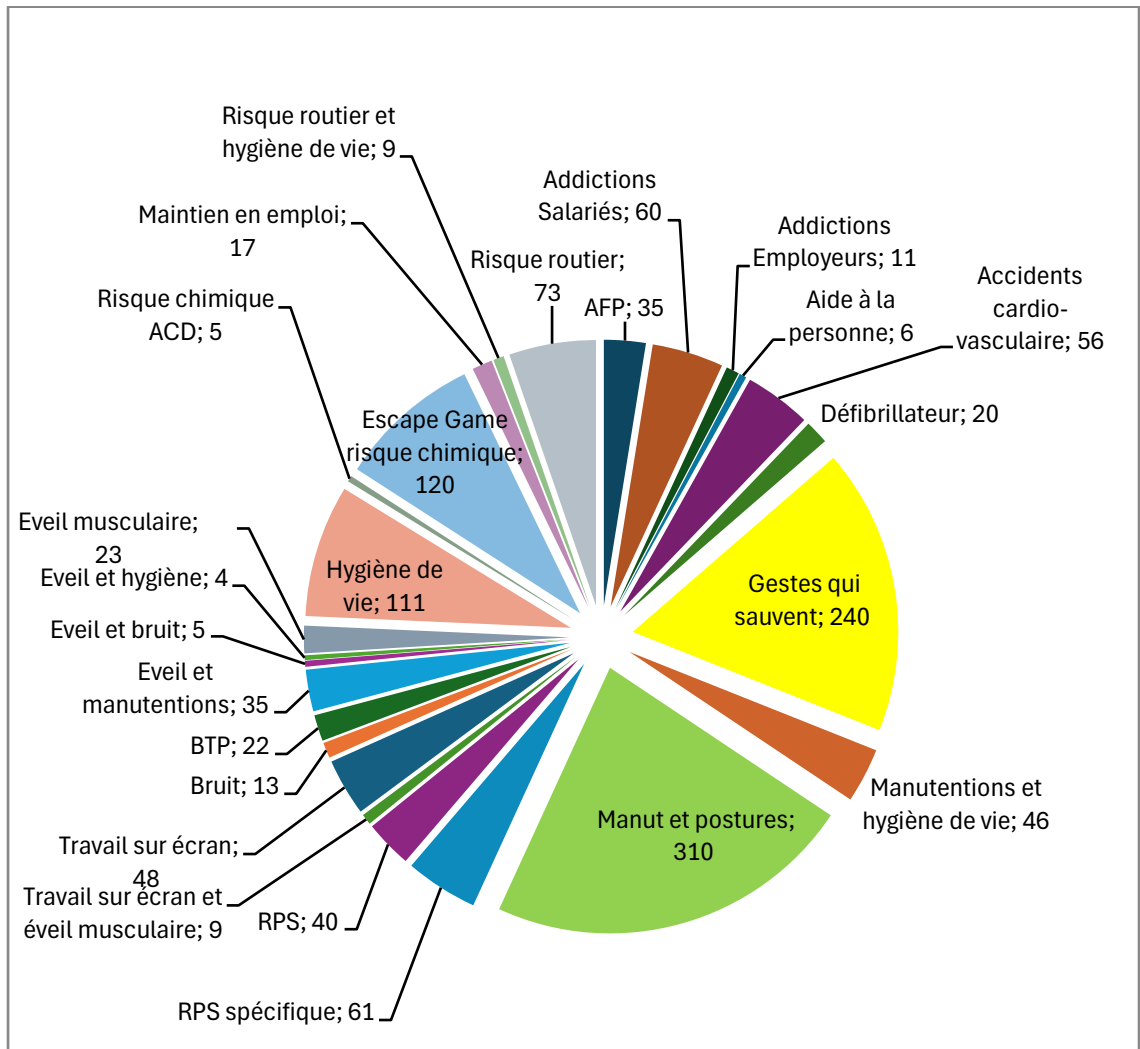


### Par rapport à 2024



## DETAIL DU NOMBRE DE SALARIES SENSIBILISES EN 2025

1379 salariés sensibilisés sur 2025



## DETAIL ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL DES MEDECINS

Nombre d'actions en milieu du travail distinctes : 2757 contre 1916 en 2024 et 2276 en 2023

### 1.2.1 Données numériques

#### I. Nombre de visites des locaux de l'entreprise

Type de lieu	Nombre
Entreprise	4
Bureau	1
Atelier	3

#### II. Nombre de visites et d'interventions ayant fait l'objet de propositions, avis ou conseils

Propositions, avis, conseils	Nombre
Organisation du travail	7
Conditions de travail	8
Protections collectives	3
Protections individuelles	4
Autre	2

#### III. Nombre d'étude(s) de métrologie effectuée(s)

NATURE de l'étude métrologique	REALISEE(S) personnellement par le médecin du travail	FAITE(S) par un autre intervenant du service interentreprises	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec transmission au médecin du travail		FAITE(S) par un organisme extérior avec transmission du médecin de travail	FAITE(S) dans le cadre de l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	TOTAL
			Infirmier(s)	Autre(s)			
Métrologie	0	5					5
Métrologie chimique	2	3					5
Métrologie ventilation	0	2					2
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>10</b>					<b>12</b>

#### IV. Nombre d'étude(s) de postes de travail

	REALISEE(S) personnellement	FAITE(S) par un autre	FAITE(S) par un personnel des entreprises avec	FAITE(S) par un organisme extérior	FAITE(S) dans le cadre de	TOTAL
--	-----------------------------	-----------------------	--	------------------------------------	---------------------------	-------

NATURE de l'étude de poste	par le médecin du travail ou en collaboration avec le personnel appartenant au service	intervenant du service interentreprises	transmission au médecin du travail		avec transmission du médecin de travail	l'art. 13 du décret du 28 décembre 1988	
			Infirmier(s)	Autre(s)			
Aménagement de poste tertiaire	1	105					106
Analyse de poste	10	150					160
Aménagement de poste	8	81					89
Tracabilité risques professionnels identifiés après AMT	1	382					383
Etude de poste et des conditions de travail	117	730					847
<b>TOTAL</b>	<b>137</b>	<b>1448</b>					<b>1585</b>

#### V. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.).

- Nombre de réunion(s) CSE/CSSCT auxquelles le médecin du travail a assisté : 247 contre 195 en 2024 et contre 193 en 2023.

#### VI. Actions de formations dans les entreprises

Secouristes / Education sanitaire (collectivement)/ Autres

Formations santé travail	Nombre
Autre	1

#### VII. Autres Actions en Milieu du Travail du médecin

Les AMT ci-dessous n'apparaissent pas dans les chapitres 8 et 10

Libellé de l'action	Nombre
Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP	1
Aménagement : conseil financement (Action FIPU)	2
Conseil à la catégorisation des risques	77
Conseil projet organisationnel	1
Conseils employeur ( autres)	77
Conseils employeur au reclassement	35
Courrier d'alerte	3

Entretien employeur	524
Entretien employeur (Annexe 4)	858
Entretien tripartite	8
Essai encadré	16
Fiche d'entreprise - création	2
Fiche d'entreprise - mise à jour	3
Ordonnance de prévention	75
Plan de retrait amiante	5
PPSPS / Modes opératoires	2
Rédaction rapport annuel entreprise	24
Rendez-vous de liaison	36
Risque chimique : biométrie	2
Risque chimique : conseil employeur	6
Risque chimique : Etude des FDS	1
RPS Analyse de la demande	1
RPS conseil employeur	13
RPS échange employeur	1
RPS entretiens individuels	1
RPS suivi d'intervention	1
Sensibilisation Atelier BTP Risques Spécifiques	1
Sensibilisation spécifique	1
Visite Chantier (hors FE)	1
Visite d'entreprise (hors FE)	25

## DETAIL ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL DES IDEST

Nombre d'actions en milieu du travail distinctes : 1190 contre 549 en 2024 et 307 en 2023

Motif de l'action	Total
Aménagement de poste	1
Aménagement de poste tertiaire	9
Analyse de poste	9
Autres Réunions	5
Conseil à la catégorisation des risques	526
Conseil projet de Construction	1
Conseils employeur ( autres)	46
Conseils Modifications Equipements	2
Demande de Sensibilisation	1
Entretien employeur	32
Etude de poste et des conditions de travail	62
Evaluation des Risques Professionnels (aider à /conseiller sur)	1

Fiche d'entreprise - création	1
Fiche d'entreprise - mise à jour	5
Initiation "Manutention et contraintes posturales et Hygiène de vie"	2
Métrologie	1
Ordonnance de prévention	1
Réunion CSE / CSSCT	152
Risque chimique : conseil employeur	1
RPS Analyse de la demande	1
RPS conseil employeur	3
RPS suivi d'intervention	1
Sensibilisation Action de Formation et de Prévention (AFP)	2
Sensibilisation addictions (Substances psychoactives) Employeurs	5
Sensibilisation addictions (Substances psychoactives) Salariés	19
Sensibilisation Bruit	2
Sensibilisation Hygiène de vie et Santé au travail	28
Sensibilisation manutention et contraintes posturales	10
Sensibilisation Risques Routiers	30
Sensibilisation spécifique	8
Tracabilité risques professionnels identifiés après AMT	328
Visite Bureau (hors Etude de Poste)	1
Visite d'entreprise (hors FE)	11
<b>Total</b>	<b>1307</b>

## ACTIVITES AUTRES INTERVENANTS DU SERVICE

Nombre d'actions en milieu du travail distinctes réalisées par les autres intervenants : 2329 contre 2145 en 2024 et 1987 en 2023.

Motif de l'action	Total
Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP	6
Aide à la mise à jour du DUERP	44
Aide à l'élaboration du DUERP	46
Aménagement : conseil financement (Action FIPU)	14
Aménagement de poste	79
Aménagement de poste tertiaire	96
Analyse de poste	140
Autres Réunions	5
Conseil à la catégorisation des risques	7
Conseil projet de Construction	14
Conseil projet organisationnel	9
Conseils employeur ( autres)	34
Conseils Modifications Equipements	55
Demande de Sensibilisation	5

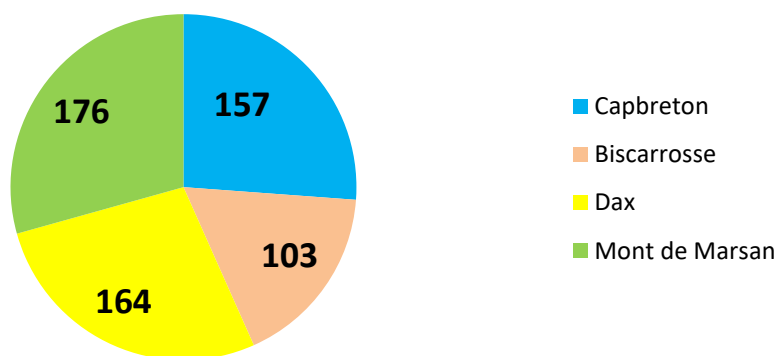
Entretien employeur	4
Entretien employeur (Procédure Inaptitude)	2
Essai encadré	5
Etude de poste et des conditions de travail	640
Evaluation des Risques Professionnels (aider à /conseiller sur)	25
Fiche d'entreprise - création	295
Fiche d'entreprise - mise à jour	295
Métrologie	4
Métrologie bruit	15
Métrologie chimique	3
Métrologie Lumière	15
Métrologie Radon	10
Métrologie ventilation	2
Ordonnance de prévention	1
Plan de retrait amiante	61
Rendez-vous de liaison	1
Réunion CSE / CSSCT	142
Risque Chimique	33
Risque chimique : Bibliographie	4
Risque chimique : conseil employeur	10
Risque chimique : Etude des FDS	42
Sensibilisation "Gestes de Premiers Secours "	110
Sensibilisation Action de Formation et de Prevention (AFP)	2
Sensibilisation Agents chimiques dangereux	6
Sensibilisation Atelier BTP DUERP	3
Sensibilisation Atelier BTP DUERP Mise à jour	1
Sensibilisation DAE (Défibrillateur)	15
Sensibilisation Ergonomiet et projets	2
Sensibilisation éveil musculaire	19
Sensibilisation Hygiène de vie et Santé au travail	7
Sensibilisation manutention et contraintes posturales	96
Sensibilisation Risque chimique Escape Game	60
Sensibilisation Risques Routiers	3
Sensibilisation spécifique	1
Sensibilisation Travail sur écran	32
Tracabilité risques professionnels identifiés après AMT	52
Visite Bureau (hors Etude de Poste)	1
Visite Chantier (hors FE)	1
Visite d'entreprise (hors FE)	21
<b>Total</b>	<b>2595</b>

## REPARTITION DES ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL (AMT) PAR SECTEUR

En nombre d'actions	Conseils	Evrp	FE	Evr risque chimique	Visites lieux travail	Ordonnance prévention	Sensibtions	Métrologie	6RP S	CSE	Accpgt évènements traumatiques	PPSPS Plan retrait amiante
Capbreton	198	40	157	30	20	2	74	5	16	56	4	38
Biscarrosse	122	35	103	22	4	1	37	23	11	47	3	7
Dax	118	27	164	20	14	28	112	15	62	90		3
Mont de Marsan	447	26	176	27	22	46	91	8	33	70	5	20
<b>TOTAL</b>	<b>885</b>	<b>128</b>	<b>600</b>	<b>99</b>	<b>60</b>	<b>77</b>	<b>250</b>	<b>51</b>	<b>122</b>	<b>238</b>	<b>12</b>	<b>68</b>

En nombre d'actions	Etudes de postes	Aménagements et Analyses de Poste	Entretien Médecin Employeurs	RDV liaison entretiens tripartites	Essais encadrés
Capbreton	251	42	516	13	1
Biscarrosse	152	35	206	4	10
Dax	267	43	330	9	3
Mont de Marsan	319	88	1088	26	7
<b>TOTAL</b>	<b>989</b>	<b>208</b>	<b>2140</b>	<b>52</b>	<b>21</b>

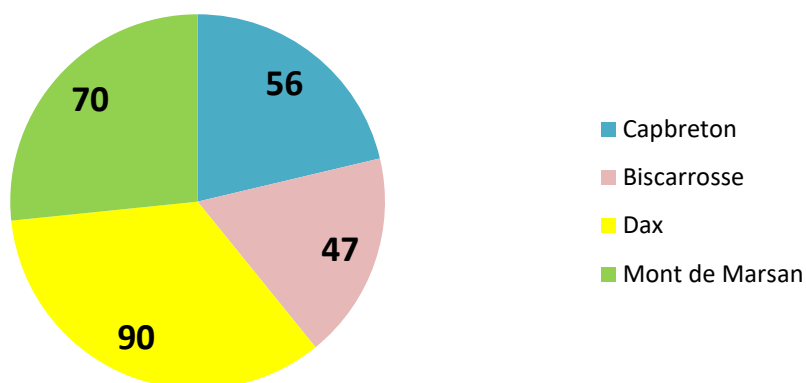
## 600 FE au bénéfice de 582 adhérents



Contre 679 en 2024

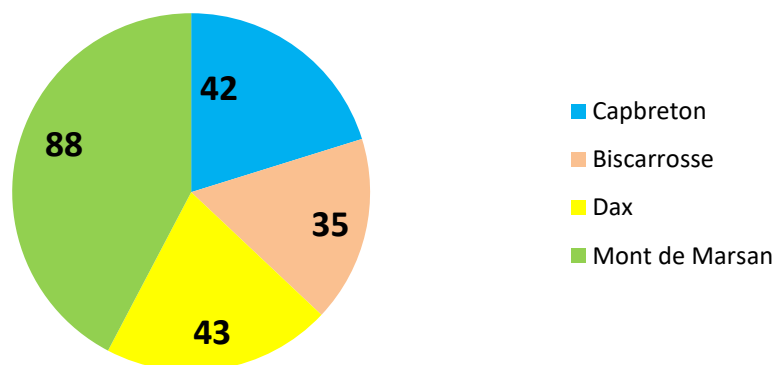
Étiquettes de lignes	(vide)	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Fiche d'entreprise - création	4	45	79	83	88	299
Fiche d'entreprise - mise à jour	1	56	76	80	88	301
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>101</b>	<b>155</b>	<b>163</b>	<b>176</b>	<b>600</b>

## 238 CSE au bénéfice de 179 adhérents



Contre 191 en 2024

## 208 Aménagements de poste au bénéfice de 160 adhérents



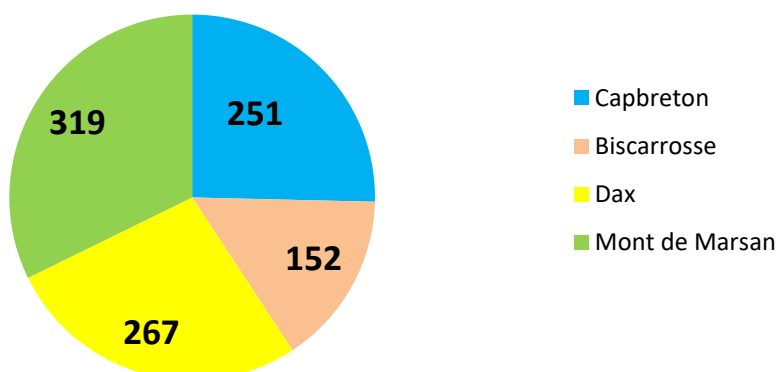
Contre 171 en 2024

Sur 208 actions, on relève : 104 aménagements de postes tertiaires et 16 conseils FIPU.

Les aménagements de poste concernent des postes pour lesquels une situation a déjà été objectivée ou une pathologie avérée.

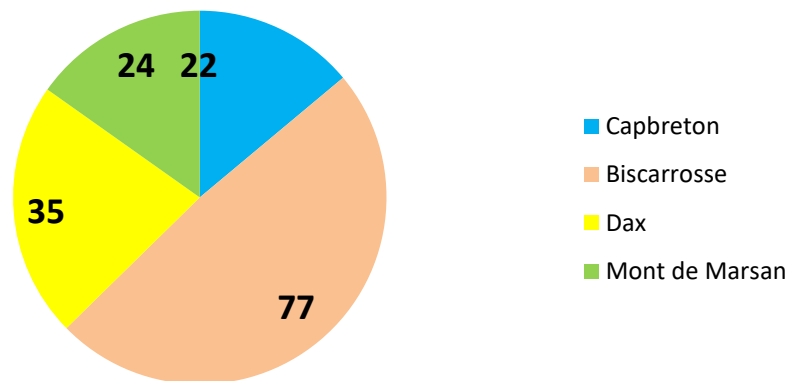
Détail des Aménagements de Poste	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Aménagement : conseil financement (FIPU)	4	7	1	4	16
Aménagement de poste	16	13	24	35	88
Aménagement de poste tertiaire	15	22	18	49	104
<b>Total général</b>	<b>35</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>88</b>	<b>208</b>

## 989 études de postes et des conditions de travail au bénéfice de 723 adhérents



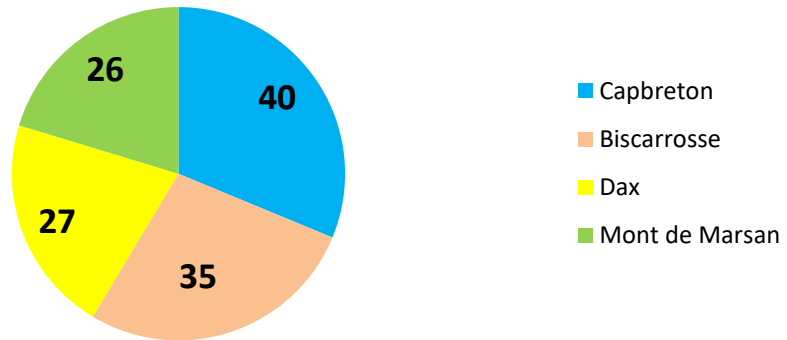
Contre 899 en 2024

### 159 Analyses de poste au bénéfice de 141 adhérents



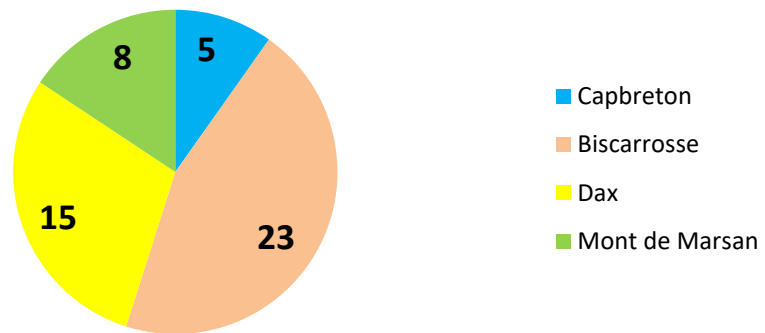
Les analyses de poste permettent aux médecins de connaître les postes et d'identifier les risques.

## 128 évaluations des risque et Aides au Document Unique pour 124 adhérents



Contre 168 en 2024

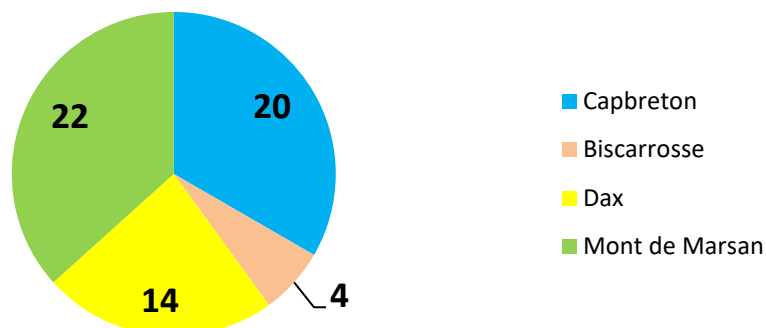
## 51 Métrologies au bénéfice de 47 adhérents



Contre 23 en 2024

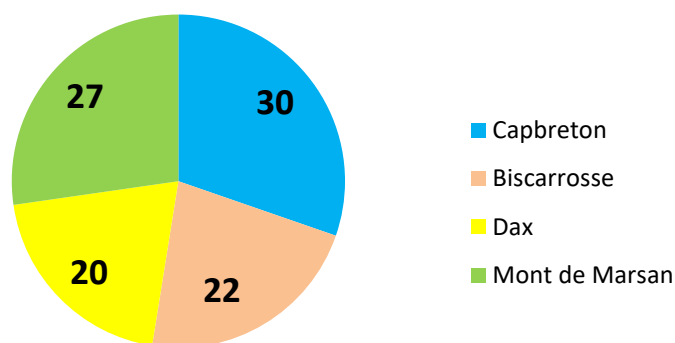
Détail des Métrologies	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
Métrologie			5		5
Métrologie bruit	3	3	4	5	15
Métrologie chimique		2		2	4
Métrologie Lumière	14		1		15
Métrologie Radon	6		4		10
Métrologie ventilation			1	1	2
<b>Total général</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>51</b>

### 60 Visites lieux de travail pour 51 adhérents



Contre 109 en 2024

### 99 évaluation du risque chimique pour 93 adhérents



Contre 100 en 2024.

Ces évaluations intègrent les analyses FDS avec l'outil TOXILIST (cf fiche action).

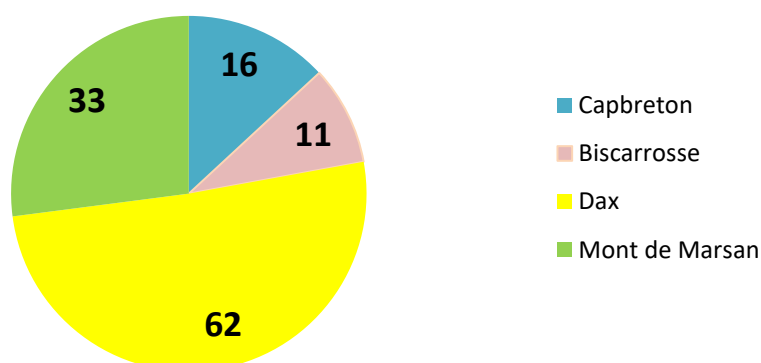
On relève sur 2025 :

- 508 FDS (contre 550 FDS créées par le service en 2024) et 3500 FDS en tout depuis 2019,
- 76 FDS associées à un adhérent, 6200 au total depuis 2019
- 66 adhérents avec au moins une FDS associée en 2025 et 65 rapports envoyés, 580 adhérents au total avec au moins une FDS associée depuis 2019 .

Le service a aussi réalisé sur 2025 des études de poste permettant la traçabilité du risque cancérigène mutagène ou reprotoxique :

- 66 études traçant les CMR 1A/1B (41 poussières de bois, 14 silice cristalline, 10 amiante, 1 formaldéhyde),
- 4 traçant les reprotoxiques 1A/1B : (2 dérivés du bore, 1 monoxyde de carbone, 1 plomb)

## 116 Actions distinctes RPS pour 81 adhérents



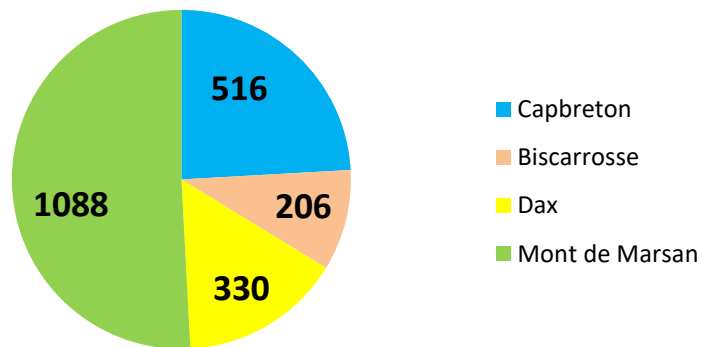
Contre 132 en 2024

On relève sur 2025 :

- 15 analyses RPS et 4 analyses de la demande avec l'employeur,
- 56 conseils employeur, 2 échanges employeurs,
- 10 réunions de COPIL,
- 9 entretiens individuels en lien avec ces actions,
- 2 entretiens collectifs
- 16 actions de suivi d'intervention.

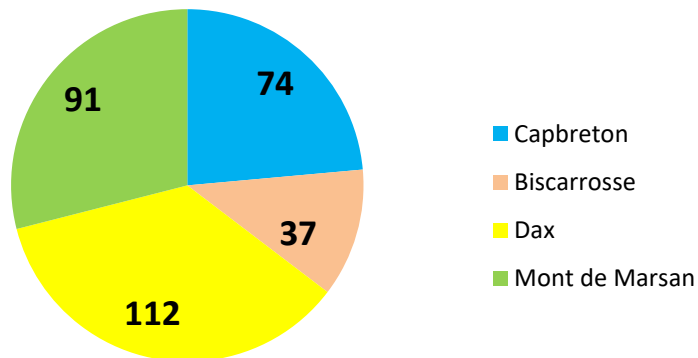
Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Courrier d'alerte		2			2
RPS Analyse de la demande	1	1	5	8	15
RPS analyse avec l'employeur			3	1	4
RPS conseil employeur	8	9	22	20	56
RPS échange employeur	1	1			2
RPS entretiens collectifs			2		2
RPS entretiens individuels			8	1	9
RPS Réunion COPIL	1	3	7	2	10
RPS suivi d'intervention			15	1	16
<b>Total général</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>62</b>	<b>33</b>	<b>116</b>

## 2140 Echanges Employeurs au bénéfice de 973 adhérents



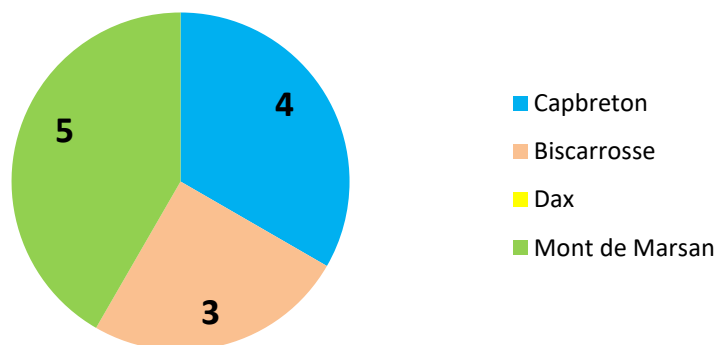
Contre 1317 en 2024

## 250 Sensibilisations au bénéfice de 335 adhérents



Contre 252 en 2024

## 12 accompagnements événements traumatiques pour 9 adhérents



Contre 20 en 2024

## SYNTHESE SUIVI INDIVIDUEL DE LA SANTE DES SALARIES

L'activité de suivi individuel progresse par rapport à 2024 (38830 actes contre 38087 en 2024 et 38611 en 2023). Les visites médicales représentent 37,4% de l'activité.

Globalement, le nombre de salariés vus représente 39 % des 80 056 salariés facturés suivis par le service, y compris les salariés saisonniers et intérimaires.

Ainsi que le montrent les statistiques annuelles, par rapport à 2024, le nombre des visites médicales est au même niveau qu'en 2024 (-22 visites médicales) tandis que les entretiens infirmiers augmentent de 3,42 % (+ 803 EI).

2112 visites ou entretiens ont été effectués en motif secondaire à une visite principale :

- 967 visites médicales (périodiques ou embauche ou attestation de non contre-indication),
- 1145 entretiens infirmiers (visites de mi-carrière).

Dans le détail pour les médecins, la tendance des visites médicales est la suivante par rapport à 2024 :

visites d'aptitude d'embauche : - 482, (en lien avec la nouvelle réglementation CACES / HABILITATIONS)

visites d'aptitude périodiques : + 411 (rattrapage des visites en retard)

visites à la demande : -168

visites de reprise : - 155

visites de pré- reprise : + 149

VIPI : + 200

VIP : + 99

Pour les infirmiers, la délégation des visites de reprise, pré-reprise, à la demande et mi-carrière représentent 4,9% de leur activité contre 5,7 % en 2024.

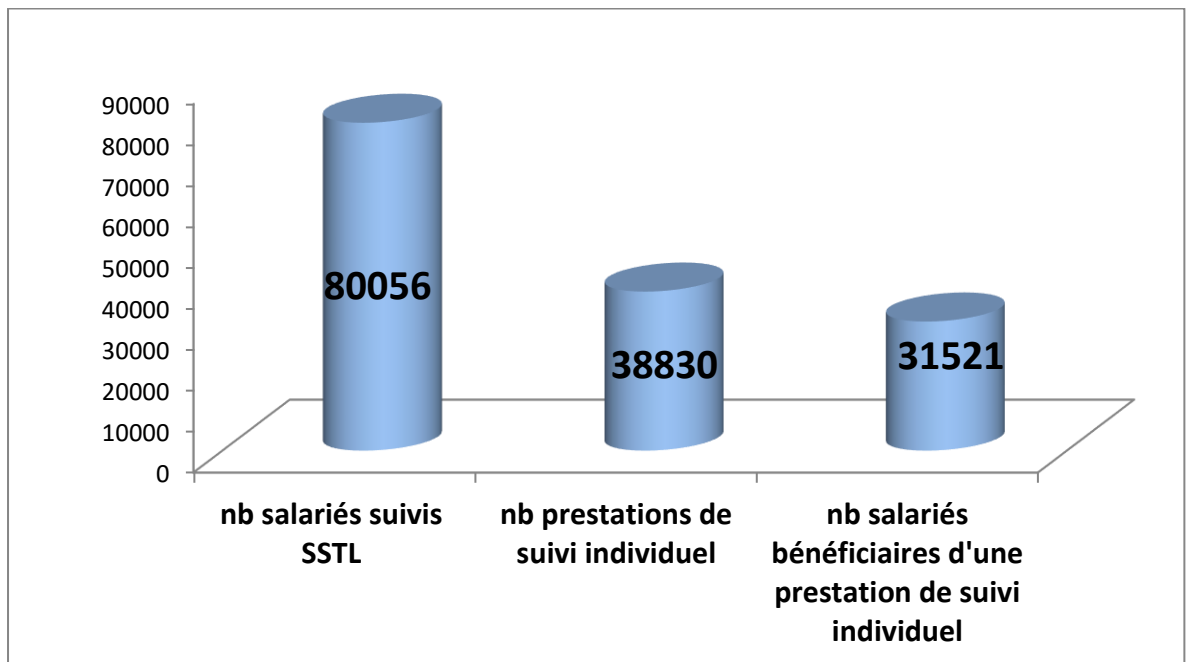
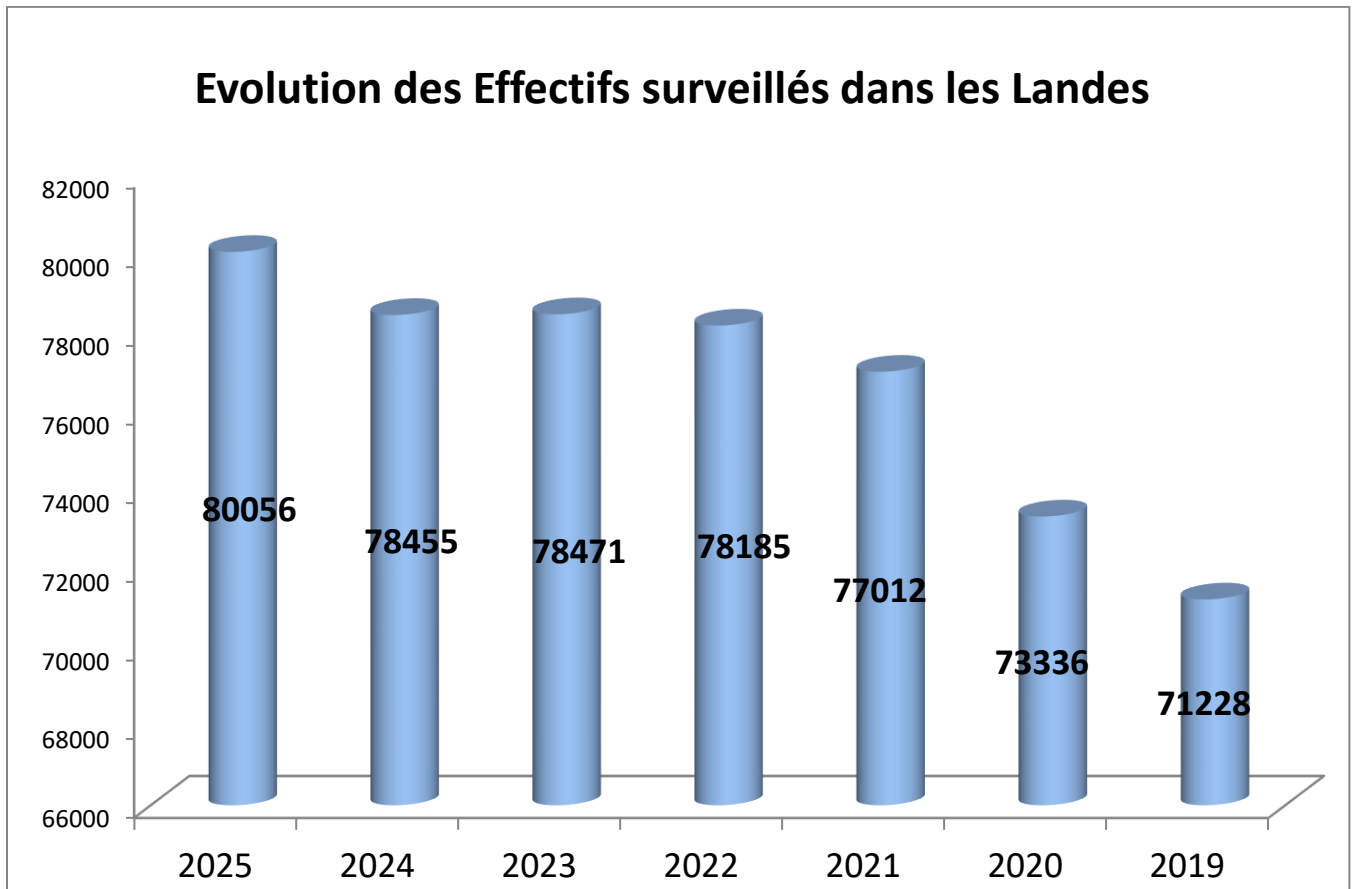
- 213 visites de pré-reprise contre 345 en 2024, 130 en 2023 et 59 en 2022,
- 415 visites de reprise contre 370 en 2024, 225 en 2023 et 111 en 2022,
- 317 visites à la demande contre 223 en 2024, 77 en 2023 et 96 en 2022,
- 1084 visites de mi-carrière contre 408 en 2024.

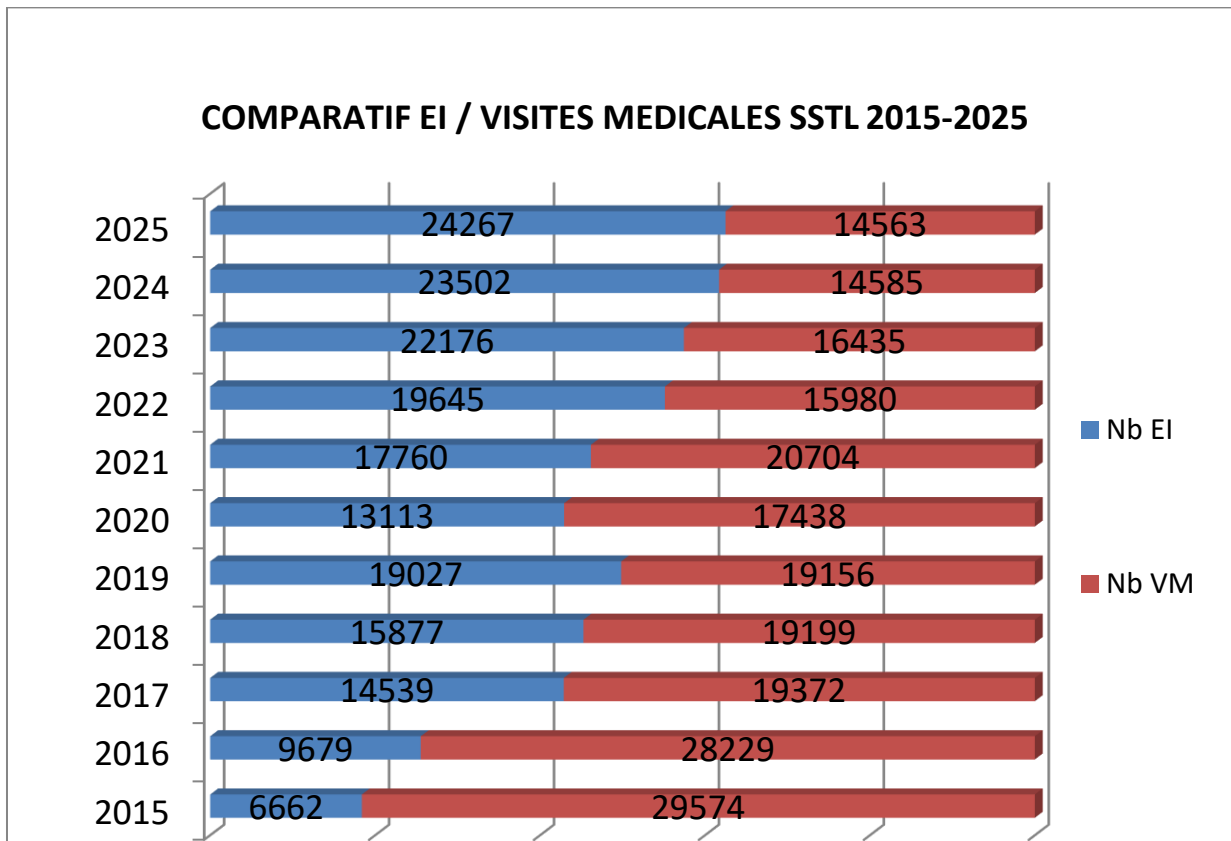
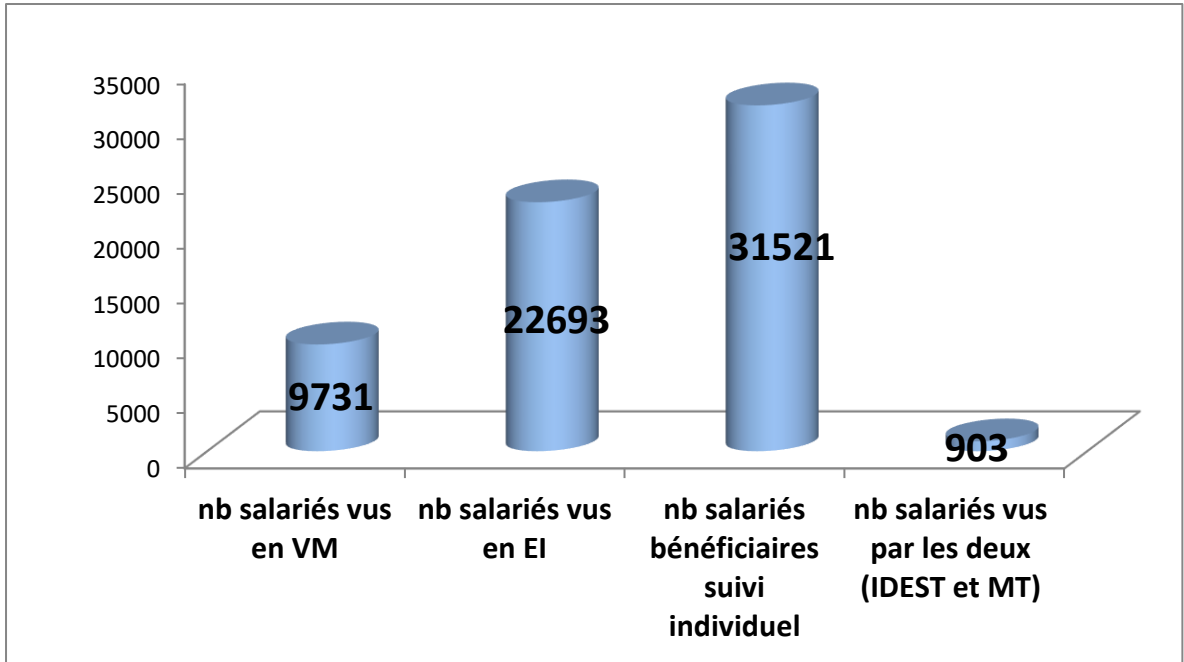
Les infirmiers ont aussi réalisé des entretiens en cas de retard d'aptitude périodique afin de maintenir un suivi pour les salariés.

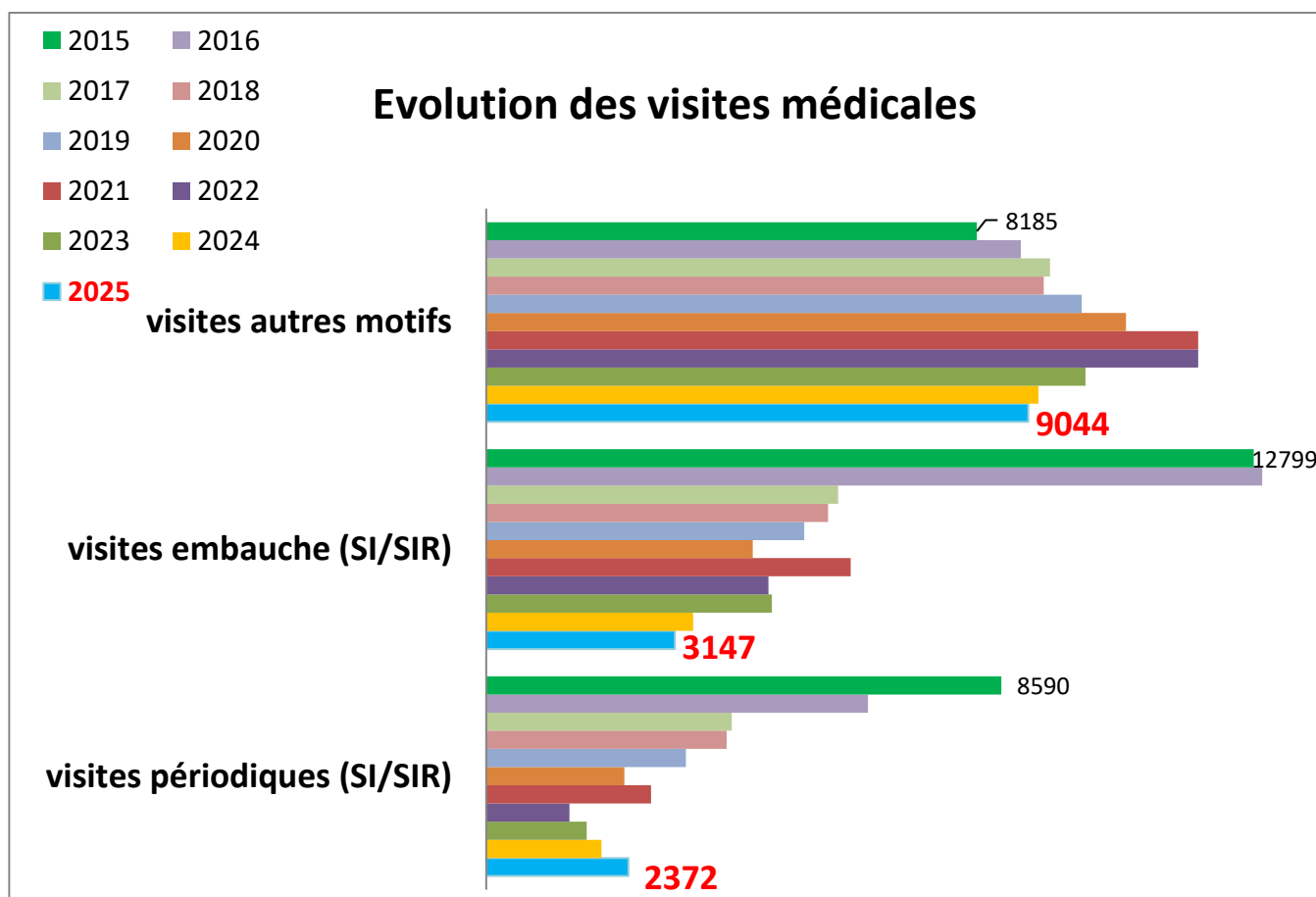
La pénurie de temps médical entraîne un retard sur les visites d'aptitude périodique et embauche, qui pénalise les adhérents et les salariés. Le retard sur le suivi des salariés en SIR a diminué fin 2025 du fait de l'arrivée de nouveaux médecins et du changement de réglementation concernant les salariés titulaires d'une habilitation électrique ou d'une autorisation de conduite en octobre 2025.

Le retard est estimé à 2000 visites d'aptitudes périodiques (contre 3000 visites d'aptitudes périodiques en 2024) et 700 visites d'embauche (contre 1500 en 2024).

2025







### VISITES MEDICALES ET ENTRETIENS INFIRMIERS PAR MOTIF PRINCIPAL SUR 2025

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total
EXAMEN MEDICAL A L'EMBAUCHE (art.R.4624-24)	347	2029	2376
EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE (art.R.4624-28)	87	649	736
EXAMEN MEDICAL POUR HABILITATIONS	80	829	909
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	391	410	801
VISITE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	297	321	618
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	764	440	1204
VISITE DE MI CARRIERE	84	96	180
VISITE DE PRE REPRISE DEMANDE MEDECIN CONSEIL	73	86	159
VISITE DE PRE REPRISE DEMANDE MEDECIN DU TRAVAIL	85	84	169
VISITE DE PRE REPRISE DEMANDE MEDECIN TRAITANT	55	53	108
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU SALARIE	1205	927	2132
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	298	593	891
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	1447	1491	2938
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE	93	101	194
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	446		446
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION INITIALE	7103	6823	13926
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION PERIODIQUE	2508	2128	4636
VISITE EMPLOYEUR	2		2
VISITE INTERMEDIAIRE SIR	495	3580	4075
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION / PROFESSIONNELLE	1	15	16
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION IDEST	75	115	190
VISITE POST EXPOSITION		2	2
VISITE POST PROFESSIONNELLE		5	5
<b>Total général</b>	<b>15936</b>	<b>20777</b>	<b>36713</b>

## SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET CATEGORIE CONSEILLEE 2025

2025	Féminin	Masculin
Suivi Individuel (5 ans)	12404	9198
Suivi Individuel Adapté (3 ans)	1810	1807
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)	1722	9772
<b>Total général</b>	<b>15936</b>	<b>20777</b>

2024	Féminin	Masculin
Suivi Individuel (5 ans)	12988	9201
Suivi Individuel Adapté (3 ans)	1711	1680
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)	1731	9640
<b>Total général</b>	<b>16430</b>	<b>20521</b>

## SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET PAR TRANCHE D'AGE 2025

2025	Féminin	Masculin
16 - 20	1008	1718
21 - 30	3422	4335
31 - 39	3205	3830
40 - 49	3577	4607
50 - 55	2207	2969
56 - 60	1720	2352
61 et plus	797	966
<b>Total général</b>	<b>15936</b>	<b>20777</b>

## SUIVI INDIVIDUEL PAR SEXE ET TYPE DE VISITE 2025

2025	Féminin	Masculin
Embauche	7450	8852
Occasionnelle	1745	2233
Périodique	3092	6357
Préreprise	1418	1150
Reprise	2231	2185
<b>Total général</b>	<b>15936</b>	<b>20777</b>

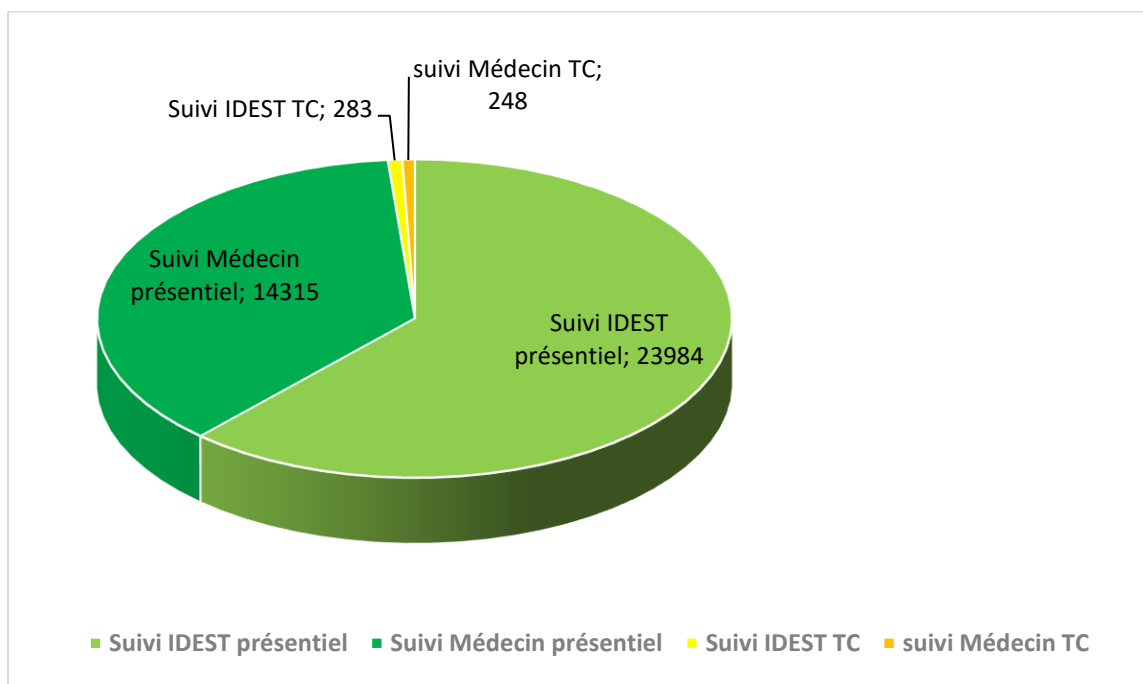
## EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES / TRAVAIL SUR DOSSIER EFFECTUES

Motifs principal de visite			Total
	Homme	Femme	
<b>Nombre d'examens médicaux périodiques effectués :</b>	<b>1465</b>	<b>314</b>	<b>1779</b>
<b>Visites d'embauche</b>	2856	592	3448
EXAMEN MEDICAL A L'EMBAUCHE (art.R.4624-24)	2549	417	2966
VISITE D'INFORMATION ET DE PREVENTION INITIALE	307	175	482
<b>Visites de Pré-reprise</b>	1014	1237	2251
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN CONSEIL	94	93	187
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	52	43	95
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT	65	72	137
VISITE DE PRE REPRISE A LA DEMANDE DU SALARIE	803	1029	1832
<b>Visites de reprise</b>	2266	1994	4260
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	597	308	905
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	1594	1505	3099
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE	74	96	170
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	1	85	86
<b>Visites occasionnelles</b>	2677	2769	5446
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	388	338	726
VISITE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	457	308	765
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	324	664	988
VISITE DE MI CARRIERE	67	17	84
VISITE MEDICALE POST EXPOSITION / POST PROFESSIONNELLE	27	4	31
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION IDEST	123	79	202

### TRAVAIL SUR DOSSIER

CONCERTATION MEDICALE	8	4	12
Demande DMST	15	11	26
Suivi maintien en emploi	100	160	260
Traçabilité des expositions	91	52	143
Traçabilité examens complémentaire	11	12	23
TRAVAIL SUR DOSSIER	1066	1120	2186

## DETAIL TELECONSULTATION 2025



## DETAIL PAR SECTEUR DES TELECONSULTATIONS

Étiquettes de lignes	Nombre de visites
BISCARROSSE	152
CAPBRETON	230
DAX	39
MONT DE MARSAN	110
<b>Total général</b>	<b>531</b>

## DETAIL DES TELECONSULTATIONS MEDICALES PAR MOTIFS

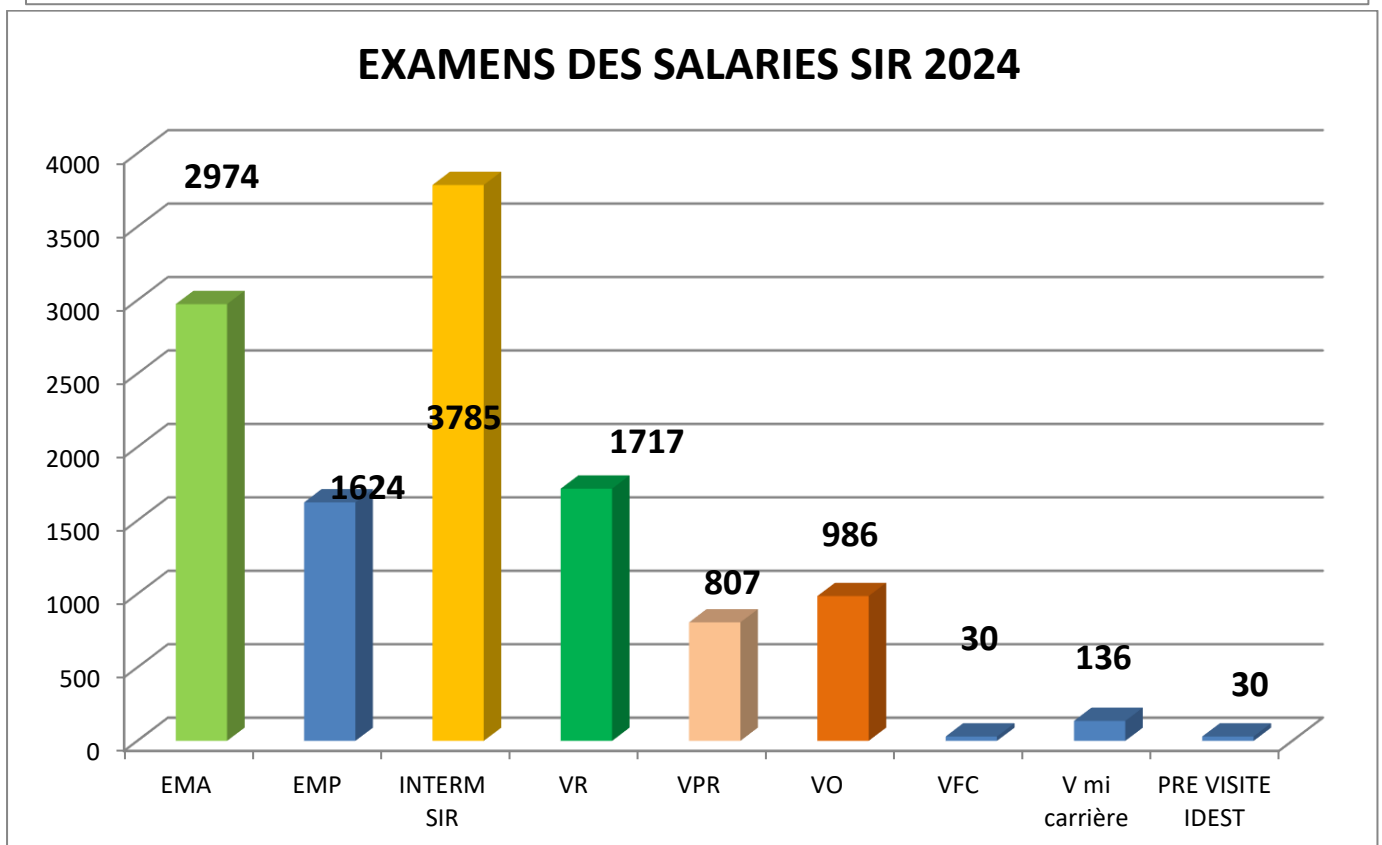
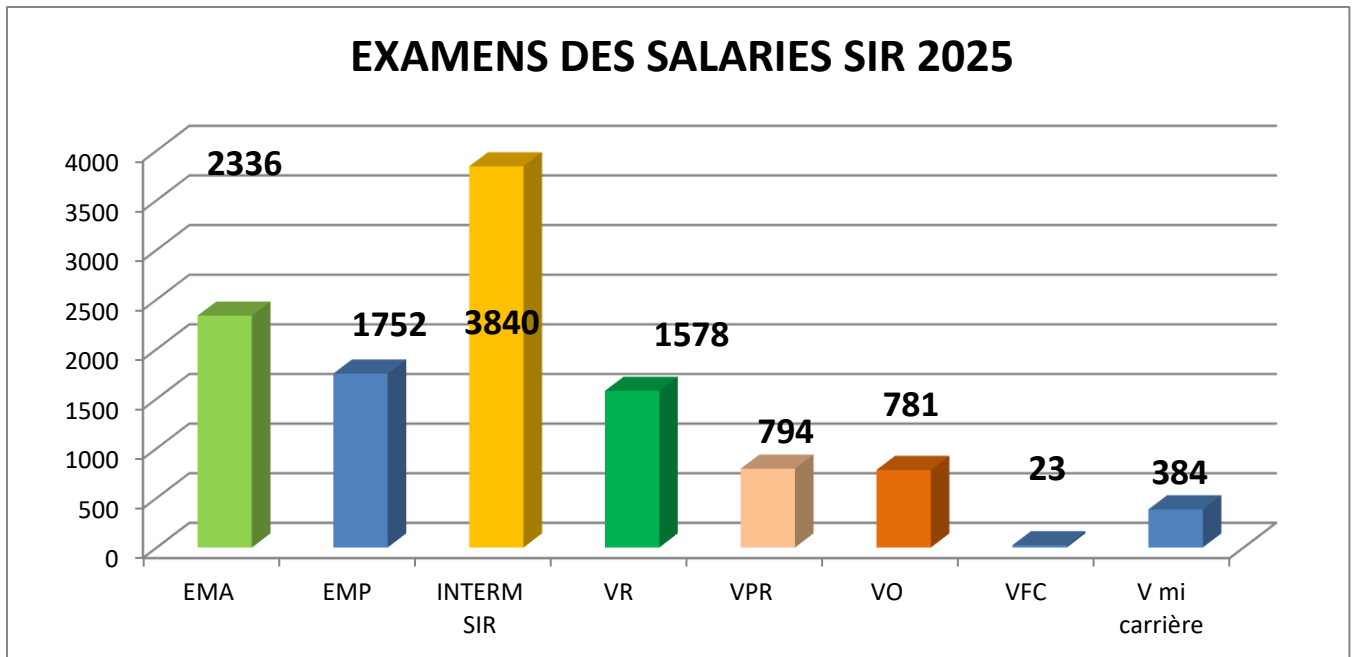
Étiquettes de lignes	Nombre de visites
Embauche	148
Occasionnelle	190
Périodique	40
Préprise	106
Reprise	47
<b>Total général</b>	<b>531</b>

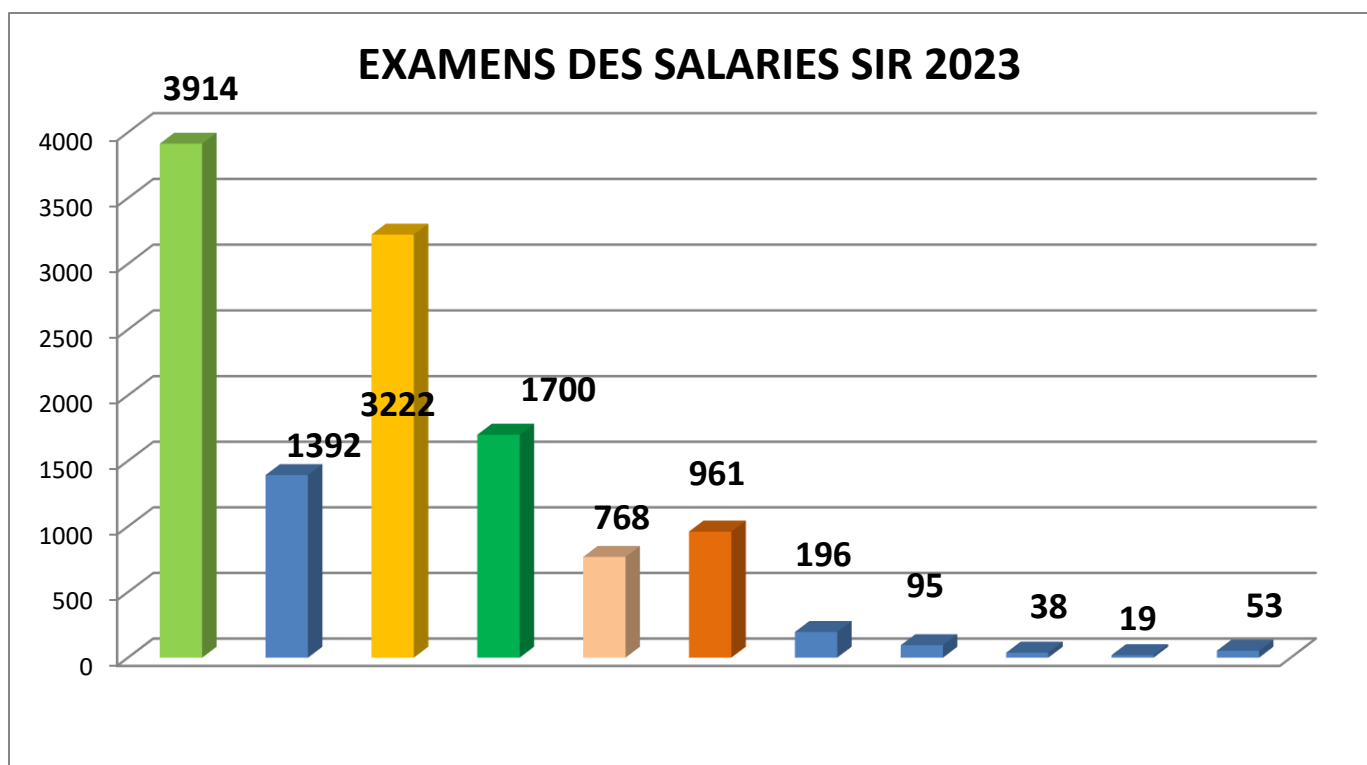
## DETAIL DES TELECONSULTATIONS PAR FONCTIONS ET PAR SEXE DES SALARIES

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
Infirmier.ère	154	129	283
Médecin	147	101	248
<b>Total général</b>	<b>301</b>	<b>230</b>	<b>531</b>

Le suivi en embauche et périodiques des salariés en SIR diminue par rapport à 2024 (-455) en lien avec la nouvelle réglementation CACES / HABILITATIONS.

Les infirmiers ont réalisé l'essentiel des visites intermédiaire SIR.





### SUIVI SALARIES INTERIMAIRES 2025

2556 visites intérimaires ont été effectuées en 2025 (contre 2568 en 2024, 2584 en 2023, 2040 en 2022 et 2608 en 2021), dont 1163 concernent des salariés en SIR (contre 1019 en 2024, 1426 salariés en 2023, 1175 salariés en 2022 et 1410 en 2021).

Les intérimaires visités sont en majorité des hommes, en SIR.

Le changement de réglementation sur les salariés titulaires d'une habilitations CACES ou électrique a permis de mieux répondre aux demandes de visite d'aptitude pour les autres salariés relevant d'une surveillance renforcée.

### EVOLUTION DE L'UTILISATION DU PORTAIL INTERIMAIRES

93 Entreprises sont adhérentes appartenant souvent au même réseau.

Des consignes ont été données à l'ensemble des équipes pour ne pas donner de RDV si l'entreprise n'a pas fait sa demande via le portail intérimaire régional. Cela permet de s'assurer que le salarié ne dispose pas déjà d'une aptitude et de connaître le nom de l'entreprise utilisatrice.

1667 recherches ont été lancées sur le portail par les entreprises de travail temporaire et 1556 demandes d'attestation ont été faites.

Le portail intérimaire a fermé fin 2025.

## Les visites par secteur, sexe, âge et par catégorie de surveillance

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
16 - 20	53	145	198
21 - 30	164	587	751
31 - 39	119	381	500
40 - 49	115	379	494
50 - 55	72	229	301
56 - 60	30	162	192
61 et plus	31	89	120
<b>Total général</b>	<b>584</b>	<b>1972</b>	<b>2556</b>

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Suivi Individuel (5 ans)	36	317	309	430	1092
Suivi Individuel Adapté (3 ans)	15	73	96	116	300
Suivi Individuel Renforcé (4 ans)	98	174	681	210	1163
<b>Total général</b>	<b>149</b>	<b>565</b>	<b>1086</b>	<b>756</b>	<b>2556</b>

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
EXAMEN MEDICAL EMBAUCHE	58	94	451	141	744
EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE	1	7	1	1	10
EXAMEN MEDICAL POUR HABILITATIONS	10	21	130	31	192
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	5	8	6	7	26
VISITE A LA DEMANDE MEDECIN DU TRAVAIL	1	2		5	8
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	4	4	4	6	18
VISITE DE MI CARRIERE	1	3	1	2	7
PRE REPRISE MEDECIN CONSEIL			4		4
PRE REPRISE MEDECIN TRAVAIL			1		1
PRE REPRISE MEDECIN TRAITANT	1		1	1	3
PRE REPRISE A LA DEMANDE DU SALARIE	3	3	4	5	15
VISITE REPRISE APRES ACCIDENT TRAVAIL	8	10	11	10	39
VISITE REPRISE APRES MALADIE	6	1	19	12	38
VISITE REPRISE MAL PROFESSIONNELLE			3		3
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE		1	1	4	6
VISITE INFORMATION ET PREV. INITIALE	41	337	339	514	1231
VISITE INFORMATION ET PREV. PERIODIQUE	1	37	7	6	51
VISITE INTERMEDIAIRE SIR	9	35	101	8	153
VISITE ORIENTATION IDEST		2	2	3	7
<b>Total général</b>	<b>149</b>	<b>565</b>	<b>1086</b>	<b>756</b>	<b>2556</b>

## CONCLUSIONS DES EXAMENS MEDICAUX CLINIQUES ET ENTRETIENS INFIRMIERS 2025

### Conclusions professionnelles 2025

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Inapte à tous les postes	0	0	109	162	0	0	22	39	131	201
Pas de fiche délivrée	15	2	39	33	2	0	328	407	384	442
Apte	1210	269	316	88	572	81	160	35	2258	473
Compte-rendu délivré	0	0	0	0	0	0	588	661	588	661
Suivi validé	236	116	490	432	71	20	131	141	928	709
Inapte au poste	1	0	212	239	0	0	57	66	270	305
Suivi avec propositions de mesures	29	30	501	777	6	12	337	719	873	1538
Apte avec proposition de mesures	105	17	438	113	61	3	258	94	862	227
<b>Total</b>	<b>1596</b>	<b>434</b>	<b>2105</b>	<b>1844</b>	<b>712</b>	<b>116</b>	<b>1881</b>	<b>2162</b>	<b>6294</b>	<b>4556</b>

Pour les intérimaires des établissements de travail temporaires 2025 :

Conclusion	Embauche		Reprise		Périodique		Autres		Total	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Apte	1556	90	55	6	15	0	52	3	1678	99
Apte avec proposition de mesures	56	15	14	0	3	1	15	1	88	17
Compte-rendu délivré	0	0	0	0	0	0	17	2	17	2
Inapte à tous les postes	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Inapte au poste	1	0	12	5	0	0	4	0	17	5
Pas de fiche délivrée	20	0	3	0	0	0	21	8	44	8
Suivi avec propositions de mesures	14	0	20	5	0	0	3	2	37	7
Suivi validé	177	46	28	5	3	0	10	3	218	54
<b>Total</b>	<b>1824</b>	<b>151</b>	<b>135</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>122</b>	<b>19</b>	<b>2102</b>	<b>192</b>

## DETAIL EXAMENS MEDICAUX PAR SECTEURS 2025

VM 2025	VO IDEST	VMC	VFC	VIPI	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	39	8	7	62	30	1	232	202	407	649	470	2107
CAPBRETON	54	21	3	154	45	8	568	355	665	824	690	3387
DAX	32	26	3	225	152		947	838	392	1159	544	4318
MDM	65	60	10	214	100	1	745	640	842	1422	651	4751
TOTAL PST40	190	115	23	655	327	10	2492	2035	2306	4054	2355	14563

### Par comparaison

VM 2024	VO IDEST	VMC	VFC	VIPI	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	48	34	12	42	32	4	598	404	569	619	441	2803
CAPBRETON	44	31	4	259	102	0	695	536	682	961	603	3917
DAX	23	65	7	102	76	2	914	239	375	1198	600	3601
M. MARSAN	78	25	5	52	18	5	767	445	848	1431	590	4264
TOTAL PST40	193	155	28	455	228	11	2974	1624	2474	4209	2234	14585

VM 2023	VO IDEST	VMC	VFC	VIPI	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	42	42	20	66	10		692	347	542	512	333	2606
CAPBRETON	31	18	11	231	26	2	683	303	617	950	550	3422
DAX	34	49	12	191	27	2	1867	445	677	1526	734	5564
M. MARSAN	41	68	12	52	18	1	982	498	946	1380	845	4843
TOTAL PST40	148	177	55	540	81	5	4224	1593	2782	4368	2462	16435

VM 2022	VO IDEST	VMC	VFC	VIP	Interm SIR	EMA	EMP	VO	VR	VPR	TOTAL
BISCARROSSE	43	0	24	69	1	562	307	533	503	364	2406
CAPBRETON	24	2	4	460	3	968	417	533	1051	491	3953
DAX	39	3	17	269	0	1773	308	732	1736	750	5627
M. MARSAN	108	1	6	43	0	707	203	775	1436	708	3987
TOTAL PST40	214	6	51	841	4	4010	1235	2573	4726	2313	15973

## DETAIL ENTRETIENS INFIRMIERS PAR SECTEURS 2025

EI 2025									
	Pré VFC	VMC	VPR	VR	VO	interm SIR	VIPI	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE		166	33	40	66	764	2229	491	3789
CAPBRETON		240	22	113	45	801	3889	1456	6566
DAX		285	30	106	50	1549	3230	1173	6423
M. MARSAN		393	128	156	156	978	4076	1602	7489
<b>TOTAL PST40</b>	<b>0</b>	<b>1084</b>	<b>213</b>	<b>415</b>	<b>317</b>	<b>4092</b>	<b>13424</b>	<b>4722</b>	<b>24267</b>

### Par comparaison

EI 2024									
	Pré VFC	Visite mi-carrière	Visite pré-reprise	Visite de reprise	Visite à la demande	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	17	122	16	25	25	612	2012	738	3567
CAPBRETON	7	118	91	85	32	830	3404	1441	6010
DAX	8	61	54	95	11	1254	3014	1514	6011
M. MARSAN	8	107	184	165	155	1078	4396	1821	7914
<b>TOTAL PST40</b>	<b>40</b>	<b>408</b>	<b>345</b>	<b>370</b>	<b>223</b>	<b>3774</b>	<b>12826</b>	<b>5514</b>	<b>23502</b>

EI 2023									
	Visite mi-carrière	Pré-visite	Visite pré-reprise	Visite de reprise	Visite à la demande	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	48	20	4	14	5	541	2078	750	3436
CAPBRETON	64	4	35	39	5	649	3150	1052	5020
DAX	49	12	62	29	31	1625	3589	1536	6931
M. MARSAN	87	36	28	143	36	833	4116	1450	6789
<b>TOTAL PST40</b>	<b>277</b>	<b>72</b>	<b>130</b>	<b>225</b>	<b>77</b>	<b>3648</b>	<b>12933</b>	<b>4788</b>	<b>22176</b>

EI 2022									
	Pré visite fin de carrière	Pré examen aptitude	Visite pré-reprise	Visite de reprise	Visite à la demande	interm SIR	VIP initiale	VIP Périodique	TOTAL
BISCARROSSE	25	1	5	8	7	407	1954	496	2903
CAPBRETON	0	4	0	0	1	294	2652	477	3430
DAX	16		0	7	56	1323	3847	1424	6673
M. MARSAN	4	162	54	96	32	794	4043	1452	6637
<b>TOTAL SSTL</b>	<b>45</b>	<b>167</b>	<b>59</b>	<b>111</b>	<b>96</b>	<b>2818</b>	<b>12496</b>	<b>3849</b>	<b>19643</b>

## DETAIL DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES 2025

### MEDECINS DU TRAVAIL

#### Examens complémentaires pouvant être prescrits 2025

\* Mcp : Maladie à caractère professionnelle

Mp : Maladie professionnelle

Mdg : Maladie dangereuse

Nature de l'examen	Cadre de la presc.et nb examens										Total
	Aptit.		M.c.p*		M.P*		M.dg*		Autres		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
ACIDE HIPPIRIQUE U	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
AUDIOGRAMME	48	7	0	0	4	0	0	0	2536	502	3097
Audition biométrie	0	0	0	0	1	0	0	0	8	1	10
Bandelette urinaire	3	0	0	0	0	0	0	0	1	0	4
CAMPIMETRIE OU PERIMETRIE MANUELLE OU AUTOMATISEE, SANS PROGRAMME SPECIFIQUE DE MESURE DE SEUILS	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CARDIO-VASCULAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
CHROME U	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
CLAIRANCE (RENALE) DE LA CREATININE	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1	9
CULOT URINAIRE CYTOLOGIE URINES AVEC ETUDE DES CRISTAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	4
Dynanométrie	0	0	0	0	0	0	0	0	63	6	69
EFR	10	0	0	0	2	0	0	0	228	16	256
ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	0	0	0	0	3	0	0	0	4	0	7
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE	1	0	0	0	0	0	0	0	182	50	233
FERRITINE (DOSAGE) (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	0	0	0	0	2	0	0	0	12	1	15
GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GAMMAT GT , GGT) (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	13	2	15
GASTROENTEROLOGIE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
HBA1C (DOSAGE) (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1

HEMATOLOGIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	6
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4
HEPATITE B (VHB) : SD : AG HBS PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	11
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE APRES VACCINATION : AC ANTI-HBS PAR EIA	0	0	0	0	1	1	0	0	10	51	63
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE AVANT VACCINATION : AC ANTI-HBS+AC ANTI-HBC EIA	1	0	0	0	0	0	0	0	0	10	11
IGE TOTALES SERIQUES	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
METHEMOGLOBINE S	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
NFS	1	0	0	0	1	1	0	0	36	6	45
ORL	0	1	0	0	1	0	0	0	6	0	8
ORTHO-CRESOL U	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PLAQUETTES (THROMBOCYTES) : ETUDE ISOLEE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
PLOMBEMIE - PLOMB S	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
PNEUMOLOGIQUE	1	1	0	0	0	0	0	0	4	1	7
PPZ	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
PROTOPORPHYRINES ZINC S (PPZ)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	10	0	0	0	12	0	0	0	99	2	123
RAGE : SD INFECTION RECENTE : IGG + IGM PAR EIA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
REMNOGRAPHIE (IRM) UNILATERALE OU LATERALE DE SEGMENT DU MEMBRE SUPERIEUR SANS INJECTION DE PRODUIT DE CONTRASTE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
SANG : CREATININE	0	0	0	0	0	0	0	0	59	3	62
SCANOGRAPHIE DU THORAX, AVEC INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION	2	0	0	0	7	0	0	0	14	0	23

INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE												
SYSTEMIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	
T.S.H. + T3 LIBRE + T4 LIBRE (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	
TEST D'EVALUATION D'UN DEFICIT COGNITIF	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO , ASAT , AST) (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	15	2	17	
TRANSAMINASE GLUT. PYR. (TGP, ALAT, ALT) (SANG)	0	0	0	0	0	0	0	0	11	1	12	
TRANSFERRINE DESIALYLEE OU DEGLYCOSYLEE (CDT) (DOSAGE) (SANG)	1	0	0	0	0	0	0	0	7	0	8	
VISIOLITE	24	6	0	0	0	0	0	0	1860	486	2376	
Vision biométrie	42	5	0	0	0	0	0	0	317	34	398	
VISIOWIN	0	0	0	0	0	0	0	0	133	15	148	
TOTAUX	146	20	0	0	34	2	0	0	5654	1212	7068	

Examens complémentaires ayant comme cadre de prescription une surveillance 2025

Motif de la surveillance	Nature de l'examen complémentaire	Nombre d'examens complémentaires		
		Homme	Femme	Total
Habilitation électrique (travaux sur installations électriques)	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	1	0	1
Rayonnements ionisants catégorie B	EXAMEN DU CRISTALLIN (LAMPE A FENTE)	0	4	4
Rayonnements ionisants catégorie B	NFS	0	4	4
Rayonnements ionisants catégorie B	SANG : CREATININE	0	3	3
Rayonnements ionisants catégorie B	TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO , ASAT , AST) (SANG)	0	3	3
Salarié exposé à l'amiante	EFR	1	0	1

Salarié exposé à l'amiante	ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	2	0	2
Salarié exposé à l'amiante	FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	6	0	6
Salarié exposé à l'amiante	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	0	1	1
Salarié exposé à l'amiante	SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	13	0	13
Salarié exposé au CMR	CHROME U	1	0	1
Salarié exposé au CMR	EFR	53	0	53
Salarié exposé au CMR	ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	12	0	12
Salarié exposé au CMR	FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	1	0	1
Salarié exposé au CMR	IBE URINAIRE	1	0	1
Salarié exposé au CMR	NFS	2	0	2
Salarié exposé au CMR	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	55	0	55
Salarié exposé au CMR	SANG : CREATININE	33	0	33
Salarié exposé au CMR	SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	5	0	5

Salarié exposé au CMR	UR. : CREATININE (CREATINURIE)	2	0	2
Salarié exposé au CMR	Vision biométrie	1	0	1
Salarié exposé aux agents biologiques pathogènes groupes 3 et 4 (ABP3 et 4)	HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA	1	2	3
Silice	RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	4	0	4
<b>TOTAL</b>		<b>194</b>	<b>17</b>	<b>211</b>

#### Commentaires et observations sur les examens complémentaires 2025

##### Nombre total d'examens complémentaires : 7279

Nombre total d'examens complémentaires réalisés : 6513

En interne : **98,19 %**

En externe : **1,81 %**

Nombre total d'examens complémentaires prescrits et non réalisés : 766

	Homme	Femme	Total
<b>Nombre total d'examens complémentaires</b>	<b>6028</b>	<b>1251</b>	<b>7279</b>
Nombre total d'examens complémentaires réalisés	<b>5384</b>	<b>1129</b>	<b>6513</b>
.....En Interne	<b>98,31%</b>	<b>97,61%</b>	<b>98,19 %</b>
.....En Externe	<b>1,69%</b>	<b>2,39%</b>	<b>1,81 %</b>
Nombre total d'examens complémentaires prescrits et non réalisés	<b>644</b>	<b>122</b>	<b>766</b>

**EXAMENS COMPLEMENTAIRES REALISES PAR LES INFIRMIERS EN SANTE AU TRAVAIL 2025**

Nature de l'examen	Homme	Femme	Total
AUDIOMETRIE TONALE ET VOCALE	8237	5474	13711
Audition biométrie	11	4	15
Bandelette urinaire	10	1	11
CLAIRANCE (RENALE) DE LA CREATININE	2	0	2
DOSAGE SANGUIN DES PROTOPORPHYRINES ZINC (PPZ)	0	1	1
ENDOSCOPIE DE LA CAVITE NASALE ET DU RHINOPHARYNX [CAVUM], PAR VOIE NASALE	4	0	4
EXAMEN DE LA VISION BINOCULAIRE	7233	5120	12353
FIBROSCOPIE DU PHARYNX ET DU LARYNX, PAR VOIE NASALE	22	1	23
GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GAMMAT GT , GGT) (SANG)	2	0	2
HBA1C (DOSAGE) (SANG)	1	0	1
HEMATOLOGIQUE	0	1	1
HEMOGRAMME Y COMPRIS PLAQUETTES (NFS , NFP)	2	1	3
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBC IGM PAR EIA	0	4	4
HEPATITE B (VHB) : SD : AC ANTIHBS (IGG OU IG TOTALES) PAR EIA	0	4	4
HEPATITE B (VHB) : SD : AG HBS PAR EIA	0	3	3
HEPATITE B (VHB) : SD CONTROLE APRES VACCINATION : AC ANTI-HBS PAR EIA	15	113	128
HEPATITE C (VHC) : SD DE DEPISTAGE : AC ANTI-VHC PAR EIA	0	1	1
INFECTION A VIH : SD DE DEPISTAGE PAR 2 TECHNIQUES	0	1	1
MESURE DE LA CAPACITE VITALE LENTE ET DE L'EXPIRATION FORCEE, AVEC ENREGISTREMENT [SPIROMETRIE STANDARD]	605	41	646
OPHTALMO	754	582	1336
ORL	12	1	13
PNEUMOLOGIQUE	1182	938	2120
RADIOGRAPHIE DU THORAX / RADIOGRAPHIE PULMONAIRE	106	5	111
RAGE : SD INFECTION RECENTE : IGG + IGM PAR EIA	0	1	1
SANG : CHOLESTEROL TOTAL (CHOL)	2	0	2
SANG : CREATININE	105	6	111
SANG : GLUCOSE (GLYCEMIE)	3	0	3
SANG : TRIGLYCERIDES (TG)	2	0	2
SCANOGRAPHIE DU CRANE ET DE SON CONTENU, SANS INJECTION DE PRODUIT DE CONTRASTE	1	0	1
SCANOGRAPHIE DU THORAX, AVEC INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	2	0	2
SCANOGRAPHIE DU THORAX, SANS INJECTION INTRAVEINEUSE DE PRODUIT DE CONTRASTE	19	0	19
SELLES : RECHERCHE DE SANG	181	169	350
TEST TUBERCULINIQUE CUTANE	0	1	1
TRANSAMINASE GLUT. OXALAC. (TGO , ASAT , AST) (SANG)	1	0	1
TRANSAMINASE GLUT. PYR. (TGP, ALAT, ALT) (SANG)	0	1	1
TRANSAMINASES (TGO + TGP, ALAT + ASAT ...) (SANG)	2	0	2

<b>UR. : CREATININE (CREATINURIE)</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Vision biométrie</b>	<b>625</b>	<b>456</b>	<b>1081</b>
<b>VISIOWIN</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>28</b>
<b>Total</b>			<b>32100</b>

## DETAIL DES ORIENTATIONS ET PATHOLOGIES DEPISTÉES 2025

### Orientations 2025

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>
<b>Nombre de salariés orientés</b>	693	395	1088

<b>Pathologie d'appareil qui suscite l'orientation</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>
Addictologue	5	1	6
allergologie	2	0	2
Bilan De Compétence	2	2	4
Cardiologie	63	16	79
cardiologie-angiologie	10	2	12
CEP (Conseil en évolution professionnelle)	9	13	22
Chirurgien	11	4	15
Dentiste	1	0	1
Dermatologie	6	3	9
dermatologie-vénérologie	1	0	1
Endocrinologie	2	4	6
endocrinologie-diabétologie	1	0	1
Ergothérapeute	1	3	4
Essai Encadré Accompagné par AS CARSAT	0	2	2
Essai Encadré Accompagné par PSTL	7	5	12
Gastro-entérologie	2	1	3
hématologie	1	0	1
Médecin du travail	3	0	3
Médecin Traitant	98	57	155
médecine du travail	1	0	1
médecine générale	334	209	543
neurologie	6	4	10
Neurologie	4	4	8
oncologie	0	3	3
ophtalmologie	17	4	21
Ophtalmologie	63	18	81

orthopédie	8	4	12
Oto-rhino-laryngologie	30	3	33
oto-rhino-laryngologie (ORL)	49	10	59
pneumologie	29	7	36
Pneumologie	5	1	6
psychiatrie	3	10	13
Psychiatrie	19	17	36
psychologie	11	25	36
Psychologue	37	55	92
Radiologue	24	5	29
Reéducation fonctionnelle	2	0	2
rhumatologie	2	1	3
Rhumatologie	5	4	9
Total	874	497	1371

## Dépistage des maladies en relation avec le travail 2025

Maladie(s) inscrite(s) dans un tableau de maladies professionnelles

Numéro tableau	Déclarées dans l'année à l'initiative du médecin du travail		Déclarées dans l'année à l'initiative de tout autre praticien et connues du médecin du travail		Total	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Maladie Professionnelle déclarée hors tableau	0	0	1	1	1	1
RG 08 - Affections causées par les ciments (alumino-silicates de calcium)	1	0	0	0	1	0
RG 30 - Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	1	0	0	0	1	0
RG 57 - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail	0	0	3	4	3	4
RG 57 -A - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Epaule	0	0	5	6	5	6

RG 57 -B - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Coude	0	0	5	8	5	8
RG 57 -C - Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail - Poignet - Main et doigt	0	0	5	3	5	3
RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel	0	1	0	0	0	1
RG 98 - Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes	0	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>21</b>	<b>24</b>

#### Autres orientations 2025

Type d'orientation	Homme	Femme	Nombre
association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)	1	0	1
Autres organismes	18	33	51
caisse d'allocations familiales (CAF)	0	1	1
caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	8	17	25
Cap Emploi	88	79	167
cellule de maintien en emploi / PDP du SPSTI	105	86	191
cellule d'urgence médicopsychologique (CUMP)	0	1	1
Cellule PDP	11	11	22
centre anti-douleur	0	1	1
centre d'addictologie (CSAPA, ...)	1	0	1
centre de bilan de compétences	2	2	4
centre de formation professionnelle	1	1	2
centre de réadaptation / rééducation	0	2	2

centre médico-psychologique	5	17	22
hôpital - service des urgences	6	2	8
inspection du travail	1	3	4
Inspection du travail	0	2	2
IPRP/ASST	24	33	57
Kinésithérapeute	5	4	9
maison départementale des personnes handicapées (MDPH) / maison départementale de l'autonomie (MDA)	76	68	144
MDPH (maison du handicap)	57	53	110
Médecin conseil	5	1	6
organisme de retraite (de base, complémentaire)	1	0	1
Psychologue du travail	56	109	165
SAMETH	18	19	37
service de l'assurance retraite	0	1	1
service social de la CARSAT	22	26	48
service social de l'Assurance Maladie	3	3	6
service social de l'entreprise	9	15	24
Service social de l'entreprise	0	1	1
service social du SPSTI	12	22	34
Service social extérieur à l'entreprise	11	8	19
Service social SSTL	144	177	321
<b>Total</b>	<b>690</b>	<b>798</b>	<b>1488</b>

## SYNTHESE ACTIVITE DE MAINTIEN EN EMPLOI 2025

### ACTIONS MENEES AVEC LE COLLECTIF LANDES



Le collectif des acteurs du maintien en emploi Landes permet à chaque acteur du MDE de mieux se connaître et de se coordonner (CAP EMPLOI, CARSAT service social et risques professionnels, MDPH, TRANSITION PRO, réseau EVA, MSA, CDG, CPAM, CRIC).

Il s'est réuni 7 fois sur 2025.

Le collectif a poursuivi le travail mené pour le développement des échanges entre médecins et/ou avec les CPTS avec l'appui d'un consultant. Le service a participé à 2 réunions CPTS : Côte d'argent (Dr Bruna) et Grand Dax (Drs Sotomayor, Sanchez-Diez, Castagnon et Hemmer).

53 réunions de concertation avec les médecins du travail, les médecins libéraux et les médecins conseils ont été réalisées. Un bilan a été présenté à l'occasion d'une réunion dans le cadre du PRST4 en décembre avec 94 participants et la participation de deux médecins du travail (Drs Hemmer et Castagnon). 40 médecins traitants ont déjà participé à une réunion de concertation depuis le lancement en 2024.

Le détail de cette action figure dans la fiche action du projet de service sur le développement des partenariats.

### Partenariat CAP EMPLOI – ASSURANCE MALADIE – CARSAT SOCIAL

6 réunions entre les assistantes sociales CARSAT, CAP EMPLOI et les membres des cellules micro maintien en emploi du service se sont tenues sur chaque secteur (2 par secteurs sauf à Capbreton), permettant aux équipes d'échanger sur des parcours de salariés.

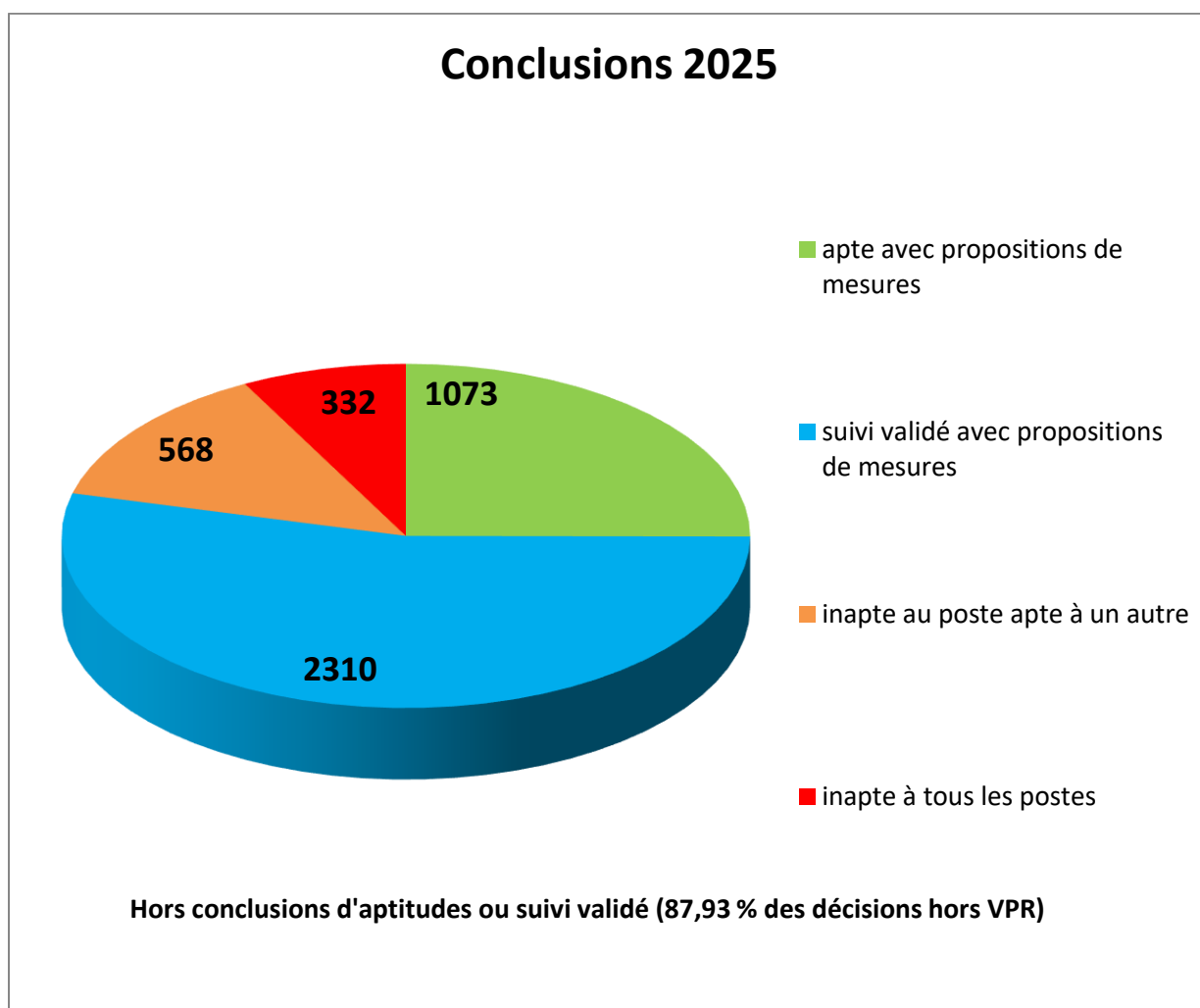
57 permanences ont été tenues par Cap emploi dans les locaux du service, facilitant les échanges avec nos équipes.

Concernant le partenariat avec CAP EMPLOI, 300 nouvelles situations ont été traitées pour des adhérents du service avec 106 maintiens en emploi et 194 maintien dans l'emploi.

L'assurance maladie a pu nous communiquer les éléments suivants sur les dispositifs mis en place concernant des salariés détectés ou accompagnés par le service :

- 44 bilans de compétence,
- 18 formations pendant un arrêt de travail,
- 114 essais encadrés,
- 1 CRPE.

## DETAIL DES CONCLUSIONS



Étiquettes de lignes	Nombre de visites	
	Ayant donné lieu à propositions de mesure	Total distinct de salariés avec propositions de mesures
Apte avec proposition de mesures	1073	945
Compte-rendu délivré	1230	1126
Suivi avec propositions de mesures	2310	1956
<b>Total général</b>	<b>4613</b>	<b>3624</b>

## DETAIL DES ANNEXES 4 (PROPOSITIONS DE MESURES)

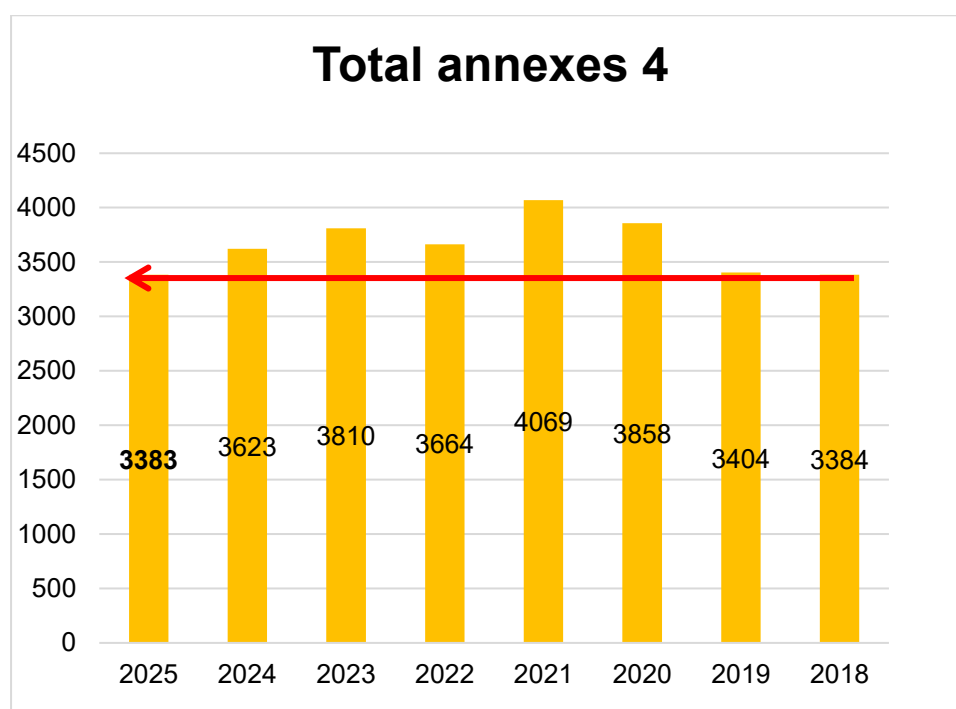
En 2025, les annexes 4 (propositions de mesures d'adaptation de postes, restrictions) sont en léger recul (3383 même niveau que 2018) après plusieurs années de progression. Elles ont concerné 2792 salariés.

Dans le détail par secteurs il existe des différences, avec d'avantage d'annexes 4 rédigées sur Mont de Marsan.

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Apte avec proposition de mesures	277	289	161	346	1073
Suivi avec propositions de mesures	293	470	501	1046	2310
<b>Total général</b>	<b>570</b>	<b>759</b>	<b>662</b>	<b>1392</b>	<b>3383</b>

2024	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Apte avec proposition de mesures	469	203	223	575	1470
Suivi avec propositions de mesures	199	582	391	981	2153
<b>Total général</b>	<b>668</b>	<b>785</b>	<b>614</b>	<b>1556</b>	<b>3623</b>

2023	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total général
Apte avec proposition de mesures	399	215	409	595	1618
Suivi avec propositions de mesures	230	456	554	952	2192
<b>Total général</b>	<b>629</b>	<b>671</b>	<b>963</b>	<b>1547</b>	<b>3810</b>



## DETAIL ENTRETIENS EMPLOYEURS

### ETUDES DE POSTE et AMENAGEMENTS DE POSTE

### RDV LIAISON – ECHANGES TRIPARTITES – ECHANGES EMPLOYEURS

2140 échanges employeurs (contre 1300 en 2024), (contre 37 en 2024), 42 RDV de liaison, (contre 17 en 2024 ), 10 échanges tripartites, 837 études de poste pour inaptitudes (contre 735 en 2024), 159 analyse de poste (contre 164 en 2024) et 208 aménagements de poste sur 2025 (contre 171 en 2024).

Détail des entretiens employeurs	(vide)	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MT MARSAN	Total
Entretien employeur	3	69	103	80	306	561
Entretien employeur (Annexe 4)		20	222	162	452	856
Entretien employeur (Procédure Inaptitude)	3	116	193	87	325	724
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>205</b>	<b>518</b>	<b>329</b>	<b>1083</b>	<b>2141</b>

Étiquettes de lignes		BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MT MARSAN	Total
Entretien tripartite		1		1	8	10
Rendez-vous de liaison		3	13	8	18	42
<b>Total général</b>		<b>4</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>26</b>	<b>52</b>

Détail des Aménagements de Poste		BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MT MARSAN	Total
Aménagement : conseil financement (FIPU)		4	7	1	4	16
Aménagement de poste		16	13	24	35	88
Aménagement de poste tertiaire		15	22	18	49	104
<b>Total général</b>		<b>35</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>88</b>	<b>208</b>

Étiquettes de lignes	(vide)	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MT MARSAN	Total
Analyse de poste	1	77	22	35	24	159
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>77</b>	<b>22</b>	<b>35</b>	<b>24</b>	<b>159</b>

Étiquettes de lignes	(vide)	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Etude de poste et des conditions de travail	1	75	229	232	300	837
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>75</b>	<b>229</b>	<b>232</b>	<b>300</b>	<b>837</b>

## DETAIL DES VISITES DE MI-CARRIERE

1201 visites de mi-carrière se sont tenues contre 504 sur 2024 pour des salariés âgés de 43 à 45 ans.  
1087 visites ont été réalisées par les infirmiers sur délégation.

## DETAIL DES VISITES A LA DEMANDE

2623 visites à la demande se sont tenues pour 2200 salariés (contre 2672 en 2024).

Parmi ces visites :

-1383 ont été suivies de préconisations du médecin du travail.

-1110 ont été organisées sans information de l'employeur (visites confidentielles - à la demande du salarié).

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	133	195	192	281	801
VISITE DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	122	115	37	344	618
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	218	400	213	373	1204
<b>Total général</b>	<b>473</b>	<b>710</b>	<b>442</b>	<b>998</b>	<b>2623</b>

Étiquettes de lignes	Nombre de visites	Total salariés
BISCARROSSE	473	371
CAPBRETON	710	618
DAX	442	400
MONT DE MARSAN	998	826
<b>Total général</b>	<b>2623</b>	<b>2200</b>

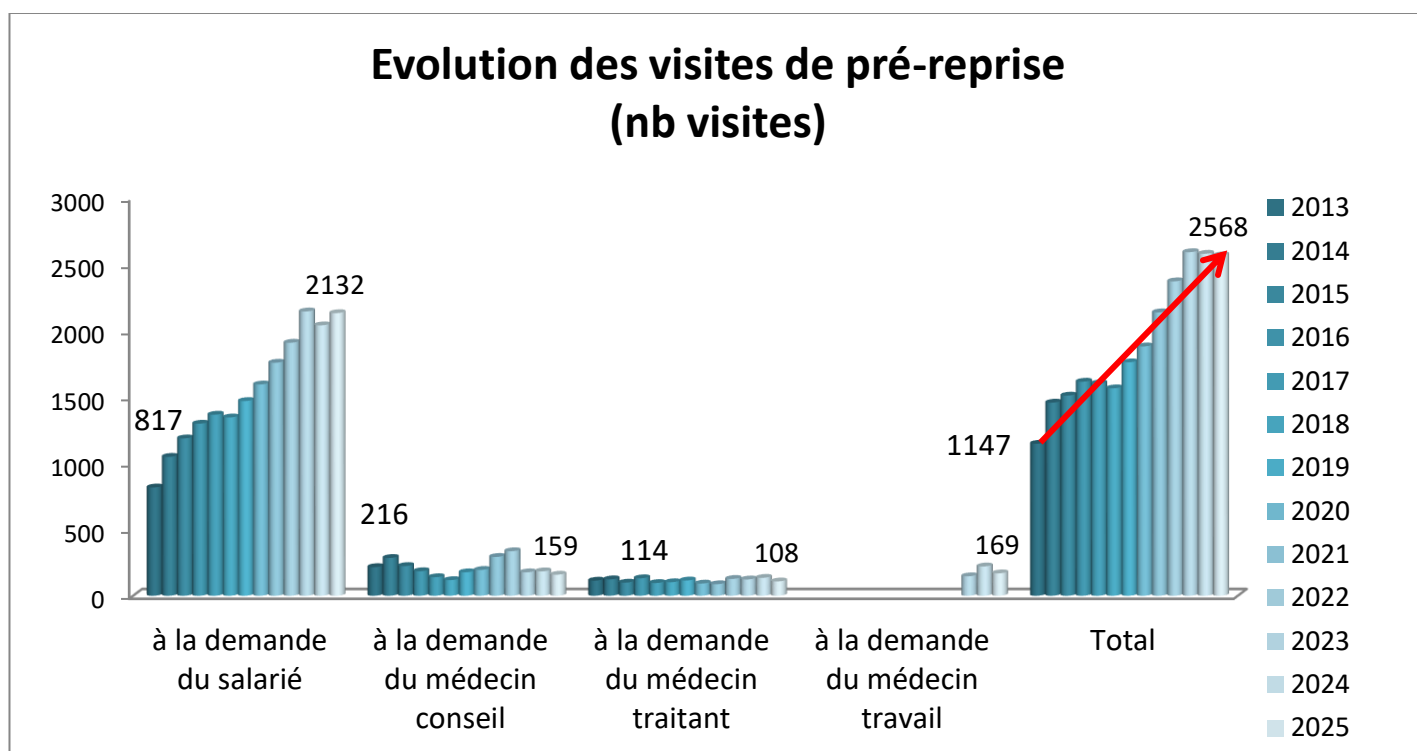
Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Apte avec proposition de mesures	87	74	46	105	312
Inapte à tous les postes	5	50	5		60
Inapte au poste	5	30	8	71	114
Suivi avec propositions de mesures	118	211	155	413	897
<b>Total général</b>	<b>215</b>	<b>365</b>	<b>214</b>	<b>589</b>	<b>1383</b>

Visites confidentielles	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
Pas de fiche délivrée	110	71	107	43	331
<b>Total général</b>	<b>110</b>	<b>71</b>	<b>107</b>	<b>43</b>	<b>331</b>

Étiquettes de lignes	Nombre de visites
Féminin	1452
Masculin	1171
<b>Total général</b>	<b>2623</b>

## DETAIL DES VISITES DE PRE REPRISE (VPR)

Sur 2025 on relève 2568 visites de pré-reprise pour 2071 salariés. Les VPR sont au même niveau qu'en 2024 (-12). Les infirmiers ont en réalisé 213 (contre 345 en 2024) pour les demandes salariés et médecins du travail. 1227 VPR ont été suivies d'un compte-rendu envoyé à l'employeur et au salarié, soit 47,7% des VPR.



Étiquettes de lignes	Infirmier.ère	Médecin	Total
DEMANDE DU MEDECIN CONSEIL	1	158	159
DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	26	143	169
DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT	2	106	108
DEMANDE DU SALARIE	184	1948	2132
<b>Total général</b>	<b>213</b>	<b>2355</b>	<b>2568</b>

**DETAIL VPR PAR SECTEUR / AGE / SEXE**

<b>2025</b>	<b>BISCARROSSE</b>	<b>CAPBRETON</b>	<b>DAX</b>	<b>MONT MARSAN</b>	<b>Total</b>
DEMANDE MEDECIN CONSEIL	15	12	64	68	159
DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	42	23	19	85	169
DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT	6	11	66	25	108
DEMANDE DU SALARIE	440	666	425	601	2132
<b>Total général</b>	<b>503</b>	<b>712</b>	<b>574</b>	<b>779</b>	<b>2568</b>

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>BISCARROSSE</b>	<b>CAPBRETON</b>	<b>DAX</b>	<b>MONT MARSAN</b>	<b>Total</b>
<b>DEMANDE MEDECIN CONSEIL</b>					
Compte-rendu délivré	7	4	49	39	99
<b>DEMANDE MEDECIN DU TRAVAIL</b>					
Compte-rendu délivré	24	1	6	25	56
<b>DEMANDE DU MEDECIN TRAITANT</b>					
Compte-rendu délivré	3	5	52	12	72
<b>DEMANDE DU SALARIE</b>					
Compte-rendu délivré	278	175	324	223	1000
<b>Total général</b>	<b>312</b>	<b>185</b>	<b>431</b>	<b>299</b>	<b>1227</b>

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Féminin</b>	<b>Masculin</b>	<b>Total</b>
16 - 20	2	4	6
21 - 30	131	93	224
31 - 39	258	164	422
40 - 49	391	287	678
50 - 55	297	236	533
56 - 60	240	271	511
61 et plus	99	95	194
<b>Total général</b>	<b>1418</b>	<b>1150</b>	<b>2568</b>

## DETAIL DES VISITES DE REPRISE (VR)

Étiquettes de lignes	Infirmier.ère	Médecin	Total
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL		891	891
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	2	2936	2938
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE		194	194
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	413	33	446
<b>Total général</b>	<b>415</b>	<b>4054</b>	<b>4469</b>

### DETAIL VR PAR SECTEUR / AGE / SEXE

Étiquettes de lignes	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT MARSAN	Total
APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	139	215	265	272	891
APRES MALADIE	468	554	837	1079	2938
APRES MAL. PROFESSIONNELLE	36	51	45	62	194
APRES MATERNITE	46	117	118	165	446
<b>Total général</b>	<b>689</b>	<b>937</b>	<b>1265</b>	<b>1578</b>	<b>4469</b>

Étiquettes de lignes	Féminin	Masculin	Total général
16 - 20	11	40	51
21 - 30	326	294	620
31 - 39	580	377	957
40 - 49	514	517	1031
50 - 55	364	410	774
56 - 60	331	401	732
61 et plus	158	146	304
<b>Total général</b>	<b>2284</b>	<b>2185</b>	<b>4469</b>

## DETAIL DES ENTRETIENS PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL ET ASSISTANTES SOCIALES

Les salariés accompagnés par un psychologue sont au nombre de 786 et par une assistante sociale au nombre de 812. Au total 1598 salariés distincts ont bénéficié d'un accompagnement social.

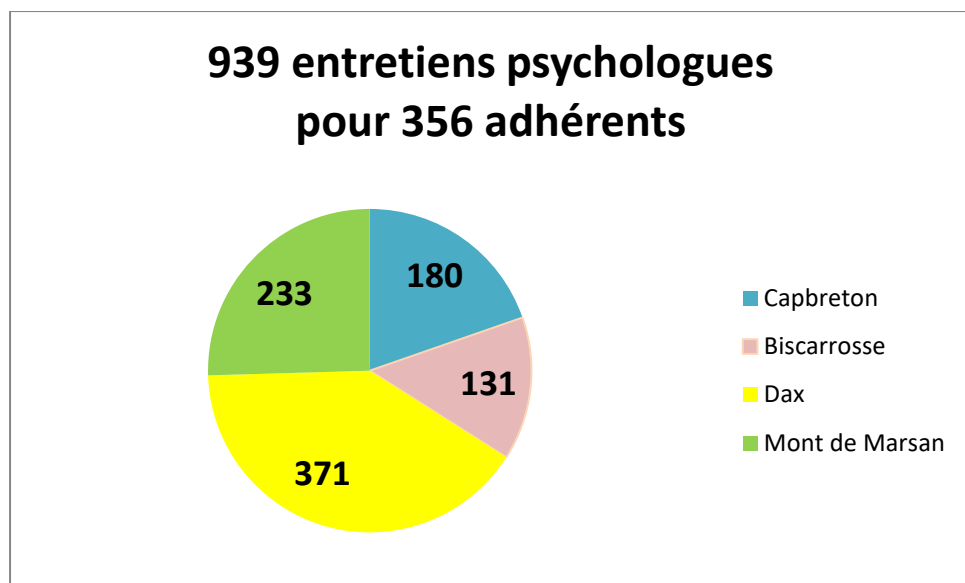
Parmi eux 997 salariés ont été pris en charge pour la première fois en 2025 et 581 ont bénéficié d'un suivi.

Les adhérents bénéficiaires des entretiens assistantes sociales sont au nombre de 479 et des entretiens psychologues au nombre de 356.

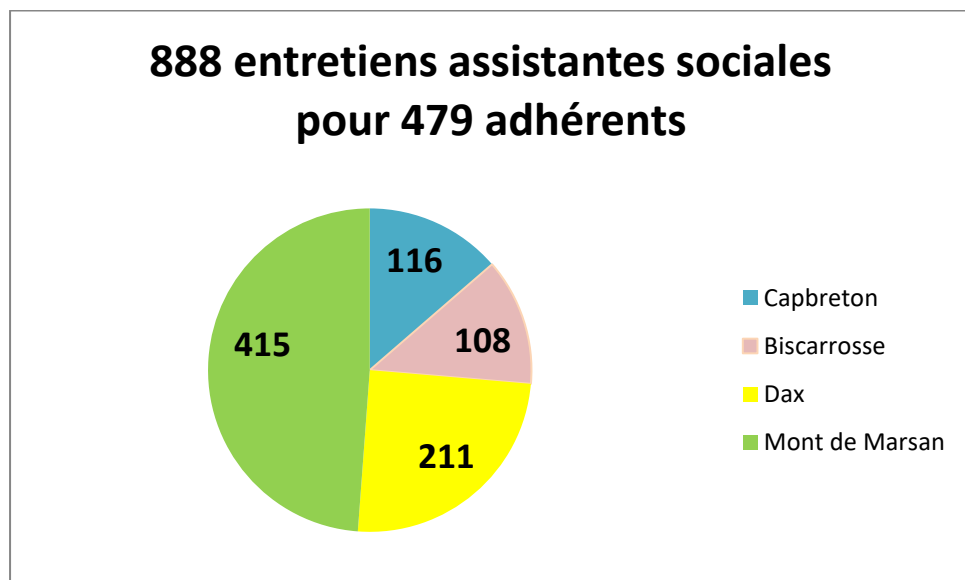
Au total 722 adhérents distincts ont bénéficié d'un accompagnement social pour leur salarié.

En 2025, le suivi des parcours des salariés accompagnés a été intégré au logiciel métier. Les premiers résultats seront disponibles en 2026.

### Détail par secteurs

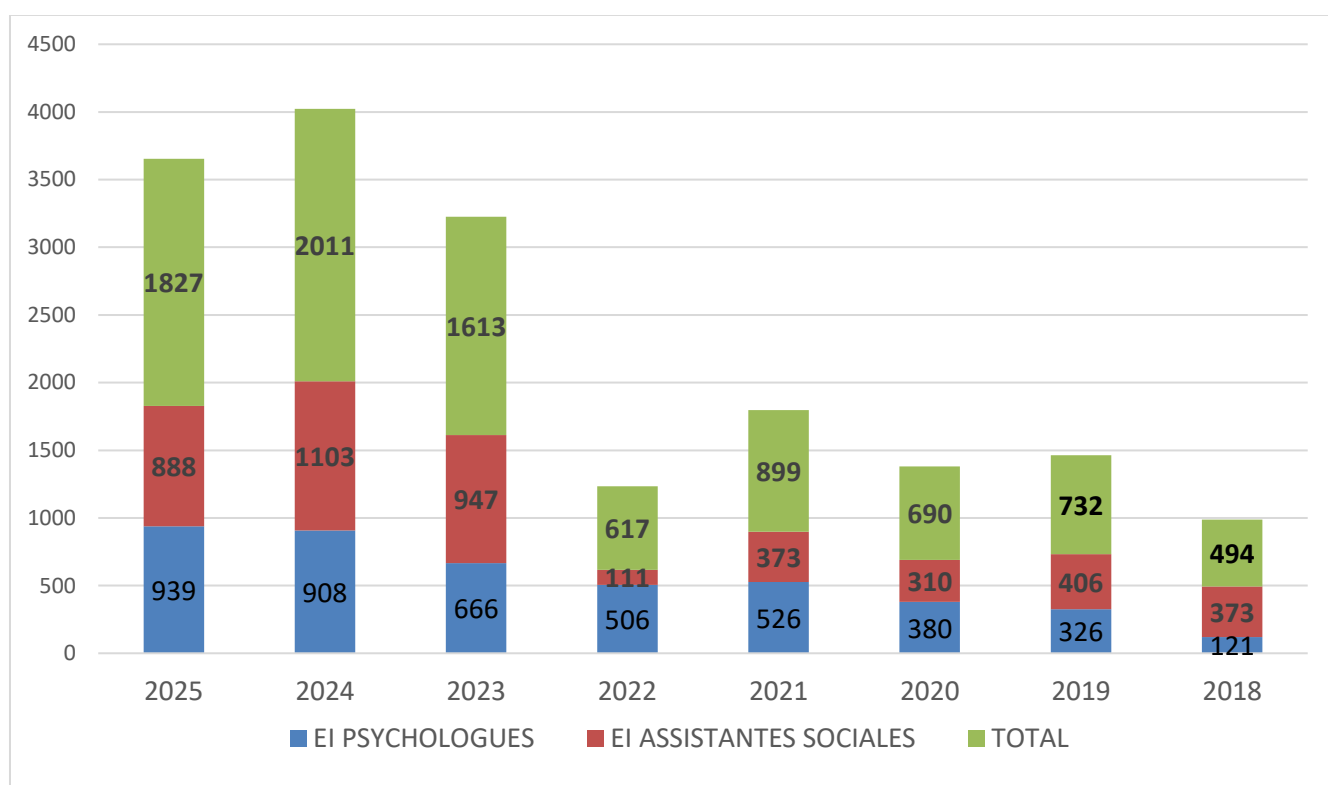


Contre 908 en 2024



Contre 1103 en 2024

## EN NOMBRE ENTRETIENS

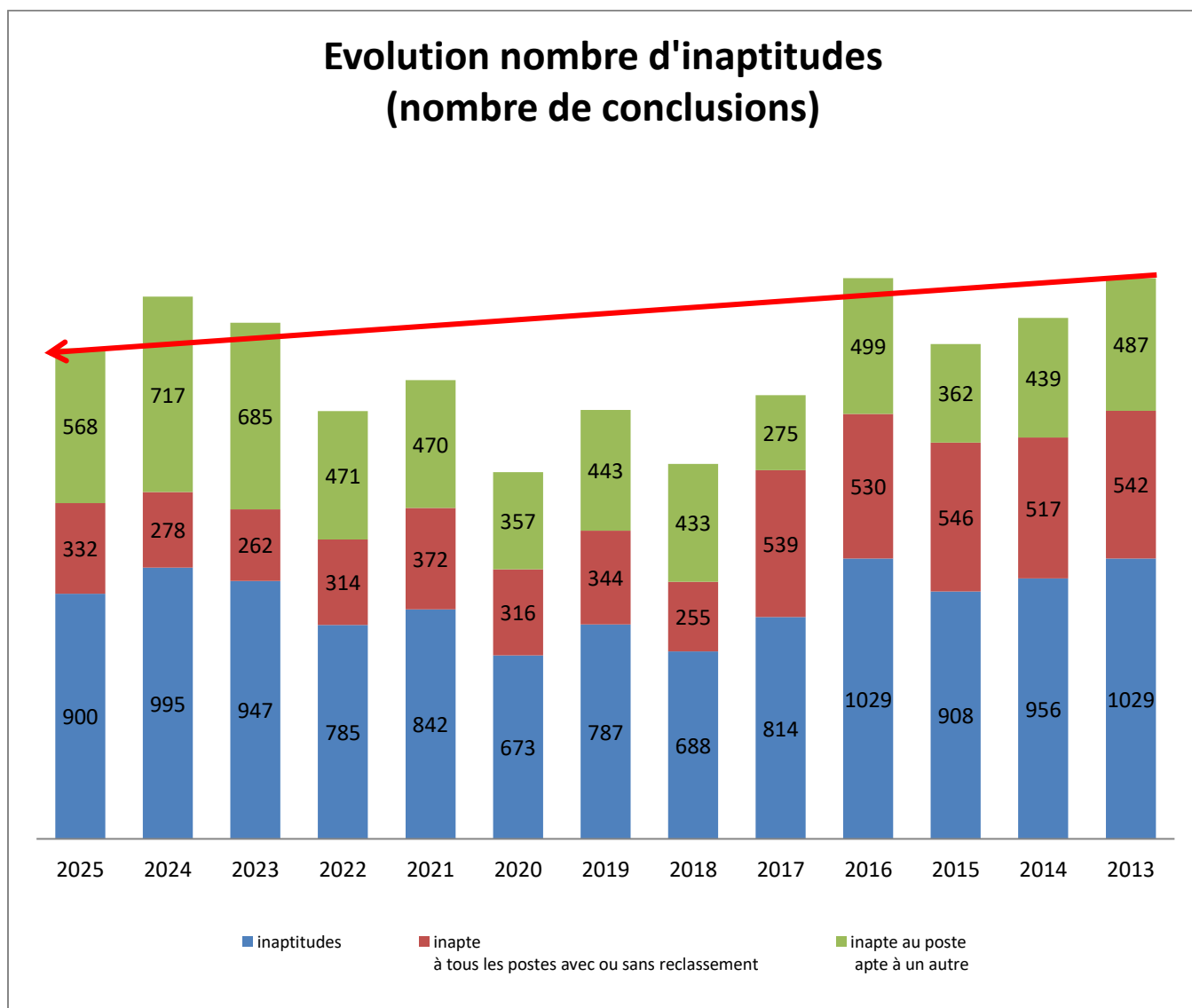


## DETAIL DES RDV PROPOSES ET NON CONFIRMES PAR LES SALARIES

Pour chaque proposition de RDV avec une assistante sociale ou un psychologue, une fiche d'intervention est saisie en non aboutie si le salarié n'a pas contacté le service pour prendre RDV dans les 3 mois. Ces orientations non abouties représentent 22 % de l'activité.

Étiquettes de lignes	(vide)	BISCARROSSE	CAPBRETON	DAX	MONT DE MARSAN	Total
FI non Abouti Assistante Sociale	4	36	77	62	210	389
FI Non Abouti Psychologue		23	22	18	66	129
<b>Total général</b>	<b>4</b>	<b>59</b>	<b>99</b>	<b>80</b>	<b>276</b>	<b>518</b>

## INAPTITUDES 2025



### DETAIL INAPTITUDES PAR AGE / SEXE / SECTEUR

**891 salariés déclarés inaptés (contre 913 en 2024), soit 1,1% des salariés suivis.**

**63% des inaptitudes ont été prononcées sans possibilité de reclassement.**

Sur ces inaptitudes, par tranche d'âge :

29 salariés ont moins de 26 ans,

313 salariés ont entre 26 et 45 ans,

249 salariés ont entre 46 et 55 ans,

291 salariés ont entre 56 et 65 ans,

3 salariés ont plus de 66 ans.

Inaptitudes par sexe	Nombre de visites	Nb salariés
Féminin	502	497
Masculin	398	394
<b>Total général</b>	<b>900</b>	<b>891</b>

Détail inaptitudes	Nombre de visites
<b>Inapte à tous les postes</b>	
L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi	285
Reclassement possible	20
Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé	27
<b>Inapte au poste</b>	
L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi	188
Reclassement possible	310
Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé	70
<b>Total général</b>	<b>900</b>

Visite ayant donné lieu à l'inaptitude	Nombre de visites
EXAMEN MEDICAL A L'EMBAUCHE (art.R.4624-24)	1
VISITE A LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE	15
VISITE A LA DEMANDE DU MEDECIN DU TRAVAIL	123
VISITE A LA DEMANDE DU SALARIE	36
VISITE DE REPRISE APRES ACCIDENT DU TRAVAIL	120
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE	526
VISITE DE REPRISE APRES MALADIE PROFESSIONNELLE	75
VISITE DE REPRISE APRES MATERNITE	1
VISITE OCCASIONNELLE ORIENTATION IDEST	3
<b>Total général</b>	<b>900</b>

## INAPTITUDES PAR SECTEUR

Secteurs et années	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
BISCARROSSE	89	85	117	104	84	94	143	168
CAPBRETON	154	271	138	205	192	247	282	208
DAX	233	196	206	254	281	328	303	241
MONT DE MARSAN	211	230	223	279	228	284	267	283
<b>Total général</b>	<b>687</b>	<b>782</b>	<b>684</b>	<b>842</b>	<b>785</b>	<b>953</b>	<b>995</b>	<b>900</b>

Sur le suivi des salariés déclarés inaptes :

En 2025, 891 salariés ont été déclaré inaptes.

Parmi eux en avril 2026 :

- 158 étaient inscrits chez un adhérent du service (17,7%),
- 733 sont inconnus du service, (sans situation de travail en cours chez un adhérent).

En 2024, 958 salariés ont été déclarés inaptes.

Parmi eux, en avril 2025 :

- 167 étaient inscrits chez un adhérent du service (17,4%),
- 791 sont inconnus du service, (sans situation de travail en cours chez un adhérent).

En 2023, 913 salariés ont été déclaré inaptes.

Parmi eux en avril 2025 :

- 185 étaient inscrits chez un adhérent du service (20,2%),
- 728 sont inconnus du service, (sans situation de travail en cours chez un adhérent).

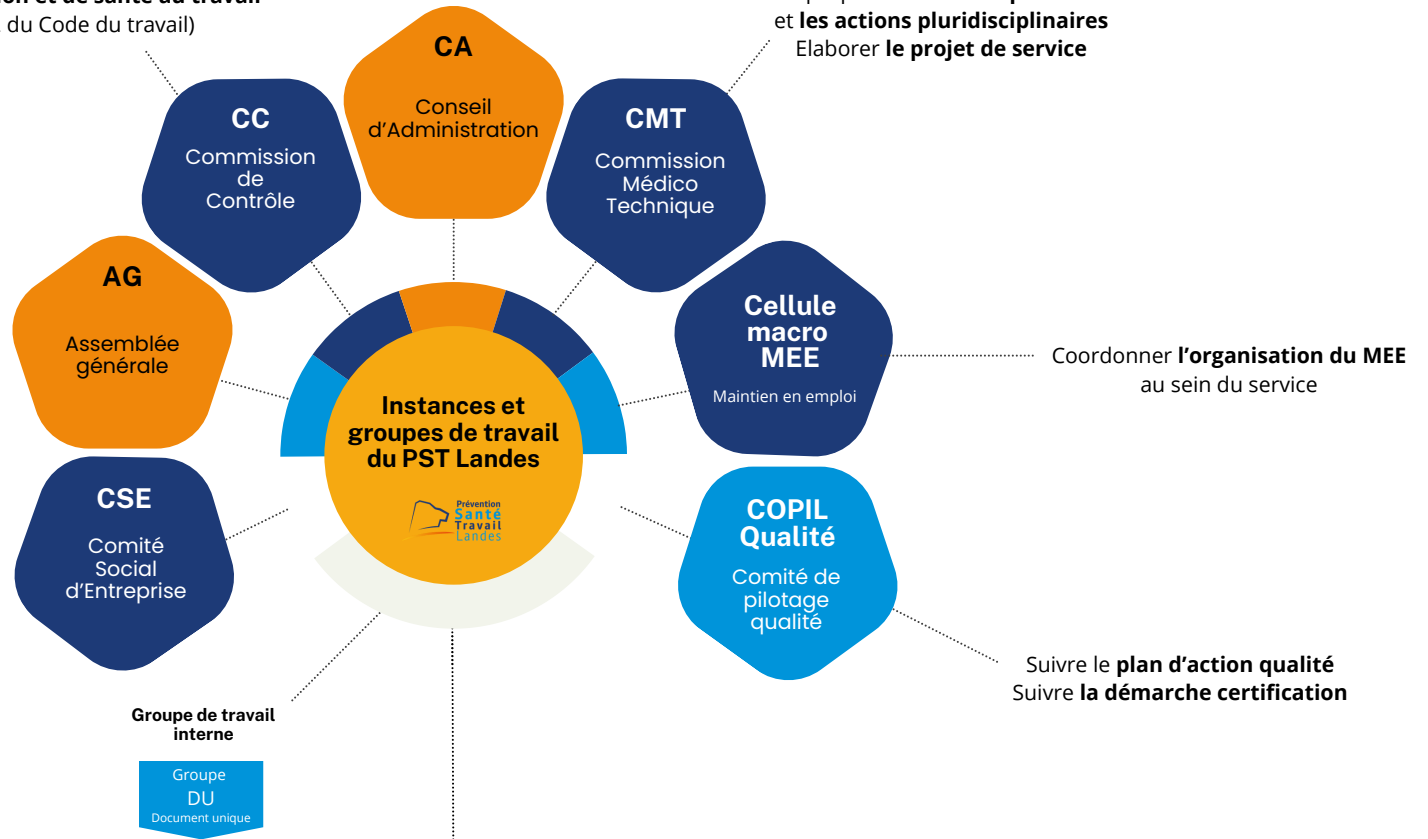
**Fait à Saint Pierre du Mont  
le 2 avril 2026**

**La Directrice du PST Landes  
Anne PLANTIF**

---

Consulter sur **l'organisation et la gestion du service de prévention et de santé au travail** (art.D4622-42 du Code du travail)

Formuler des propositions sur **les priorités du service et les actions pluridisciplinaires**  
Elaborer le **projet de service**



Axe

1

Axe

2

Groupes de travail (GT) projet de service 2024-2028

Axe

3

Axe

4

**MAINTIEN EN EMPLOI**

**PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS**

**SUIVI INDIVIDUEL**

**COMMUNICATION**

GT OFFRE ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR LA CELLULE

GT PROMOTION NOUVEAUX DISPOSITIFS

GT PARTENARIATS AVEC ACTEURS MEE

GT FE

GT APPTIV

GT DU/BTP

GT SENSI ERGO

GT RPS/DU

GT RPS ECHANGES COLLECTIFS

GT TMS GRANDE DISTRI

GT TMS AIDE À LA PERSONNE

GT ADDICTIONS

GT RADON

GT TOXILIST

GT ESCAPE GAME

GT CATÉGORISATION DES RISQUES

GT PROCESS CONVOCATION

GT ACTIONS D'INFO ET DÉPISTAGE CANCERS

GT COMMUNICATION VERS ADHÉRENTS

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 2
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>	Date : 03/07/2025
	<b>Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Informers les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'offre d'accompagnement proposé par la cellule Maintien en Emploi (MEE)</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p><u>Besoin</u> : Répondre à la réforme 2021</p> <p><u>Problématique</u> : Méconnaissance de la cellule</p> <p><u>Enjeux</u> : développer le maintien en emploi et intégrer les nouveaux publics (TNS)</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer l'information ou informer les adhérents, les affiliés et les salariés sur l'accompagnement possible par la cellule Macro MEE du PST Landes
<b>Descriptif de l'action :</b>	Informers à partir de la diffusion d'outils et la réalisation de modules de sensibilisations : Sensibilisations adhérents / salariés, Site internet, Plaquettes
<b>Public ciblé :</b>	<p>Priorité aux Adhérents et Travailleurs Non-Salariés (TNS)</p> <p>Salariés des grandes et moyennes entreprises et/ou IRP à la demande</p> <p>Si possible Adhérents Entreprises de Travail Temporaires (ETT)</p> <p>Chefs entreprises et TNS pour le dispositif AMAROK</p>
<b>Acteurs :</b>	Cellule Macro Membres groupe de travail
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	Cellule Macro
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	<p>Equipes du PSTL / Partenaires extérieurs (association TNS sur MDM)</p> <p>Contributeurs : AS, C.Bourderon, IDEST cellule pour sensibilisation MEE</p> <p>Contributeurs AMAROK : ensemble des psychologues</p>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Site internet du PSTL / logiciel métier Uegar Dispositif AMAROK
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<p><b>Livrables:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaquette sur la cellule sous divers format (Q/R code)</li> <li>• Livrable adapté à l'offre vers les indépendants</li> <li>• Campagnes de com réseaux sociaux vers TNS sans salarié et mailing vers dirigeants TNS adhérents</li> <li>• Communication amarok en interne à réaliser</li> <li>• Informations déposées sur le Site Internet</li> <li>• Modules de sensibilisations avec questionnaires d'évaluation des connaissances et mobilisation après les sensibilisations (à 6 mois et 1 an)</li> <li>• Outil AMAROK</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 2
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>	
	<b>Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule</b>	<b>Fiche action 1</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>NB : Questions sur le MEE dans le Questionnaire annuel adhérent (certification)</li> </ul> <p><b>Actions:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement du dispositif AMAROK</li> <li>Déploiement de modules de sensibilisations Adhérents et TNS avec 2 questionnaires évaluant l'état des connaissances sur le MEE avant et après</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Meilleure connaissance des accompagnements en MEE, Meilleure accessibilité aux prestations dans le MEE.
<b>Indicateur(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 sensibilisations faites auprès des adhérents, affiliés</li> <li>Nbre sensibilisations faites auprès des salariés</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>De réalisation :</li> <li>De résultat : 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>28 salariés sensibilisés</li> <li>21 adhérents et affiliés sensibilisés</li> <li>Nbre de sollicitations par mail à la cellule Macro : 31</li> <li>Nbre de consultations des pages cellule MEE du site internet : NC</li> <li>Nombre de chefs d'entreprises et affiliés ayant répondu +/- accompagnés par le service à la suite du dispositif AMAROK</li> <li>7 accès à la plateforme AMAROK</li> <li>5 évaluations sur la santé entrepreneuriale terminées</li> <li>4 évaluations de l'échelle de Burnout terminées</li> <li>1 accès au formulaire de prise de contact</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>D'impact :</li> </ul>	Evaluation et analyse des questionnaires sur l'état des connaissances de la cellule macro MEE (2024-2028)
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<p>Début 2024, déployer jusqu'en 2028</p> <p>Livrable/ Date de livraison attendue</p> <p>2023 : Formation dispositif AMAROK/ Psychologues</p> <p>2024 : Livraison du module adhérent et de la plaquette</p> <p>2025 : Livraison du module TNS et déploiement des modules</p> <p>2026 : mailing de com d'affiliation vers dirigeants d'adhérents et com réseaux sociaux vers TNS</p> <p>2025 : com amarok en réunion métier THSCRPE/IDEST</p> <p>2026 : com amarok en réunion Médecin</p> <p>Second semestre 2025 : nouvelle campagne interentreprise DAX/MDM/ASA/HAGETMAU/BISCA</p> <p>Communication vers tout le personnel que sensibilisation en intra</p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 2
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 03/07/2025
	<b>Objectif 1 : Accompagner le déploiement de la cellule</b>	<b>Fiche action 1</b>	
		2026 : déploiement module sensibilisation vers les salariés en inter-entreprise	

En 2024, la cellule a finalisé le module de présentation en vue de son déploiement sur chaque secteur en 2025.

Le site internet du service a été mis à jour.

En 2025, les sensibilisations se sont tenues sur Biscarrosse, Saint Geours de Maremne, Dax et Saint Pierre du Mont.

Le service a poursuivi le déploiement du dispositif AMAROK pour les chefs d'entreprise mais sans assurer les entretiens psychologues.


Les indicateurs AMAROK :

- 7 accès à la plateforme AMAROK
- 5 évaluations sur la santé entrepreneuriale terminées
- 4 évaluations de l'échelle de Burnout terminées
- 1 accès au formulaire de prise de contact

L'adresse mail de la cellule maintien en emploi a reçu 31 sollicitations :

- 3 émanant de salariés,
- 23 émanant des médecins conseils pour des visites de pré-reprise (VPR),
- 74 émanant des techniciennes de l'assurance maladie pour des VPR
- 1 demande de suivi émanant d'un médecin conseil,
- 4 demandes d'actions en milieu de travail émanant d'employeurs.



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP</b>	<b>Fiche action 1</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Promouvoir les nouveaux dispositifs : visites de mi-carrière, rendez-vous de liaison, visites de reprise...</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p><b>Besoin :</b> Détecter le plus tôt possible le risque de désinsertion pour pouvoir leur proposer un parcours adapté à leur situation.</p> <p><b>Problématiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux salariés avec situations déjà dégradées au moment de la visite de pré-reprise</li> <li>• Nouveaux dispositifs récents non connus des salariés/adhérents</li> <li>• Peu de communication vers les adhérents sur ses dispositifs</li> </ul> <p><b>Enjeux :</b> PRST4 sous-groupe 1</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Favoriser la détection précoce de désinsertion professionnelle
<b>Descriptif de l'action :</b>	Développer la mise en place des nouveaux dispositifs (rdv de liaison, visites de mi-carrière, visites de pré-reprise, visites de reprise...) et en assurer un suivi
<b>Public ciblé :</b>	Salariés Adhérents pour RDV liaison
<b>Acteurs :</b>	<b>Cellule Macro MEE</b> <b>Cellules micro</b> Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	
• <b>Groupe de travail :</b>	<b>Cellule Macro Maintien en emploi</b>
• <b>Contributeurs :</b>	<b>Equipes du PST Landes / Partenaires extérieurs / Collectif 40</b>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Uégar et SAMI
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Tableau de suivi des actions menées Grille ou fiche bilan à 6 mois et un an
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	
<b>Indicateur(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbre de RDV liaisons réalisés par an : 42</li> <li>• Nbre de visites pré-reprise (1mois/2mois/3mois) réalisées par an : 2568 contre 2579 en 2024</li> <li>• Nbre de visites de reprise réalisées par an : 4469 contre 4579 en 2024</li> <li>• Nbre de visites de mi-carrière réalisées par an : 1201 contre 504 en 2024</li> </ul>
• <b>De réalisation : 2025</b>	
• <b>De résultat :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nbre de RDV liaisons suivi d'une VPR</li> <li>• Nb de RV de liaison avec solution MEE apportée</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP</b>	<b>Fiche action 1</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb échanges tripartites organisés par le PST Landes : 17</li> <li>Nbre Visites mi carrière avec orientations MEE : 2</li> <li>Nbre visites pré-reprise avec orientations MEE (AS/Psy/Partenaires etc. ...) : 761</li> <li>Nbre de pré-reprises suivi de Compte rendu : 1374</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>D'impact :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Devenir des salariés vus en VPR à 6 mois (reclassement/ /maintien au poste/départ de l'entreprise etc. ...)</li> <li>Devenir des salariés vus en VMC avec orientations MEE à 1 an</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Début 2024, déployer jusqu'en 2028 Livrable/ Date de livraison attendue

En 2024, le service a poursuivi le déploiement des dispositifs de mi-carrière, RDV de liaison et visite de pré-reprise et reprise.

Un bilan de l'activité psycho-sociale a été réalisée sur 2024 (en PJ).

Il inclue des éléments permettant de disposer d'un suivi plus qualitatif des parcours de salariés.

L'assurance maladie a pu nous communiquer les éléments suivants sur les dispositifs mis en place concernant des salariés détectés ou accompagnés par le service :

- 41 bilans de compétence,
- 44 formations,
- 62 essais encadrés hors entreprise,
- 29 essais encadrés dans l'entreprise,
- 3 CRPE,
- 2 PMSMP.

CAP EMPLOI a pu nous communiquer les éléments suivants sur les salariés accompagnés et les dispositifs mobilisés avec eux :

- 273 dossiers ont été ouverts à Cap Emploi sur 2024 aboutissant à 129 maintiens réussis,
- 225 mesures mobilisées pour une enveloppe de 492 000 euros,
- 6 mesures de reconnaissance de la lourdeur du handicap,
- 21 essais encadrés,
- 96 mesures diverses telles que prothèse auditive, CRPE, auxiliaariat professionnel ...)

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 03/03/2026
	<b>Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP</b>	<b>Fiche action 2</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Développer et renforcer les partenariats avec les acteurs externes du maintien en emploi</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<u>Problématiques :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'échanges avec certains partenaires tels que les médecins traitants, médecins conseil, Cap emploi...</li> <li>• Multiplicité des instances (assurance maladie)</li> </ul> <u>Enjeux :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécuriser les parcours</li> <li>• Prévenir les ruptures de parcours</li> </ul> PRST4/ sous-groupe 2
<b>Objectifs de l'action :</b>	. Développer les partenariats (à la fois renforcer les existants et en créer de nouveaux) et leur coordination entre les acteurs . Rendre lisible le parcours des salariés entre tous les partenaires
<b>Descriptif de l'action :</b>	. Mise en place de réunions avec des médecins du département (généralistes/spécialistes) . Coordination des parcours avec les partenaires MEE
<b>Public ciblé :</b>	<u>Salariés accompagnés par de multiples partenaires du MEE</u> <u>Partenaires actuels :</u> Assurance maladie (service social et médecins conseil), MLPH, Cap emploi, Agefiph, MSA, centre de gestion, service social CARSAT... <u>Nouveaux partenaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ACTIF AVENIR (acteurs CEP), Transition pro</li> <li>• Médecins traitants, représentants URPS au niveau départemental</li> <li>• Association rénovation (prévention suicide)</li> <li>• CCI, CMA</li> <li>• Réseau des experts comptables (pour TNS)</li> <li>• CPTS</li> </ul>
<b>Acteurs :</b>	Christelle Carrère
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> </ul>	Cellule Macro Maintien en Emploi
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	O Tempora et certains partenaires du collectif MEE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de suivi des partenariats</li> <li>• Outil de gestion de projet</li> <li>• Enquête de satisfaction salarié (créée et utilisée par le Collectif MEE 40 ?)</li> <li>• Enquête satisfaction auprès des partenaires</li> </ul>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement de conventions de partenariat</li> <li>• Réalisation de réunions et/ou de sensibilisations</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 03/03/2026
	<b>Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP</b>	<b>Fiche action 2</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation à des réunions inter-institutionnelles (EPI/MLPH, Cap emploi, service social CARSAT, cellule PDP CPAM et SAMSAH...)</li> <li>• Projet d'observatoire MEE</li> <li>• Guide de mobilisation des médecins traitant sur le maintien en emploi</li> <li>• <b>Organisation d'une réunion départementale</b> par le collectif MEE 40 envers les médecins traitants</li> <li>• Poursuite des réunions du collectif MEE 40</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Maillage renforcé avec les partenaires locaux
<b>Indicateur(s) :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation : 2025</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nb d'orientations vers CAP EMPLOI : 102 15 pour maintien en emploi 71 pour maintien dans l'emploi 1 pour recherche d'emploi 1 pour sécurisation à l'embauche 14 pour évolution professionnelle</li> <li>- Nb de réunions de concertations : 53</li> <li>- Nb de COPIL réunions de concertation : 3 (Dr Hemmer et Castagnon)</li> <li>- Nb Orientations médecins conseil PDP : 159 VPR</li> <li>- Nombre de participation réunions EPI/MLPH : 19</li> <li>- Nombre de participations réunions SAMSAH : 1</li> <li>- Nombre de permanences CAP EMPLOI/ HELP : 8 permanences HELP de CRIC (établissement de réadaptation professionnelle) et 4 permanences de conseillers CAP EMPLOI</li> <li>- Participation à la SEEPH 2025 : NA</li> <li>- 1 participation à 1 réunion organisée par le PLI de Tarnos (mai 2025)</li> <li>- 5 réunions de secteurs CARSAT/CapEmploi/Cellules micro</li> <li>- 50 orientations vers le service social CARSAT</li> <li>- 7 réunions du collectif MEE40</li> <li>- 1 réunion territoriale avec les médecins : 11 décembre 2025 avec 94 participants et participation Dr Hemmer et Castagnon</li> <li>- 2 réunions CPTS Côte d'argent (Dr Bruna) et Grand Dax (Dr Sotomayor, Sanchez-Diez, Castagnon et Hemmer)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de satisfaction salariés : Questionnaire mesurant le partenariat (liste déroulante), qualité de l'accompagnement en fin de suivi</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 1 : Maintien en emploi</b>		Date : 03/03/2026
	<b>Objectif 2 : Renforcer la détection précoce du risque de PDP</b>	<b>Fiche action 2</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de satisfaction des partenaires : questionnaire</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>D'impact :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouveaux partenaires identifiés</li> <li>Nb de participation aux réunions des CPTS</li> <li>Taux de parcours coordonnés avec partenaires MEE externes</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel :</b> (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))	5 ans Livrable/ Date de livraison attendue

En 2025, outre les indicateurs figurant en vert ci-dessus, le service a poursuivi ses partenariats avec les acteurs du maintien en emploi à travers les réunions du collectif maintien en emploi 40 et les réunions spécifiques avec chaque partenaires (CAP EMPLOI, MLPH, SAMSAH TC, CPAM, PLI).

Un ou plusieurs membres de la cellule macro maintien en emploi du service ont participé aux réunions avec les partenaires.

Le service a notamment déployé les réunions de concertation avec les médecins du travail, les médecins libéraux et les médecins conseils. 53 se sont tenues sur 2025.

Une réunion régionale de présentation du dispositif s'est tenue sur Pessac le 11 décembre 2025 dans le cadre des travaux du PRST4 avec 95 participants et la participation du Dr Hemmer et Castagnon. (synthèse en P.J. Dr Hemmer). (Présence de DREETS NA/ CAPEMPOI/CPTS/CARSAT/CROCT/URPS des médecins libéraux/AGEFIPH/PRESANSE NA ).


5 réunions entre les AS CARSAT, CAP EMPLOI et les membres des cellules micro maintien en emploi du service se sont tenues sur chaque secteur (1 à 2 par secteurs sauf à Capbreton), permettant aux équipes d'échanger sur des parcours de salariés.

La cellule macro s'est réunie 7 fois et le collectif maintien en emploi 7 fois également.


Réunion CPTS :

Il s'est tenu une réunion de la CPTS Côte d'argent (Dr Bruna) et une réunion du Grand Dax (Dr Sotomayor, Sanchez-Diez, Castagnon et Hemmer) avec 27 participants dont 7 professionnels de santé et des structures telle que les associations de patients (Ligue contre le cancer, Les Seintillantes), le centre hospitalier de Dax (service social, 3C, cancérologie).



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	Optimiser les process de réalisation des Fiches d'entreprise pour répondre aux besoins de création ou de mise à jour
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>La réforme impose de nouveaux objectifs quantitatifs et de traçabilité en ce qui concerne la réalisation des Fiches d'Entreprise.</p> <p>Répondre aux exigences réglementaires et de certification concernant la FE et sa périodicité de mise à jour (4 ans).</p> <p>Les modèles de FE actuels ne permettent pas une bonne exploitation : traçabilité et recherche d'informations (pour préparer des interventions par exemple).</p> <p><u>Etat des lieux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9880 adhérents concernés (72166 salariés déclarés) incluant les Saisonniers, <ul style="list-style-type: none"> <li>o 9311 (72044 salariés déclarés) sans les Saisonniers (soit 569 saisonniers),</li> </ul> </li> <li>- 1000 nouveaux adhérents par an (963 au 30/11/2023),</li> <li>- Turnover important des nouveaux adhérents,</li> <li>- FE réalisées (maj et création) en : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 2022 : 793</li> <li>o 2021 : 846</li> <li>o 2020 : 412 (COVID)</li> <li>o 2019 : 707</li> </ul> </li> <li>- Nbre d'adhérents couverts par une FE de moins de 4 ans à fin 2023 (période 2019-2023) : 2567, ce qui représente 33614 salariés (requête incluant les années 2019-2023), <ul style="list-style-type: none"> <li>o 1768 Créations de FE,</li> <li>o 895 Mises à jour de FE,</li> <li>o 96 Créations suivies d'une mise à jour,</li> </ul> </li> <li>- Nombre d'adhérents avec une FE créée mais non à jour = <math>9880 - 5424 - 2567 = 1889</math>, soit 23656 salariés déclarés,</li> <li>- Nombre d'adhérents non couverts par une FE : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 5424, soit 14896 salariés déclarés,</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Argumentaire réglementaire :</u> création de la FE dans l'année d'adhésion, mise à jour FE tous les 4 ans, réalisation des FE pour tous les adhérents (9880),</p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Proposer un ou plusieurs process afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'identifier les dangers pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Tracer les expositions des salariés</li> <li>o Fournir un document de référence (la FE) à l'entreprise pour son EvRP,</li> </ul> </li> <li>- De produire davantage de FE.</li> </ul> <p>Assurer la cohérence entre process FE et autres process du PST Landes (traçabilité, autres AMT, ...)</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Concevoir un nouveau process de réalisation des FE et suivre son déploiement au sein du PSTL40.</p> <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les FE des nouveaux adhérents dans l'année suivant l'adhésion (obligation réglementaire) <ul style="list-style-type: none"> <li>o Environ 1000 chaque année</li> </ul> </li> <li>- Maintenir à jour les FE valides (mettre à jour tous les 4 ans)</li> <li>- Remettre à jour les FE qui ne sont plus valides : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réaliser les FE des anciens adhérents sans FE (5246 adh) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Par secteur :</b></li> <li>▪ NAF47 Commerce de détail</li> <li>▪ NAF56 Restauration</li> <li>▪ NAF 43Travaux de construction spécialisés</li> <li>▪ NAF46 Commerce de gros</li> <li>▪ NAF 86 Activités pour la Santé Humaine</li> <li>▪ <b>Par année d'adhésion :</b></li> <li>▪ &lt; 20 ans [1977-2003] : 562 adh</li> <li>▪ 20-15 ans [2004-2008] : 315 adh</li> <li>▪ 15-10 ans [2009-2013] : 544 adh</li> <li>▪ 10 ans-auj :3985 adh</li> </ul> </li> <li>o Mettre à jour les anciennes FE : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ De plus de 10 ans : 664 (depuis 2013),</li> <li>▪ De plus de 15 ans : 439 (depuis 2008)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>- Réaliser prioritairement des FE pour un ou des secteurs d'activité (codes NAF) : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Si une action de projet de service le nécessite,</li> </ul> </li> </ul>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Si une action enclenchée par un partenaire extérieur le nécessite (ex : participation aux PRST),</li> <li>○ Si cela facilite le maintien à jour et la création des FE des adhérents (organisation par « campagne », facilitation du ciblage, de la priorisation et de la planification des AMT),</li> <li>- Assurer une traçabilité permettant de suivre l'état des lieux des FE sur le département :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le process de saisie des AMT dans le logiciel métier doit permettre des requêtes fiables (intitulé de l'AMT, saisie des temps de lecture et de validation,)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Public ciblé :</b></p>	<p>Tous les adhérents en commençant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La grande distribution car c'est un des secteurs où le nombre de FE non valides est important et qu'il fait le lien avec l'action « Grande Distribution » de ce même projet de service,</li> <li>- Les adhérents de plus de 20 ans sans FE,</li> <li>- Les entreprises avec des publics SIA (mineurs, RQTH, ...),</li> <li>- Idem Médico-social, lien avec les Fiches actions :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation d'échanges collectifs santé/travail du secteur sanitaire médicosocial dans le cadre de la prévention du RPS,</li> <li>○ Accompagner les adhérents à intégrer les RPS dans le DU.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Pilote(s) d'action :</b></li> </ul>	<p>S.Clerc (THS), M.Mars (Ergonome)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	<p>A.Dias (ATST), S.Saint-Sevin (THS), M.Farges (Ergonome), S.Ballet (IDEST), E.Lima (IDEST)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	<p>Equipes pluridisciplinaires et partenaires extérieurs A.Boisrame (Ass. De Direction / Resp. Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)</p>
<p><b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b></p>	<p>Pour la réalisation des FE, les logiciels envisagés au moment de la rédaction de la Fiche Action : UEgar, APPTIV, et autres selon l'évolution de l'offre (MonDUERP du PST Nice par exemple)</p>

# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels


Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques**

**Fiche action 1**

<p><b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b></p>	<p>Modélisation d'un ou plusieurs process de réalisation des FE</p> <p>Réalisations de FE à l'aide d'un outil numérique et mise à disposition sur l'espace connecté de l'adhérent</p> <p>Paramétrages de l'outil UEgar : définition de GHE UEgar, des listes de risques associés à ces GHE, mise en forme des conseils de prévention proposés par le logiciel (shortlist à définir, zones de texte libre à rédiger, ...).</p>
<p><b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b></p>	<p>Appropriation par les équipes d'un process et d'outils plus adaptés aux nouvelles contraintes de réalisation des FE</p> <p>Augmentation du nombre de FE créées ou mises à jour et par conséquent du nombre d'adhérent couverts par une FE à jour.</p>
<p><b>Indicateur(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation : 2025</li> </ul>	<p>Finalisation du process FE en 2025</p> <p>Nombre de FE créés par le PSTL chaque année : 680 en 2024 / 299 en 2025</p> <p>Nombre de FE numériques disponibles sur l'espace connecté de l'adhérent : NC en 2025</p> <p>Nombre de FE mise à jour-chaque année : 283 en 2024 / 301 en 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat :</li> </ul>	<p>% d'adhérents avec une FE numérique mise à disposition</p> <p><i>Début de projet de service : 0%</i></p> <p>% d'adhérents avec une FE : (1889 + 2567) / 9880</p> <p><i>Début de projet de service : 45,1% - avec saisonniers (ou 47,8% sans saisonniers) 45,9% en 2024 / 47,47 % en 2025</i></p> <p>% d'adhérents avec une FE à jour de moins de 4 ans : 19 % en 2024 / 23,81 % en 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<p>Impact de la réalisation des FE sur la traçabilité des expositions dans nos dossiers</p> <p>Question à intégrer dans le questionnaire adhérent « Vous êtes-vous appuyé sur votre FE pour mettre à jour votre DU ou réaliser une action prévention/amélioration des conditions de travail ? »</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance)</b></p>	<p>Process réalisé courant en 2025</p> <p>Réalisation et mise à jour des FE entre 2025 et 2028.</p>


En 2025 :

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Mieux identifier et repérer les risques</b>	<b>Fiche action 1</b>	

Outre les indicateurs (ci-dessus en vert), le groupe de travail a réalisé sur 2025 :

- Essai sur le FE numérique Uégar (collaboration avec l'éditeur lors de tests utilisateurs, travail sur le paramétrage interne ...) : non concluant
- Décision de prendre un autre outil numérique après étude du marché ; il s'agit de l'outil « mon approche prévention » développé par ADMDP, association regroupant 43 SPSTI utilisateurs. L'outil permet de réaliser une FE en partant d'un état des lieux renseigné par l'adhérent. Il permet également à l'adhérent de créer son DUERP.
- Réflexions et propositions concernant la saisie des postes de travail dans le logiciel métier



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	Accompagner les adhérents du BTP dans l'évaluation de leurs risques professionnels
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Favoriser la gestion et l'évaluation des risques par l'accompagnement et la sensibilisation des adhérents Landais du secteur BTP
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer le niveau de connaissance des adhérents sur des thématiques particulières  Augmenter le nombre d'adhérents disposant d'un Document Unique (DU) à jour
<b>Descriptif de l'action :</b>	Organiser des ateliers : aides à la création du DU et aides à la mise à jour du DUERP, etc. définis chaque année en collaboration avec les partenaires (CAPEB, FFB, SCOP BTP, CFA BTP Nouvelle-Aquitaine, OPPBTP, ...)  Organiser des réunions de sensibilisations s'appuyant sur les sujets phares mis en avant par les autres institutions
<b>Public ciblé :</b>	Adhérents du BTP : - Employeurs (essentiellement) et salariés, - Travailleurs Non-Salariés (TNS)
<b>Acteurs :</b>	Michael MARS, Ergonome
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	S.Clerc (THS), V.Goubier-Castera (IHS)
• <b>Groupe de travail :</b>	OPPBTP, CFA, CAPEB, FFB, SCOP BTP
• <b>Contributeurs :</b>	A.Boisrame pour la communication S.Frontin Informatique
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Logiciels OPPBTP, Escape Game Risque chimique, salles de réunion, trames de modèle d'invitations, Google Forms
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Signature de la convention de Partenariat par les partenaires Invitations PDF : création, diffusion, Gestion des inscriptions, Ateliers d'aide à la création DU et à la Mise à jour DU Ateliers de sensibilisations/tables rondes Réalisation de FE et/ou visites de chantier pour les adhérents inscrits à des ateliers Création/Mise à jour DU


	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Augmentation des connaissances des participants sur les thématiques permettant une autonomie ou sensibilisant à l'interpellation du PST Landes
<b>Indicateur(s) :</b>	Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement mis en place : 9 Nombre d'ateliers/sensibilisation effectivement réalisés : 5 Nombre de FE réalisées à la suite d'un atelier « Document Unique » : non mesuré
• <b>De réalisation : 2025</b>	
• <b>De résultat :</b>	Analyse des appréciations d'après les questionnaires Google Form : non réalisé en 2025 Nombre d'adhérents/personnes participants à l'atelier/sensibilisation : 21/22
• <b>D'impact :</b>	Interroger les entreprises (téléphone ou questionnaire à froid) quelques mois après leurs participations aux ateliers afin de prendre connaissances des actions mises en place
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Un plan d'action est défini chaque année, approuvé par les partenaires.  Livrable/ Date de livraison attendue

En 2025 :

Outre les indicateurs (ci-dessus en vert), le groupe de travail s'est réuni 3 fois (2 COPIL intermédiaires et 1 COPIL de fin d'année).

- Précisions sur la participation aux ateliers :
- La table ronde « Communication FIPU » a dû être annulée en raison d'un trop faible nombre d'inscrits,
- Premier atelier création Document Unique de l'année : 5 entreprises participantes,
- Premier atelier Mise à jour Document Unique de l'année : 5 entreprises participantes,
- La table ronde « Risque chimique » a dû être annulée en raison d'un trop faible nombre d'inscrits,
- L'atelier « Evaluation du risque chimique » a dû être annulé en raison d'un trop faible nombre d'inscrits,
- Second atelier création Document Unique de l'année : 2 entreprises participantes,
- Second atelier Mise à jour Document Unique de l'année : 6 entreprises participantes,
- La table ronde « Sensibilisation Mystère » - finalement sur le thème de la gestion des accidents sur chantier : 3 entreprises participantes,
- L'atelier « Modes opératoires/PPSPS » a dû être annulé en raison d'un trop faible nombre d'inscrits,

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		<b>Version 1</b>
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		<b>Date : 31/03/2026</b>
	<b>Objectif 2 : Aider à évaluer les risques et mettre en place des actions d'amélioration</b>	<b>Fiche action 1</b>	

- **Bilan :**

En 2026, il est prévu d'ajuster les modalités des « tables rondes ». Notamment en essayant le format Webinaire sur une durée réduite à une heure.

Notons qu'en 2025 le PST Landes a rejoint le Comité Régional de Coordination Santé Prévention BTP (CRCSP-BTP) Nouvelle-Aquitaine en compagnie d'autres SPSTI de la région. Cette action est pilotée par l'OPPBTP. L'objectif est de réaliser chaque année, de façon coordonnée, un ensemble d'action pour un métier ciblé : réalisation des fiches d'entreprises, accompagnement à la réalisation du DUERP, réalisation de visites de chantier. En 2026 les métiers ciblés sont les plaquistes et les peintres.



Dans les Landes : vos partenaires mobilisés à vos côtés

## PRÉVENTION BTP

# Ateliers et réunions d'information proposés gratuitement aux entreprises du BTP

THÈMES	DATES	HORAIRES	LIEUX	SUJET	Inscriptions
Table ronde EPI, EPC : obligations et réalité du terrain	09/10/2026	10h – 12h	PST Landes St-Pierre-du- Mont	Entre contraintes, habitudes et organisation : décryptage des freins à l'utilisation des EPI et EPC  <i>Date limite de réponse : le 28/09/2026</i>	
Atelier « Création document unique »	06/11/2026	8h – 12h	CFA de Morcenx	Aide à la création du document unique avec le logiciel de l'OPPBTB  <i>Document Unique obligatoire depuis 2001 !</i>	
Atelier « Mise à jour document unique »	06/11/2026	13h30 – 16h30	CFA de Morcenx	Aide à la mise à jour du document unique réalisé avec le logiciel de l'OPPBTB  <i>Document Unique à mettre à jour au minimum 1 fois/an !</i>	
Atelier « Evaluation du risque chimique »	04/12/2026	9h – 12h	CFA de Morcenx	Analyse du risque chimique avec le logiciel de l'OPPBTB et rédaction des « notices d'information au poste de travail » obligatoires  <i>Evaluation du risque chimique obligatoire depuis 2001 !</i>	
Atelier « Mode opérateur / PPSPS »	04/12/2026	8h – 12h	CFA de Morcenx	Aide à la réalisation des PPSPS	

Dans les Landes : vos partenaires mobilisés à vos côtés

## PRÉVENTION BTP

### Ateliers et réunions d'information proposés gratuitement aux entreprises du BTP

THÈMES	DATES	HORAIRES	LIEUX	SUJET	Inscriptions
<p><u>Webinaire Express</u> Prévention BTP : les nouveautés qui comptent en 2026</p>	06/03/2026	11h – 12h	En Visio (lien disponible après inscription)	Aides financières, nouveauté passeport prévention et campagne engins-piétons : l'essentiel !	
<p>Atelier création document unique</p>	13/03/2026	8h – 12h	CFA de Morcenx	<p>Aide à la création du document unique avec le logiciel de l'OPPBTB</p> <p><i>Document Unique obligatoire depuis 2001 !</i></p>	
<p>Atelier mise à jour document unique</p>	13/03/2026	13h30 – 16h30	CFA de Morcenx	<p>Aide à la mise à jour du document unique réalisé avec le logiciel de l'OPPBTB</p> <p><i>Document Unique à mettre à jour au minimum 1 fois/an !</i></p>	
<p><u>Webinaire Express</u> Poussières : ce que vous respirez... et que vous ne voyez pas</p>	24/04/2026	14h – 15h	En Visio (lien disponible après inscription)	<p>Poussières : ce que la réglementation impose... et comment s'y adapter</p>	

<p><b>Intitulé de l'action :</b></p>	<p align="center"><b>Accompagner les adhérents à intégrer les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans le Document Unique (DU)</b></p>
<p><b>A quels besoins, problématiques et enjeux cette action répond-elle ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Répond à <u>l'obligation de l'employeur</u> de préserver la santé mentale et physique de ses salariés (art 4121.1)</li> <li>▪ Répond aux <u>problématiques de terrain</u> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes d'adhérents à être accompagnés</li> <li>- Faibles intégrations de la thématique RPS dans le DU (notamment pour les TPE peu en maîtrise de la thématique)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Secteurs impactés par les RPS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sur la période 2019 à 2024 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 % des entretiens psychologues sont dédiés aux <u>secteurs sanitaires et médicosociaux</u> (secteur le plus en demande)</li> <li>- 12 % des entretiens psychologues sont dédiés à la <u>grande distribution</u></li> </ul> <p>Secteur très impacté par les troubles musculosquelettiques (source : <a href="https://www.ameli.fr/landes/entreprise/sante-travail/votre-secteur/grande-distribution-alimentaire">https://www.ameli.fr/landes/entreprise/sante-travail/votre-secteur/grande-distribution-alimentaire</a>)</p> </li> <li>➤ Sur la période 2020 à 2022 :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 22% des AMT PSTL pour le <u>secteur médicosocial</u></li> <li>- 17% des AMT PSTL pour le <u>secteur de la grande distribution</u></li> </ul> <p>AMT des acteurs du PSTL : action d'aide à l'évaluation du risque particulier dans l'entreprise lié au facteur organisationnel, relationnel et éthique</p> </li> </ul>
<p><b>Objectifs de l'action :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner les adhérents à <b>intégrer les RPS dans le DU</b>.</li> <li>▪ Agir en <b>prévention primaire sur les RPS</b> (conseils pratiques à l'intégration des RPS dans le DU et plan d'actions de prévention)</li> </ul>
<p><b>Descriptif de l'action :</b></p>	<p>Le groupe de travail propose de structurer un process pour accompagner les adhérents cherchant à prévenir les RPS, en utilisant l'« <b>Outil faire le point</b> » de l'INRS : <a href="https://www.inrs.fr/publications/outils/faire-le-point-rps.html">https://www.inrs.fr/publications/outils/faire-le-point-rps.html</a></p> <p>L'outil permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer et évaluer les RPS</li> <li>- Formaliser un plan d'actions pour prévenir les RPS</li> <li>- Intégrer le plan d'actions dans le DU</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Entrée 1 : demande de l'employeur à PSTL</b> (équipe pluridisciplinaire) sur la thématique des RPS</li> </ul> <p><u>Etape 1</u> : présenter l'« <b>Outil faire le point</b> » à partir du lien INRS Intervenants possibles : CPRP, THS, IHS, psychologue, médecin</p>

Saisir en sous-catégorie de l'AMT : « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP »

Préciser en objet de l'AMT « Présentation de l'Outil faire le point »

Dans la saisie des « indicateurs cible/action/moyen », ne laisser que l'item affilié « Conseil entreprise en prévention d'un risque particulier lié à un facteur organisationnel, relationnel et éthique »

Informez le psychologue du secteur de l'AMT

**Etape 2 :** le psychologue de PSTL accompagne à l'intégration du RPS dans le DU :

Saisir nouvelle AMT « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP » (si changement d'intervenant PSTL)

- **Entrée 2 :** l'équipe pluridisciplinaire repère un besoin d'intégrer les RPS dans le DU à travers
  - Visite médicale : médecin, IDEST
  - Entretien consultant : psychologue, assistante sociale
  - AMT : CPRP, THS, IHS, médecin, IDEST, psychologue, ergonomiste, assistante sociale

**Etape préalable** (liste non exhaustive des situations) :

- Le médecin génère une AMT « RPS conseil employeur » : pour proposer un accompagnement des RPS dans le DUERP

+ / -

- Le médecin génère l'AMT « ordonnance de prévention RPS »

- Le médecin génère un « courrier d'alerte RPS » (si nécessaire)

Ou

- Le psychologue propose un accompagnement et génère 1 AMT : « RPS analyse de la demande » ou « Sensibilisation d'intégration d'un RPS dans le DU »

Si accord employeur pour l'action (suivre étapes 1 et 2 de l'entrée 1) :

**Etape 1 :** présenter l'« Outil faire le point » à partir du lien INRS

Intervenants possibles : CPRP, THS, IHS, psychologue, médecin

Saisir en sous-catégorie de l'AMT : « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP »


Préciser en objet de l'AMT « Présentation de l'Outil faire le point »

Dans la saisie des « indicateurs cible/action/moyen », ne laisser que l'item affilié « Conseil entreprise en prévention d'un risque particulier lié à un facteur organisationnel, relationnel et éthique »


Informez le psychologue du secteur de l'AMT

**Etape 2 :** le psychologue de PSTL accompagne à l'intégration du RPS dans le DU :

Saisir nouvelle AMT « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP » (si changement d'intervenant PSTL)

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 Objectif 2</b>	Date : 10/12/2025
	<b>FICHE ACTION n° 2</b>	

<b>Publics ciblés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Secteurs sanitaires et médicosociaux</li> <li>▪ Secteurs de la grande distribution</li> <li>▪ Les TPE</li> <li>▪ Tous employeurs en demande</li> </ul>
<b>Acteurs :</b>	Erwann RABOT, psychologue
<b>Pilote(s) d'action :</b>	
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Anne PLANTIF, Directrice</li> <li>▪ Jean-François RATE, Psychologue</li> <li>▪ Laëtitia DELAS, Technicienne Hygiène Sécurité</li> <li>▪ Erwann RABOT, Psychologue</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	<p><b>Entrée 1 :</b> employeurs/adhérents -&gt; équipe pluridisciplinaire (CPRP, THS, IHS, médecin, IDEST, psychologue, ergonome, assistante sociale)</p> <p><b>Entrée 2 :</b> équipe pluridisciplinaire PSTL -&gt; employeurs/adhérents</p> <p>Potentielles AMT annexes qui pourraient conduire à la mise en place de l'AMT « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RPS Conseil employeur</li> <li>- RPS COPIEL (démarche interne ou externe de l'entreprise)</li> <li>- AMT Echange employeur</li> <li>- AMT « Sensibilisation spécifique »</li> <li>- AMT « sensibilisation d'intégration d'un RPS dans le DU »</li> <li>...</li> </ul>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Supports INRS / ANACT (jeu intégration des RPS dans le DU) Outil faire le point Présanse
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sensibilisation en interne (webinaire et réunions métiers)</li> <li>2. Sensibilisation à « Aide à l'intégration du RPS dans le DUERP » auprès des adhérents (psychologues, potentiel binôme THS)</li> <li>3. Appui aux adhérents décrits dans le descriptif de l'action AMT « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP »</li> </ol>
<b>Résultats/ impacts attendus de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Donner plus d'autonomie dans la prévention de ces types de risques</li> <li>▪ Avoir plus d'intégration des RPS dans le DU des adhérents</li> </ul>
<b>Indicateur(s) :</b>	<p><b>Construction du projet de service Axe 2 Objectifs 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 réunions groupes de travail Axe 2 Objectif 2</li> <li>- Nombre de présentation de la fiche projet en webinaire</li> <li>- Nombre de présentation de la fiche projet aux réunions métiers</li> <li>- 3 supports créés pour piloter le projet</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation : 2025</li> </ul> <p>Mesure ce qui a été fait ou produit par le projet (quantitatif)</p>	

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 Objectif 2</b>	Date : 10/12/2025
	<b>FICHE ACTION n° 2</b>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Entrées 1 et 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 AMT « Aide à l'intégration d'un risque spécifique dans DUERP »</li> <li>- Nombre d'AMT « Ordonnance de prévention »</li> <li>- Nombre d'AMT « Courrier d'alerte »</li> <li>- Nombre d'AMT « Sensibilisation d'intégration d'un RPS dans le DU »</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul> <p>Mesure les changements obtenus grâce aux réalisations (quantitatif et ou qualitatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Entrées 1 et 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'employeurs/adhérents qui ont sollicités l'accompagnement</li> <li>- Nombre d'accompagnements proposés/réalisés après une ordonnance de prévention et ou courrier d'alerte</li> <li>- Nombre de DU intégrant les RPS à la suite d'une sensibilisation</li> <li>- Nombre de DU intégrant les RPS à la suite d'un accompagnement</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	Questionnaire à envoyer pour les adhérents afin de connaître leur connaissance des RPS
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<b>2024 :</b> Sensibilisation internes Rédaction du courrier d'alerte RPS <b>2025 :</b> « Sensibilisation d'intégration d'un RPS dans le DU » des adhérents en cours de construction <b>2026 et 2027 :</b> Déploiement sensibilisation et des étapes 1 et 2 de cette présente fiche action <b>2028 :</b> Questionnaires d'impact 2028

En 2025, le groupe de travail s'est réuni 6 fois.


8 actions d'intégration des RPS dans le DUERP se sont tenus, dont 2 dans le secteur médico-social et 1 dans la grande distribution.

Il a travaillé sur des supports :


- Modèle courrier d'alerte ;
- Modèle d'ordonnance de prévention ;
- Diaporama de présentation du projet de service à la réunion métier THS (27/11/25).

En 2026, la fiche action a été présentée à l'ensemble du personnel par webinaire afin de lancer l'action.


Des premiers déploiements se sont tenus.

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	<b>Version 1</b>
	<b>Axe 2 Objectif 2</b>	<b>Date :</b> <b>10/12/2025</b>
	<b>FICHE ACTION n° 2</b>	




	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 2
	<b>Axe 2 Objectif 3</b>	Date : 31/03/2026
	<b>FICHE ACTION n° 1</b>	


<b>Intitulé de l'action :</b>	Sensibilisation à la démarche ergonomique dans un projet de conception	
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	L'expérience de terrain et la bibliographie démontrent qu'une méthode de conception ne tenant pas suffisamment compte de l'ergonomie aboutit à des problématiques de santé, sécurité et de fonctionnement. C'est un constat partagé sur le territoire Landais.	
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser les acteurs des entreprises à une démarche projet prenant en compte l'ergonomie. Cela, pour qu'ils prennent conscience de l'intérêt à intégrer l'ergonomie le plus en amont possible, pour partager un même référentiel et promouvoir l'accompagnement par le PSTL.	
<b>Descriptif de l'action :</b>	Organiser des séances de sensibilisation interentreprise	Utiliser la sensibilisation en début d'AMT pour toute action de conseils.
<b>Public ciblé :</b>	Toute entreprise adhérente au PST Landes (préférentiellement TPE-PME).	Toute entreprise sollicitant un accompagnement dans le cadre d'une démarche projet.
<b>Acteurs :</b>	Floriane Montaigne - Ergonome	
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	Paul Chotin, Maxime Farges - Ergonomes	
• <b>Groupe de travail :</b>	Tout IPRP réalisant une AMT et identifiant un projet au sein de l'entreprise (notamment à travers la FE).	
• <b>Contributeurs :</b>	<p>Tout médecin ou infirmier identifiant un projet à travers une visite ou un entretien.</p> <p>Les formateurs internes pourront être sollicités ponctuellement dans la finalisation du module.</p> <p>Delphine Gourgues - AST Sensibilisation</p>	
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Suite bureautique, salles de réunion et matériel de projection.	
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<p>Création du support de sensibilisation</p> <p>Création de la feuille d'évaluation-de la sensibilisation</p> <p>Création du courrier d'invitation aux formations interentreprises</p> <p>Réalisation de séances de sensibilisation</p> <p>Possibilité de créer un livrable type fiche de synthèse</p> <p>Intégrer dans le questionnaire annuel à destination des adhérents la question « Avez-vous un projet ? Si oui, avez-vous</p>	

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 2
	<b>Axe 2 Objectif 3</b>	Date : 31/03/2026
	<b>FICHE ACTION n° 1</b>	


	connaissance de la démarche ergonomique conseillée dans la gestion de projet ? » --> concerne tous les adh du service	
<b>Résultats/ impacts attendus</b> <b>De l'action :</b>	Augmentation des connaissances des participants sur l'intégration de l'ergonomie dans la démarche de conception pour les rendre plus autonomes, limiter les erreurs classiques, les sensibiliser à l'interpellation du PSTL,	
<b>Indicateur(s) :</b>	Réalisation du (des) support(s) de sensibilisation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation : 2025</b></li> </ul>	Réalisation du (des) support(s) de sensibilisation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat : 2025</b></li> </ul>	Nombre de sensibilisations par an : 1 Nombre d'adhérents participants aux sensibilisations : 5 Analyses des évaluations de fin de sensibilisation	Nombre de fois ou la sensibilisation a été utilisée en amont d'un projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	Questionnaire à "froid" adressé aux participants des sensibilisations afin d'en évaluer l'impact sur la mise en œuvre de leur démarche de conception/projet Combien d'adh, après avoir suivi une sensibilisation, ont intégré l'ergonomie dans leur projet ?	
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Groupe de travail « sensibilisation ergonomique » constitué en septembre  Création de la sensibilisation (support, documents...) en 2024 avec premier test envisageable en 2025  Présentation aux collègues / contributeurs (médecins, IDEST, équipe pluri) à prévoir en 2025  Lancement d'une session interentreprise au 2ème semestre 2025	
<b>Calendrier de réalisation</b>	2024 : 5 réunions pour définir la FA et une partie du contenu + 1 présentation du contenu en réunion métier ergonomome  2025 : 1 réunion avec Audrey Boisramé pour mise en concordance avec la charte graphique du service  25.03.2025 : réunion du groupe pour finaliser le contenu et réfléchir au livrable	

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 01/09/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 2</b>	


<b>Intitulé de l'action :</b>	Organiser des échanges collectifs santé/travail en vue d'agir sur les Risques Psychosociaux des adhérents et des salariés des secteurs sanitaire et médicosocial.
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Nombre important d'entretiens individuels pour les professionnels de ce secteur d'activité et en augmentation depuis 2020.</p> <p>(Au total ce secteur d'activité représente 1/5 des entretiens psychologues depuis l'année 2019. Aussi, on peut noter une augmentation de plus de 100% entre 2019 (environ 60 entretiens) et 2020 (environ 120 entretiens et plus).</p> <p>Aggravation des états de santé en lien avec des difficultés professionnelles, baisse de l'attractivité des professionnels de ce secteur, et d'une recrudescence des arrêts de travail (DARES (2021) : chiffres clés sur les conditions de travail et la santé au travail)</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Agir en prévention primaire/secondaire.</p> <p>Ouvrir un espace de paroles afin de faire émerger les difficultés organisationnelles et relationnelles au travail.</p> <p>Réussir à définir les ressources et les risques des salarié.e.s concernant les 6 facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac et leurs conséquences (stress et violences internes/externes). Faire exprimer les salariés sur leurs ressentis au travail sur tous les facteurs GOLLAC.</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Répertorier le nombre d'adhérents sur tout le territoire concernant les adhérents du secteur médico-social, et par secteur géographique.</li> <li>2. Questionner chaque médecin du travail sur les établissements prioritaires en besoins et/ou en manque d'accompagnement</li> <li>3. Envoi d'un courrier explicatif de la démarche à l'adhérent ciblé par l'AST du psychologue concerné</li> <li>4. Appel dans les 15 jours du ou de la psychologue pour mettre en place cette intervention et valider ses modalités.</li> </ol> <p><b>Méthodologie :</b> Modalités du groupe à adapter en fonction du contexte de l'entreprise mais en respectant le volontariat</p> <p><b>Déroulé de l'intervention :</b></p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 01/09/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action</b> 2	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de l'échange collectif par Le.La psychologue ; une coanimation avec infirmier pourrait être envisageable.</li> <li>• Outils utilisés : <b>outil projectif "Tout roule pour vous"</b> afin de repérer les ressources et les possibles facteurs de risques. Consigne donnée : <i>"Dans votre travail, à quoi pouvez-vous rattacher chaque partie de ce vélo ?"</i></li> <li>• Travail en sous-groupes possibles en fonction de l'effectif</li> <li>• Validation avec le collectif des points à aborder pour la restitution auprès de la direction.</li> <li>• Analyse des données recueillies sous la perspective de la Grille d'entretien collectif ED 6403 de l'INRS "Evaluer les facteurs de risques psychosociaux : l'outil RPS-DU"</li> <li>• Compte-rendu remis à l'employeur lors d'une réunion de restitution des résultats</li> <li>• Retour à réaliser à l'adhérent (retour à l'équipe + direction).</li> <li>• Proposer le questionnaire de satisfaction du PSTL à chaud et un suivi à 6 mois et un an.</li> </ul>
<b>Public ciblé :</b>	Collectif professionnel dans le secteur sanitaire médicosocial. En intra-entreprise. Entreprise >10 salariés Nombre minimum de participants : 4 Nombre maximum de participants : 12
<b>Acteurs :</b>	Delphine DENCAUSSE, Psychologue
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Delphine DENCAUSSE, Corinne BOURDERON, Erwann RABOT, Psychologues</li> <li>• Marjorie BOUTON, IDEST</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	<p><b>Animation par psychologue +/- co-animation IDEST du secteur.</b></p> <p>Test envisagé avec Marjorie BOUTON puis déploiement aux autres IDEST</p> <p><b>Groupe de travail gestion des sensibilisations</b></p> <p>La charge de travail sera répartie entre les 4 psychologues du territoire.</p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 01/09/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 2</b>

<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	INRS / ANACT Outil projectif "Tout roule pour vous" Post-it de couleurs : 1 idée=1post-it
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Intervention menée en intra-entreprise  Animation à partir de l'outil projectif "Tout roule pour vous"  Validation en fin d'atelier des points à transmettre à la direction  Réunion de restitution avec l'employeur et remise du compte-rendu Organisation du compte rendu en deux parties : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Support "Vélo de prévention" retranscrit (Dans chaque item du vélo taper le contenu des post-it)</li> <li>• Classement et analyse des éléments selon la grille du rapport Gollac</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Autonomiser le collectif dans son repérage de risques et prévenir les risques psychosociaux au sein d'un collectif.  Favoriser les stratégies adaptatives.  Initier ou maintenir le dialogue autour du travail.  Reconnaitre les facteurs de risques psychosociaux et identifier les marges de manœuvres du collectif pour les prévenir et/ou les réguler.
<b>Indicateur(s) :</b>	Nombre de courriers envoyés aux adhérents. Nombre d'échanges collectifs réalisés.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> <li>• De résultat :</li> </ul>	Après intervention : Evaluation de la satisfaction via les questionnaires uniques AGEVAL  Suivi à 6 mois : échange avec l'employeur sur préconisations et si réalisations selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'entreprise a-t-elle réalisé une restitution de l'intervention du PSTL auprès des salariés ?</li> <li>• L'entreprise a-t-elle mis à jour les facteurs RPS en les intégrant dans son DUERP ? (Lesquelles ? Dates ? Effets ? Intégration du collectif ?)</li> <li>• L'entreprise a-t-elle mis en œuvre un plan d'actions pour donner suite aux préconisations</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 01/09/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action</b>	<b>2</b>

	<p>faites par PSLT ? (Lesquelles ? Dates ? Effets ? Intégration du collectif ?)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'animation du PSTL a-t-elle permis l'émergence d'autres changements positifs dans le collectif ?</li> <li>• Avez-vous des commentaires complémentaires à nous faire parvenir ?</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	<p>L'évolution du nombre d'entretien individuel concernant le secteur du sanitaire médico-social. L'évolution à la hausse ou la baisse peut signifier un impact positif ou négatif selon le contexte de départ l'établissement (ex. : baisse des entretiens individuels pour un établissement demandeur ou hausse pour des non-demandeurs). L'évolution du nombre d'entretien d'AMT des psychologues (à la hausse ou à la baisse) pour les adhérents concernés sur les 5 années.</p>
<p><b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b></p>	<p>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance)) Mise en place des interventions : 2025 --&gt; 2028 Répertorier les adhérents concernés : 2024 (fait : 143 entreprises répertoriées en 09/2024) Rédaction des courriers avant l'intervention : 2024 (fait) Réalisation du support envisagé : 2025 (fait) Réalisation d'une trame de la restitution auprès du collectif : 2025 (en cours) Echange avec tous les médecins du travail pour mettre en place le calendrier d'interventions : 2025/2026 Mise en place des interventions : fin 2025 --&gt; 2028</p>

En 2024, le groupe a travaillé les requêtes et les courriers à adresser avant l'intervention.


L'amorce notamment serait la suivante :

« Votre service de prévention et de santé au travail (PST LANDES) dans ses missions de prévention et de conseils auprès des adhérents souhaite vous proposer une action de prévention au plus proche de votre activité.

Cette action s'inscrit dans son projet de service et a pour objectif de maintenir les pratiques professionnelles qui préservent au mieux l'état de santé des collectifs de travail.

Elle s'adresse aux salariés du secteur sanitaire et médico-social pour lequel votre service de santé relève une recrudescence du risque psychosocial.

Son objectif est de permettre d'identifier des situations potentiellement à risques relevant de l'organisation du travail, des exigences émotionnelles ou bien encore des interactions en situation de

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 01/09/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action</b> 2	

travail. Il s'agira surtout de mettre en avant les marges de manœuvres du collectif mobilisé pour les prévenir et/ou les réguler.

Pour cela, nos psychologues proposent d'animer des groupes d'échange sur la base du volontariat.

Les étapes de la démarche sont les suivantes :


- Echange avec l'employeur et/ou ses représentants (validation de la démarche et ses modalités),
- Animation de l'échange collectif par le psychologue,
- Formalisation dans un document de synthèse des éléments recueillis (en accord avec le collectif),
- Restitution des résultats.
- Suivi de l'intervention par la psychologue auprès de la direction (à 6 mois et 12 mois).

La prise en compte de ce retour et de la contribution du collectif favorisera la reconnaissance nécessaire pour entretenir le dialogue autour du travail. »

### La prévention en entreprise *Tout roule pour vous ?*





	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	Fiche action 3 Mise à jour : 20/02/2025

<b>Intitulé de l'action :</b>	Accompagner les adhérents exposés au risque Radon
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Prévenir les risques liés à la présence potentielle de Radon dans les bâtiments des entreprises du département</p> <p>Informers les entreprises sur ce risque émergent</p> <p>Mettre en place une démarche d'évaluation du risque radon dans les entreprises en vérifiant si la concentration en radon peut atteindre ou dépasser le niveau de référence fixé à 300 Bq/m<sup>3</sup>.</p> <p><i>zone 2 - Bahus-Soubiran, Biscarrosse, Cagnotte, Dax, Donzacq, Eugénie-les-Bains, Gastes, Orist, Parentis-en-Born, Pécorade, Préchacq-les-Bains, Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Lon-les-Mines, Saint-Pandelon, Saint-Paul-lès-Dax, Saubusse, Saignac-et-Cambran, Sorbets, Sore, Tercis-les-Bains, Ychoux ;</i></p> <p><i>zone 3- Laluque.</i></p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<p>Intégrer le risque Radon dans les fiches d'entreprise du service (En attente, pas de possibilité d'intégration logiciel pour le moment)</p> <p>Réaliser des campagnes de mesures dans les entreprises volontaires</p> <p>Financement PSTL</p>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Recherche de volontaires sur la période avril-octobre</p> <p>Campagnes de mesures sur la période novembre-mars avec fourniture et pose des détecteurs par le service puis envoi des détecteurs pour analyse au fabricant</p>
<b>Public ciblé :</b>	<p>Ensemble des adhérents (environ 1900)</p> <p>Adhérents situés en zone radon 2 et 3 en priorité (inclue Dax , Saint Paul les Dax, et Biscarrosse)</p>
<b>Acteurs :</b>	<b>Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	<p><u>Membres groupe de travail (si pertinent) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Alain Auger, IDEST, Référent radioprotection</li> <li>• Aurélie Lesclaux, ATST</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	<b>PRST4</b>
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<p>Logiciel métier / Intégration dans le process FE</p> <p>Détecteurs solides de traces nucléaires (DSTN)</p> <p>Outil de mailing adhérents</p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/01/2024 Mise à jour : 20/02/2025
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 3</b>	


<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Résultats des campagnes de mesures mis à disposition de l'ensemble des adhérents pour leur étude bibliographique ?
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 300 Bq/m <sup>3</sup> Mise en place de mesures de prévention en cas d'évaluation de dose dépassant les 6 mS/an.
<b>Indicateur(s) :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation : 2025</b></li> </ul>	Nb de FE / adhérents intégrant le radon : 2 Nb d'entreprises contactées : 1900 environ
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat : 2026<math>\mu</math>5</b></li> </ul>	Nb de mesures réalisées 7 (test en zone 3 uniquement) en 2024, 65 mesures terminées en 2025 , dans 20 entreprises « Répartition » des mesures 59 mesures dans 18 entreprises en cours sur 2026 (dont 17 nouvelles entreprises volontaires)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	Nb d'actions de prévention apportées à la suite de mesures dépassant les limites (Ventilation ou étanchéité) 1 action de conseil sur la ventilation pour 1 adhérent au-dessus des limites du radon
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Déploiement dès 2024 sur la commune de Laluque  Déploiement sur l'ensemble du territoire jusqu'à 2028

En 2024, aucune mesure n'a révélé un dépassement limite.


En 2025, un dépassement constaté et l'adhérent est suivi par le service.

Une campagne a été lancée en juin 2025 pour inciter les entreprises a demandé des mesures si elles sont dans les zones 2. 17 ont sollicité le service.

Une carte des résultats des campagnes par zone est disponible sur le site internet pour les adhérents.

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024 Mise à jour : 31/03/2026
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 4</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des sensibilisations aux risques chimiques via le jeu Escape Game</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et suivant ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées</p> <p>Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements.</p> <p>(DARES juin 2023 étude ministère du travail)</p> <p>Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique</p> <p>Sensibiliser les salariés au risque chimique et à la prévention</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Sensibiliser aux risques chimiques les salariés des entreprises TPE/PME
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Organisation des sessions de sensibilisation dans les centres et centres annexes du PST Landes</p> <p>Les cibles principales sont les TPE/PME.</p> <p>Les personnels des grandes entreprises (&gt; 50 salariés) seront accueillis dans les centres du PSTL en sessions interentreprises.</p> <p>Les installations dans les grandes entreprises ne sont pas prévues.</p>
<b>Public ciblé :</b>	TPE/ PME, tous secteurs
<b>Acteurs :</b>	<b>Benjamin Lamarque, Chimiste</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	<p><b>Animateurs</b></p> <p>Aurélie Lesclaux, ATST Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS Valérie Goubier-Castéra, IHS Erika Philippen</p> <p><b>Supports</b></p> <p>Audrey Boisramé, Chargée de communication Delphine Gourgues, Chargée de sensibilisation Romain Montaigne, Transport et logistique</p>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 4</b>	Mise à jour : 31/03/2026

<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Contributeurs :</b></li> </ul>	Branches professionnelles et syndicats, CFA ; groupe de travail régional Escape Game
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Escape Game Site de billetterie evenbrite.fr
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Prévision 4 installations (1 semaine max) par semestre. Prévision d'une installation annuelle par centre (principal ou annexe)
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Amélioration des connaissances des salariés sur le risque chimique
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>De réalisation : 2025</b></li> </ul>	Nombre de sessions réalisées par an : 34 contre 41 en 2024 Nombre de participants aux sessions : 120 contre 163 en 2024 Nombre d'entreprises adhérentes ayant participé : 54 contre 58 en 2024
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>De résultat : 2025</b></li> </ul>	Taux de satisfaction des participants Cet indicateur ne peut plus être suivi suite à la disparition du prestataire Questionnaires de connaissances avant / après
<ul style="list-style-type: none"> <li><b>D'impact :</b></li> </ul>	Mise en place de questionnaires quelques mois après les sessions – à étudier en fin de projet
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Fin de Projet de service Prévision d'une installation annuelle par centre

sur 2025, les sessions inter-entreprises n'ont pas rencontré le succès escompté.


Le manque de participants a entraîné l'annulation de deux sessions.

Le jeu a été déployé au CFA de Mont de Marsan auprès des apprentis : coiffure, esthétique, mécanique et boulangerie.


Le déploiement du jeu se poursuit en intra entreprise sur 2026.

Le CFA de Mont de Marsan a témoigné son intérêt pour de nouvelles sessions sur 2026.


Une session inter-entreprise va être programmée pour tenter de relancer cette offre.

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	Fiche action 5

<b>Intitulé de l'action :</b>	Accompagner les adhérents exposés aux risques chimiques en leur apportant une analyse de leurs Fiches de Données de Sécurité (FDS) et traçabilité des expositions chimiques via l'outil Toxilist
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Plus d'un salarié sur dix est exposé à au moins un produit cancérigène et suivant ces expositions ne font pas l'objet de mesures de prévention adaptées Les salariés des petits établissements (moins de 10 salariés) sont plus fréquemment exposés à au moins un produit chimique cancérigène (13 %, contre 9 % dans les établissements de 200 à 499 salariés). Les politiques formalisées de prévention y sont moins développées que dans les grands établissements. (DARES juin 2023 étude ministère du travail) Au PST LANDES, 959 adhérents ont déclaré un ou plusieurs salariés exposés à un produit CMR (6060 salariés en base soumis à un risque CMR, amiante ou plomb) et 7800 salariés exposés à un agent chimique
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la connaissance sur le risque chimique des employeurs afin de permettre la mise en place de mesures de substitution et de prévention adaptées. Améliorer le suivi fin d'exposition et fin de carrière des salariés
<b>Descriptif de l'action :</b>	Modes de récupération des FDS : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à la réalisation des fiches d'entreprise</li> <li>• Suite à une demande du médecin du travail</li> <li>• Suite à la demande de l'entreprise</li> </ul> <p>Analyse avec l'outil TOXILIST et rédaction d'un compte-rendu avec information sur le risque chimique et propositions de mesures de prévention</p> <p>Saisie des données analysées dans le logiciel métier pour la traçabilité des expositions à partir des thesaurus expo chimie.</p> <p>Alimentation du Guide médical de fin d'exposition et de fin de carrière sur les CMR</p>
<b>Public ciblé :</b>	Adhérents avec risques chimiques
<b>Acteurs :</b>	<b>Benjamin Lamarque, Ingénieur chimiste</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	Aurélie Lesclaux, ATST Emma Tonon, IHS Sandrine Clerc, THS

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 5</b>

	Valérie Goubier-Castéra, IHS Dr Marie-Hélène Hemmer, Médecin Virginie Semat, Infirmière
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Logiciel Toxilist
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Création de rapports d'analyse de FDS <del>Création de fiches produits</del> <del>Création de fiches de postes</del> Intranet traçabilité risque chimique Liste traçabilité risque chimique  Intégration dans les dossiers du logiciel métier <b>Process de lien traçabilité vers le DMST</b>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	On relève sur 2025 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 508 FDS (contre 550 FDS créées par le service en 2024) et 3500 FDS en tout depuis 2019,</li> <li>• 76 FDS associées à un adhérent, 6200 au total depuis 2019</li> <li>• 66 adhérents avec au moins une FDS associée en 2025 et 65 rapports envoyés, 580 adhérents au total avec au moins une FDS associée depuis 2019 .</li> </ul>
<b>Indicateur(s) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De réalisation : 2025</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de FDS validées : 508</li> <li>• Nb de FDS associées à un adhérent : 76</li> <li>• Nb d'adhérents PSTL avec au moins une FDS associée depuis 2019 : 6200 et 66 sur 2025</li> <li>• Nb de rapports TOXILIST : 75</li> <li>• Nb de DMST avec traçabilité expo chimiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>* 66 études de poste permettant la traçabilité du risque cancérigène mutagène 1A/1B (41 poussières de bois, 14 silice cristalline, 10 amiante, 1 formaldéhyde),</li> <li>* 4 traçant les reprotoxiques – impact DMST en cours d'évaluation</li> <li>66 études traçant les CMR</li> <li>4 traçant les reprotoxiques 1A/1B : (2 dérivés du bore, 1 monoxyde de carbone, 1 plomb)</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul>	Nb de DMST avec CMR tracés/ Nb adhérents avec CMR identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	Cartographie des expositions aux risques chimiques dans le département, via les outils d'analyse des logiciels utilisés
<b>Calendrier prévisionnel :</b>	Création process traçabilité CMR dans DMST à partir analyse toxilist

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 5</b>	


<b>(Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Fin de Projet de service
---	--------------------------

2025 :


process Accompagnement des adhérents à l'évaluation et la prévention du risque chimique finalisé en décembre. Mise à jour du guide de saisie AMT.

2026 : projet d'intégration du logiciel ADMPD



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 6</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Améliorer la prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS) dans le secteur de la Grande Distribution en partenariat avec la CARSAT</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p>Les statistiques de la CARSAT et du PSTL montrent que la Grande Distribution est un secteur sinistré en termes de prévention. Les Actions en Milieu de Travail se multiplient et les conseils sont répétés sans améliorations significatives.</p> <p><u>Données :</u></p> <p>Nombre de visites « Annexes 4 » (codes NAF 47.11A à F) :</p> <p>2021 : 370 2022 : 323 2023 : 302 (au 30/11/23)</p> <p>Nombre d'inaptitudes (codes NAF 47.11A à F) :</p> <p>2021 : 101 2022 : 74 2023 : 103 (au 30/11/23)</p> <p>Les CARSAT et CPAM procèdent à des visites d'entreprises, en fonction des taux AT/MP/absentéisme, etc. qui peuvent générer des demandes d'AMT.</p> <p>Les adhérents peuvent rencontrer des problèmes d'employabilité.</p>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer le niveau de prévention de ces adhérents en aboutissant à des transformations réelles des situations de travail (que ce soit en phase de conception ou lors d'aménagements correctifs).
<b>Descriptif de l'action :</b>	<p>Capitaliser les expériences (AMT dont FE, aménagements de poste, études de postes et suivi individuels, ...) sur ce secteur de la Grande Distribution afin d'obtenir des améliorations concrètes des situations de travail</p> <p>Monter des actions spécifiques PST Landes et des actions en partenariat (CARSAT)</p>
<b>Public ciblé :</b>	<p>Les commerces alimentaires (codes NAF 4711 A à F) soit 192 adhérents pour 4648 salariés déclarés.</p> <p>Prioritairement les enseignes de 400m<sup>2</sup> et plus ciblées par la R478 = 115 adhérents, en octobre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 LIDL</li> <li>- 16 Leclerc (9 hyper, 7 express)</li> <li>- 22 Intermarché (1 express)</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 6</b>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 32 Carrefour (3 hyper, 8 market, 4 city, 7 contact, 10 express)</li> <li>- 5 Netto,</li> <li>- 8 Aldi,</li> <li>- 11 Système U (7 super, 2 express, 1 marche, 1 utile),</li> <li>- 6 SPAR,</li> <li>- 2 Casino,</li> <li>- 1 Champion.</li> </ul> <p>Priorisation des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par enseigne : en fonction de l'avancée des actions CARSAT auprès de chaque enseigne,</li> <li>- Par taille d'entreprise éventuellement, selon les besoins, <ul style="list-style-type: none"> <li>o En 2023, 12 (dont 9 Leclerc) des 192 adhérents emploient la moitié des salariés de ce secteur (soit 2310 salariés déclarés).</li> </ul> </li> </ul>
<b>Acteurs :</b>	Michael Mars (Ergonome)
• <b>Pilote(s) d'action :</b>	
• <b>Groupe de travail :</b>	C.Nieto (ATST), E.Tonon (IPRP HSE), F.Foissot (Ergonome), C.Dubois (IDEST), C.Carrère (IDEST)
• <b>Contributeurs :</b>	Equipes pluridisciplinaires, CARSAT (L.Brauner, invitation aux groupes de travail), autres institutions (ANACT ?) et autres PST (PST 47 ?) en fonction des opportunités et besoins, ...
	A.Boisrame (Ass. De Direction / Chargée de Communication), S.Frontin (Resp. Informatique)
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Suite bureautique, outils d'intervention classiques (Appareils photos, outils de métrologie, ...), UEgar, APPTIV
	Ressources bibliographiques existantes : Fiches Magali, Recommandations CARSAT/AMELI, Documents CARSAT Alsace-Moselle et Languedoc-Roussillon, Pays-de-la-Loire, ...
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<b>ETABLIR DES LIENS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et acter le partenariat avec la CARSAT : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Eventuellement, développement d'un canevas TMS pro standardisé/allégé pour l'utiliser plus facilement avec les adhérents ciblés, <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 170 des 192 adhérents ont moins de 50 salariés</li> </ul> </li> <li>o Eventuellement, aide au financement de matériel de prêt,</li> </ul> </li> </ul>

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date : 31/01/2024

**Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques**

**Fiche action 6**

- Voir pour que la CARSAT fasse la promotion de nos actions (sensibilisations par exemple) dans leurs courriers,
- Inclure les recommandations de la R478 et les remarques émises par la CARSAT dans les courriers d'injonction (à récupérer) dans nos conclusions de Fiches d'entreprises, d'études, etc.
- Participer à des réunions avec les Enseignes, leurs représentants régionaux/nationaux, les bases logistiques (3 bases logistiques identifiées sur les Landes – Carrefour, Leclerc, Intermarché), ...
  - Préparer un bilan pour chaque enseigne (voir avec Médecins concernés),
  - Participer aux CSE,
- Organiser une réunion avec les représentants des établissements/enseignes pour présenter le travail de la cellule MEE.

### CAPITALISER :

- Mettre en place un cahier des charges, un recueil de bonnes pratiques, à destination de la GD et réfléchir aux modalités de diffusion
  - Par exemple basé sur les bonnes pratiques identifiées dans les Landes,
  - Travailler en collaboration avec Presance pour le portage de ce guide ?

### AGIR ET ACCOMPAGNER :

- Créer et/ou mettre à jour les FE des adhérents, enseigne par enseigne puis faire un bilan pour chaque enseigne (à leur communiquer ensuite),
  - Nombre d'adhérents sans FE : 192 adh – 35 FE valides (=22,3%) = 157 FE à mettre à jour
- Etude de la possibilité d'acquérir du matériel de prêt et/ou exposer du matériel dans certains centres du PSTL et/ou d'aider à la mise en place d'un « magasin témoin »,
  - Identifier des adhérents volontaires (« référents/vitrines ») dans le Nord et le Sud du département pour mettre en place des aménagements puis communiquer dessus, accueillir leurs confrères, etc.

## Axe 2 : Prévention des risques professionnels

Date :  
31/01/2024


Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques

Fiche action 6


- Développer des actions spécifiques pour les adhérents employant des contrats courts (CDD et saisonniers) (car jugés très éloignés de la prévention d'après la CARSAT)
  - o 147 des 192 adhérents ont fait appel à des contrats courts entre 2021 et 2023 (167 demandes de visites CDD et 39 visites saisonniers),
    - 38 ont obtenus plus de 5 visites Médecin/IDEST entre 2021 et 2023 pour ce type de contrat,
  - o Exemple : développer un kit de prévention pour les plus gros adhérents (livret d'accueil, etc.) ?
  - o Des sensibilisations spécifiques pour les plus petits ?
  - o Réaliser une plaquette d'information spécifiquement destinée aux salariés « contrats courts » de la Grande Distribution vus par les Médecins/IDEST,
- Déclencher des AMT « analyse ergonomique » sur certaines situations ou certains matériels qui resteraient problématiques malgré les recommandations existantes,
  - o Le cas échéant pousser le travail avec les fournisseurs, la CARSAT, les responsables sécurité et achat des enseignes, etc.

### COMMUNIQUER :

- Inciter les adhérents à déclarer correctement les saisonniers et les CDD,
- Produire des courtes vidéos (formats « réels ») de témoignages d'adhérents (sur du matériel, l'application de recommandations, etc.) à relayer sur notre site Internet,
- Organisation d'un forum/table ronde/réunion « Grande Distribution Landes » (avec adhérents/fournisseurs/institutions CARSAT et CCI – faire le lien entre prévention, performance, attractivité, ..), ou intégrer un forum existant (ex : la base de Castets Intermarché en organise pour ses adhérents),
- Envisager des sensibilisations destinées à promouvoir l'usage du matériel adapté (table à

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 6</b>


	<p>hauteur variable, changement d'organisation du dépotage, etc.),</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Communication du bilan du PS3 aux branches professionnelles (lesquelles ?).</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	<p>Montée en compétence et autonomie des enseignants sur les questions de prévention,</p> <p>Application de la R478 par un plus grand nombre d'adhérents,</p> <p>Davantage de mise en œuvre des préconisations FE et autres AMT,</p>
<b>Indicateur(s) :</b>	<p>Nombre de FE créées ou mises à jour : 20</p> <p>Nombre de réunions avec les enseignants et la CARSAT : 1 pour les intermarchés</p> <p>Nombre de CSE auxquels les équipes ont participé : pour adhérents : 13</p> <p>Nombre de prêt de matériel réalisé (non retenu)</p> <p>Nombre de participants au forum/table ronde/temps d'échange (objectif de fin de projet si possible)</p> <p>Nombre de participation du PST Landes aux réunions déclenchées par la CPAM : pas de réunion en 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De réalisation : 2025</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• De résultat :</li></ul>	<p>Nombre d'aménagements réalisés par les entreprises suivies : NC</p> <p>% d'adhérents avec une FE à jour : 32%</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>• D'impact :</li></ul>	<p>Nombre « d'annexes 4 / inaptitude » prononcées : 316</p> <p><u>D'après les données CARSAT/CPAM :</u></p> <p>Evolution des chiffres de sinistralité de la CARSAT/CPAM (=baisse du nombre de jours d'arrêts maladie dans les établissements ciblées par la CPAM)</p> <p>Dans le questionnaire de satisfaction du PSTL, insérer une question « vous sentez vous autonome sur la question de la prévention des risques et de l'amélioration des conditions de travail » (ou autre question relative à la mise en œuvre de la R478 ?)</p>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<p>Livrable/ Date de livraison prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Participation aux réunions avec les enseignants et la CARSAT,</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		<b>Version 1</b>
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		<b>Date : 31/01/2024</b>
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 6</b>	


	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création et Mise à jour des FE,</li> <li>- Etude pour la mise en place de matériel de prêt,</li> <li>- Organisation réunion interne « Retex/bonnes pratiques »</li> <li>- Organisation de la prévention pour les saisonniers,</li> <li>- Réalisation d'un cahier des charges/bonnes pratiques,</li> <li>- Etc.</li> </ul>
--	--

En 2025 :

- Projet de « guide de bonnes pratiques de prévention » dans la GD,
- Tenue d'une réunion avec l'ensemble des adhérents INTERMARCHES et la CARSAT : nb magasins, nb présents
- Réflexion pour une trame commune de FE GD à déployer avec un outil numérique autre qu'Uégar (outil ADMDP qui sera déployé à partir de 2026)

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 Objectif 3</b>	Date : 04/03/2026
	<b>FICHE ACTION n° 7</b>	


<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Développer la prévention des addictions en menant des actions de sensibilisation auprès des adhérents et des salariés</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévenir les risques liés aux consommations de Substances Psychoactives (SPA) au travail mais aussi prévenir les usages de SPA en lien avec le travail.</li> <li>• Demandes régulières d'adhérent de conseils en lien avec usage identifié et risque au travail ou désir d'aider les salariés</li> <li>• Montée en compétences des professionnels du PSTL sur le sujet des usages et addictions</li> <li>• Constat des difficultés des employeurs pour aborder ce sujet et identifier le PSTL comme un interlocuteur légitime.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	Mieux informer employeurs et salariés sur ces risques et sur les leviers de prévention propres à chacun.
<b>Descriptif de l'action :</b>	Sensibiliser employeurs et salariés sur le risque addiction (usage SPA) par la réalisation des modules de sensibilisation (approche branche/secteur activités envisagée (secteur BTP))
<b>A Public ciblé :</b>	Salariés (dont les saisonniers) Adhérents
<b>Acteurs : Pilote d'action :</b>	Laurianne Ballet-Brunas IDEST
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Estelle Muradore (co-pilote) IDEST</li> <li>• Alain Auger IDEST</li> <li>• Bastien Villain IDEST</li> <li>• D. Gourgues AST chargée de sensibilisation</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	Spécialistes en addictologie / Médecins/ Patient expert
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module de sensibilisation salariés</li> <li>• Module de sensibilisation employeurs</li> <li>• Diaporamas/ Supports à remettre aux participants</li> <li>• Revue de la littérature sur le sujet</li> <li>• Saisie de l'encart « Addictions » (troubles de l'usage) sur logiciel métier</li> </ul>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du module de sensibilisation pour les salariés</li> <li>• Création d'un module de sensibilisation pour les employeurs</li> <li>• Formalisation d'une communication sur les réseaux sociaux (format(s) à définir : vidéo/écrit...)</li> <li>• Elaboration de 4 valises pour le module</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 Objectif 3</b>	Date : 04/03/2026
	<b>FICHE ACTION n° 7</b>	

<b>Résultats/ impacts attendus</b> De l'action :	Accroissement des sollicitations du PSTL sur ce sujet Accroissement des signalements de problématique individuelle
<b>Indicateur(s) :</b> • De réalisation : 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de modules proposés et/ou inscriptions sur le site (adhérents et salariés) 6 modules proposés employeurs et 12 modules salariés 1 module employeur réalisé 6 modules réalisés pour les salariés pour 3 adhérents différents secteur DAX</li> <li>• Finalisation d'outils d'aide à la prévention pour les actions de sensibilisation. (Valises)</li> </ul>
• De résultat : 2025	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb d'adhérents ayant suivi les modules 3 personnes pour 3 entreprises différentes</li> <li>• Nb de salariés ayant suivi les modules 55 personnes pour 3 entreprises différentes</li> <li>• Indicateur de satisfaction avant (non réalisée) /après (35 réponses sur 58) modules.</li> </ul>
• D'impact :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Questionnaire sur intégration ou non du risque addiction dans le DUER après sensibilisation</i></li> <li>• <i>Questionnaire création ou non d'une note de service ou règlement intérieur pour cadrer SPA au travail ?</i></li> <li>• Questionnaire sur projet de changement des consommations après participation à la sensibilisation (salariés)</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<p>Finalisation module employeurs validation CMT 2024 MAJ module salariés 2024 2024 : Sensibilisation interne des professionnels aux addictions 2025 : Finalisation du module employeur Déploiement des sensibilisations calendrier de modules pour adhérents et salariés (3 ou 4 dates) 2026 : Mise à jour du site internet pour intégrer les documents relatifs à la prise en charge des addictions en entreprise Poursuite du déploiement des sensibilisations inter entreprise à destination des employeurs et des salariés. (4 sessions interentreprise prévues en 2026 avec possibilité en fonction des demandes d'en proposer d'avantage) Organisation d'une action collective conjointe avec espoir Landes. (Organisation et date à déterminer) <b>Fin 2027/début 2028 : Questionnaire d'impact</b></p>

Nombres de réunion du groupe sur l'année 2025 : 5

Un contact a été pris avec l'association espoir landes, présidée par M. Daudignon.

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 2 Objectif 3</b>	Date : 04/03/2026
	<b>FICHE ACTION n° 7</b>	

L'association *Espairs Landes* est une structure d'entraide et d'écoute basée dans les Landes, dédiée à l'accompagnement des personnes en souffrance psychologique, en détresse ou confrontées à des addictions (alcool, drogues, anxiété, dépression, troubles du comportement). Elle repose sur **la pair-aidance**, c'est-à-dire un soutien bienveillant assuré par des personnes ayant elles-mêmes vécu des expériences similaires, formées à l'écoute et à l'accompagnement.

Une matinée de travail avec les membres du groupe addiction a été réalisée le 11 décembre 2025 afin de présenter ses actions de sensibilisation. Celles-ci ont été bien accueillies, avec quelques ajustements réalisés (PowerPoint mis à jour et transmis à Michael Mars).

Lors de cet échange, l'idée d'organiser une journée thématique dédiée aux addictions en 2026 a été évoquée pour les adhérents et salariés, sur les sites de Dax et/ou de Mont-de-Marsan. Le projet est encore à un stade préliminaire et aucune date n'a été fixée à ce jour.


Plusieurs ateliers ont été envisagés :

- Présentations des sensibilisations à destination des salariés et employeurs
- Atelier « Bar » avec simulation de consommation et lunettes d'alcoolémie
- Atelier « jeu de société » sur les addictions (prêté par l'IREPS)
- Atelier « Voyage en psychotropie » animé par Espairs Landes (auto-évaluation et témoignages)
- Éventuellement, un stand animé par les centres hospitaliers de Dax et de Mont-de-Marsan sur les traitements et thérapies liés aux addictions


L'association *Espairs Landes* s'est montrée très motivée, prête à soutenir la communication du projet, y compris via une intervention radio.

Le groupe sollicite désormais un accord afin de pouvoir avancer sur les estimations budgétaires, les devis, la prise de contact avec les services d'addictologie, la définition précise du programme et la fixation d'une date.



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 8</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des sensibilisations à destination des salariés et des encadrants des entreprises ADMR des services à la personne</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Constat de TMS et de RPS lors du suivi individuel des salariés et sinistralité du secteur. Constat de disparité d'organisation d'une unité (ADMR locale) à l'autre.
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la prévention des TMS ainsi que des RPS des salariés des ADMR. Aider les salariés à devenir acteurs de leur prévention.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour d'un module de sensibilisation destinés aux salariés (AAD) des ADMR prenant en compte les contraintes biomécaniques mais aussi psycho-sociales en analysant les situations de travail pour apporter des solutions. <ul style="list-style-type: none"> <li>o Apports sur l'importance d'une démarche de prévention et l'analyse des situations à risques. Cela pour renforcer les remontées vers l'encadrement (PSTL ERGONOME).</li> <li>o Approche physiologique et manifestations physiques des contraintes biomécaniques (Kinelandes) et moyens de prévention</li> <li>o Approche psycho-sociale et moyens de prévention (PSTL Médecin du travail)</li> </ul> </li> <li>- Création d'un module de sensibilisation destiné aux encadrants <ul style="list-style-type: none"> <li>o Mieux appréhender les enjeux des salariés en mission</li> </ul> </li> </ul> <p>Mieux les accompagner pour renforcer l'organisation de la prévention des risques notamment sur la prise en compte des remontées du terrain</p>
<b>Public ciblé :</b>	Salariés ADMR, encadrants ADMR (salariés ou bénévoles)
<b>Acteurs :</b>	Pilote : Dr Marie Paule FROUSTEY, Médecin du travail Copilote : Paul CHOTIN, Ergonome
<b>• Pilote(s) d'action :</b>	
<b>• Groupe de travail :</b>	MP Froustey, P Chotin, Kinelandes prévention
<b>• Contributeurs :</b>	Direction et encadrement de la fédération ADMR
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Outils PPT Fiche de signalement "situation problème" Matériel médical (Ubeda)

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 2 : Prévention des risques professionnels</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 3 : Réaliser des actions ciblant la prévention des risques</b>	<b>Fiche action 8</b>	

<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	2024 MAJ et sessions salariés 2024 modules encadrants et sessions de sensibilisation
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Montée en compétences des salariés acteurs de prévention Amélioration de la collaboration encadrants-salariés AAD
<b>Indicateur(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 modules réalisés pour 6 salariés sur 3 jours Le premier module avec 6 salariés (apport de connaissance sur 2 jours) relevant de 4 ADMR Le second module avec 6 salariés (renfort et approfondissement 1 jour) relevant de 4 ADMR</li> <li>• Nb de modules réalisés pour encadrants : 0</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation : 2025</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat : 2025</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 salariés sensibilisés</li> <li>• Nb d'encadrants sensibilisés</li> <li>• Fiches de signalement transmises par salariés aux encadrants</li> <li>• Evaluations de la formation et des impacts de la formation</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	Module encadrant construit et testé sur 2024 Questionnaire encadrant construit sur 2025 Déploiement du module encadrant envisagé sur 2026

En 2025 : le groupe de travail s'est réuni 2 fois pour mettre à jour le module et préparer le module encadrant.

### **Synthèse :**


2024 : 4 modules pour 6 jours

2025 : 2 modules pour 3 jours et 6 salariés

2026 : 1 module de 2 jours et 9 salariés – action en cours

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 1</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Accompagner les adhérents dans la catégorisation des risques professionnels pour proposer un parcours de suivi individuel adapté aux salariés</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p><u>Axe 1 PRST4/ Mission réglementaire d'information / Code du travail</u>  <i>La déclaration des risques est de la responsabilité des employeurs, le SPSTI joue un rôle de conseiller dans cette catégorisation.</i></p> <p>Constat de multiples erreurs ou oublis dans le portail adhérent de la catégorisation des salariés (SI, SIA, SIR).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2023, 78471 salariés sont déclarés : 58 259 SI, 2759 SIA et 20012 SIR.</li> <li>• En 2023, % de salariés conseillés SIR sur les salariés non déclarés SIR</li> <li>• En 2023, 4900 salariés sont déclarés CSP 632 (« maçons ») dont 2046 SI, 78 SIA et 2782 SIR.</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<b>Proposer le parcours de suivi individuel le plus adapté aux risques professionnels du salarié</b>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Concevoir un <u>protocole</u> à suivre en cas d'erreur de saisie (<i>conduite à suivre/ minima courrier systématique pour informer l'adhérent / suivi de l'impact des courriers / adapter le contenu du courrier pour informer sur l'impact d'une erreur de catégorisation dans le suivi individuel des salariés / adaptation du courrier en fonction du secteur d'activité</i>).</li> <li>2. Réaliser une <u>traçabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour un salarié donné dans le DMST « Conseil à la catégorisation des risques » (certification).</li> <li>3. Réaliser une <u>traçabilité</u> du conseil apporté à l'adhérent pour l'ensemble de son effectif via la création d'une AMT du dossier adhérent « Conseil à la catégorisation des risques » (certification).</li> <li>4. Elaborer des <u>actions de sensibilisations</u> ou des <u>ateliers</u> portail à la saisie des adhérents (employeurs, agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable) avec guide de saisie.</li> </ol>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents (en s'appuyant notamment sur les agences d'intérim et les cabinets d'expertise comptable à qui la déclaration est déléguée)
<b>Acteurs : Pilote(s) d'action :</b>	<b>Sebastien LABROUCHE, IDEST</b> Co-pilote : Valène CHOUGNY, AST
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur</li> <li>• Anne PLANTIF, Directrice</li> <li>• Valène CHOUGNY, AST</li> <li>• Clémence CAMBERLEIN, Responsable qualité</li> <li>• Sebastien LABROUCHE, Infirmier Santé Travail</li> <li>• Virginie SEMAT, Infirmière en Santé travail</li> <li>• Sebastien FRONTIN, Responsable Informatique</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficience du suivi</b>	<b>Fiche action 1</b>
Date : 31/03/2026		

<b>Contributeurs :</b>	AST, Intervenant pluridisciplinaire, IDEST, Médecins, Service adhérents
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Besoins de Requêtes BO : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Écart entre déclarés et conseillés</li> <li>- Nombre SI/SIA/SIR (répartition)</li> <li>- Nombre de salariés de la CSP 632 déclarés employeurs</li> </ul> Logiciel Métier Tableau interne d'aide à la catégorisation des salariés (entrée poste de travail/ à retravailler par groupe de travail) Tableau pour aider les adhérents à catégoriser (à retravailler) Utilisation de Teams pour le suivi des indicateurs
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Tableau interne d'aide à la catégorisation des salariés pour conseiller les adhérents (entrée poste de travail/ à retravailler par groupe de travail) : outil interne</li> <li>✓ Sensibilisations/ Ateliers/ Webinaires</li> <li>✓ Guide d'aide à la saisie pour les adhérents</li> <li>✓ Tableau pour aider les adhérents à catégoriser</li> <li>✓ Modèle de courrier adhérent</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus de l'action</b>	Diminution du nombre de salariés mal catégorisés Améliorer la connaissance des risques professionnels pour les adhérents et les enjeux de prévention pour les entreprises et de santé pour leurs salariés
<b>Indicateur(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 608 courriers adressés aux adhérents</li> <li>• 608 AMT « conseil pour la catégorisation des risques » pour 472 adhérents</li> <li>• 1 webinaire organisé le 21/11/2025 pour sensibiliser sur les habilitations électriques et conduite d'engins (S.Labrouche/Dr Hemmer) -</li> </ul>
• De réalisation : 2025	
• De résultat :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de courriers ayant donné lieu à une modification de saisie par l'adhérent</li> <li>• Nombre de salariés avec catégorie conseillée / déclarée</li> </ul>
• D'impact :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution annuelle de la répartition SI/SIR/SIA (déclaration par les adhérents)</li> <li>• Evolution annuelle de la répartition SI/SIR/SIA (déclaration par les adhérents) des CSP 632 (BTP)</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : Livrable/Date de livraison attendue (échéance)</b>	5 ans. Livrable / Date de livraison attendue <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Définition du process en interne + revue des tableaux : 2024</li> <li>2. Sensibilisation des acteurs internes : 2024-2025</li> <li>3. Réalisation d'un modèle de sensibilisation adhérents : à partir de 2025</li> <li>4. Réalisation des sensibilisations adhérents : 2026-2028</li> </ol>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>		Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 1</b>	

Sur 2024, le guide de saisie des AMT a été modifié pour intégrer les nouvelles AMT « conseils à la catégorisation des risques » au bénéfice des adhérents (premières actions saisies sous ce motif en 2025).

Les salariés en SIR sont au nombre de 12506 en 2026 contre 22092 en 2025, 21100 en 2024, 20012 en 2023.

En 2025, les salariés avec habilitations ont été enlevés de la liste des SIR, ce qui explique la baisse en 2026.


Les salariés SIA (travail de nuit, invalidité, handicap) sont au nombre de 6646 en 2026 contre 5150 en 2025, 4844 en 2024 et 2759 en 2023.

Les salariés SI sont au nombre de 52814 en 2025, contre 52 511 en 2024 et 58259 en 2023.


Parmi ces salariés 6997 ont un risque CMR déclaré par l'employeur en 2025 (hors amiante et plomb) contre 2971 en 2024 et 2673 en 2023.

En 2026, un paragraphe va être ajouté pour les salariés exposés aux rayonnements ionisants de catégorie A et B (beaucoup de salariés sont catégorisés en A alors qu'ils sont en B).



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 2</b>

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Optimiser le process global de convocation pour améliorer le suivi individuel et la délivrance des messages de prévention aux salariés</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	<p><u>PST4 axe stratégique 1</u> : Renforcer la prévention primaire au travail et favoriser la culture de prévention</p> <p>Le SPST suit en 2023 environ 10477 adhérents et 78471 salariés (hors intérim)</p> <p style="text-align: center;"><b>Retard :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ratio nombre de salariés non convoqués dans les délais réglementaires / nombre de salariés « actifs » (SI/SIA/SIR)</li> <li>• Nombre de salariés en SI qui n'ont pas été convoqués depuis 5 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIA qui n'ont pas été convoqués depuis 3 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIR qui n'ont pas été convoqués depuis 2 ans :</li> <li>• Nombre de salariés en SIR 1 an qui n'ont pas été convoqués depuis 1 an :</li> </ul> <p><b>Taux d'absentéisme 2022 et au 31-10-2023 :</b>  Nombre d'absents non excusés / Nombre de visites  Visites Médecin du travail ; Visites IDEST</p> <p>Les constats suivants ont été faits :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un retard dans le suivi</li> <li>• Un absentéisme aux visites (IDEST/ Médecins du travail)</li> <li>• Des différences d'absentéisme par centre/ par trimestre</li> <li>• Nombre de salariés absents non excusés par secteur d'activité</li> <li>• Nombre d'annulation par motif</li> <li>• Nombre d'annulation mensuelle 2023</li> <li>• Nombre d'absences facturées 2023</li> </ul>
<b>Objectifs de l'action :</b>	<b>Diminuer le taux d'absentéisme aux visites pour optimiser les temps médicaux et infirmiers</b>
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire un état des lieux des pratiques de convocation, des listes des salariés convocables, du taux d'absentéisme.</li> <li>2. Concevoir un process de convocation pour les visites initiales et périodiques, de l'information à l'adhérent au rendez-vous (mieux accompagner l'adhérent à toutes les étapes de son parcours/exemple rappel du salarié la veille).</li> <li>3. Elaborer des actions permettant de diminuer l'absentéisme (sensibiliser les adhérents aux règles de suivi individuel).</li> <li>4. Mettre en œuvre le process de convocation et les actions et évaluer leur impact à l'aide d'indicateurs.</li> </ol>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents et des salariés
<b>Acteurs :</b>	Sebastien LABROUCHE, IDEST Valène CHOUGNY, AST

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 2</b>
		Date : 31/01/2024

<b>Pilote(s) d'action :</b>	
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patrick LABARSOUQUE, Médecin coordinateur</li> <li>• Anne PLANTIF, Directrice</li> <li>• Valène CHOUGNY, AST</li> <li>• Clémence CAMBERLEIN, Responsable qualité</li> <li>• Sebastien LABROUCHE, Infirmier Santé Travail</li> <li>• Virginie SEMAT, Infirmière en Santé Travail</li> <li>• Sebastien FRONTIN, Responsable Informatique</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	AST, IDEST, Service adhérents
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	<p>Besoins de Requêtes BO :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Taux d'absentéisme</b> : Nombre d'absents non excusés/ Nombre de visités</li> </ul> <p><b>Retard :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de salariés en SI qui n'ont pas été convoqués depuis 5 ans</li> <li>- nombre de salariés en SIA qui n'ont pas été convoqués depuis 3 ans</li> <li>- nombre de salariés en SIR qui n'ont pas été convoqués depuis 2 ans</li> <li>- nombre de salariés en SIR 1 an qui n'ont pas été convoqués depuis 1 an</li> </ul> <p><b>Convoqués dans les 5 ans non vus</b> (par motif d'absence)</p> <p>pour l'ensemble du service</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de salariés absents non excusés par secteur d'activité</li> <li>- Nombre de salariés absents non excusés par secteur d'activité</li> <li>- Nombre d'annulation par motif</li> <li>- Nombre d'annulation mensuelle 2023</li> <li>- Nombre d'absences facturées 2023</li> </ul> <p>Revoir et suivre la procédure pour l'élaboration des plannings médecins et IDEST avec harmonisation des pratiques de gestion de l'absentéisme à l'échelle du service pour assurer une équité de traitement des adhérents.</p>
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	<p>Communiquer auprès des adhérents</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour améliorer de la gestion des RDV des visites médicales et d'entretiens infirmiers</li> <li>- sur le traitement de l'absentéisme</li> </ul>
<b>Résultats/ impacts attendus de l'action</b>	Assurer une équité de traitement des adhérents Mieux remplir nos missions de suivi individuel
<b>Indicateur(s) :</b>	Ratio nombre de salariés non convoqués dans les délais réglementaires / nombre de salariés « actifs » (SI/SIA/SIR)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer l'efficacité du suivi</b>	<b>Fiche action 2</b>	

<b>2025</b>	<p>Ratio : nombre de salariés absents (excusés ou non excusés / nombre salariés planifiés sur vacations  14% IDEST et 7% Médecins en 2024  16,17 % IDEST et 6,4% Médecins en 2025</p> <p>Ratio : salariés absents non excusés / nombre salariés planifiés  7,16% IDEST et 1,6% Médecins en 2025</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>De résultat :</b></li> </ul>	<p>Evolution du taux annuel de salariés en retard de convocation par catégorie  Evolution du taux d'absentéisme / Augmentation du taux de présence aux visites</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>D'impact :</b></li> </ul>	<p>Evolution positive du taux de satisfaction des adhérents concernant le suivi individuel de leurs salariés (sur la base d'une question)</p>
<b>Calendrier prévisionnel : Livrable/Date de livraison attendue (échéance)</b>	<p>5 ans.  Livrable / Date de livraison attendue.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Procédure de réalisation des plannings MDT / IDEST et harmonisation des pratiques de gestion de l'absentéisme : 2025-2026</li> <li>2. Harmonisation de la facturation de l'absentéisme non excusé : 2026-2028</li> </ol>


En 2024, le service a suivi les indicateurs en vert ci-dessus sur une période de 6 mois (juillet à décembre 2024).

Les procédures de convocation et de gestion de l'absentéisme ont été rédigées.

En 2025, les indicateurs sont suivis sur 12 mois.

En 2025, le service a mis à jour le tableau d'aide à la catégorisation des salariés.



	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés</b>	Fiche action 1

<b>Intitulé de l'action :</b>	Participer à des actions d'information et de dépistage des cancers en partenariat avec le Centre Régional de Coordination Dépistage Cancers
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Répondre à notre mission de santé publique Agir en prévention primaire
<b>Objectifs de l'action :</b>	Favoriser le dépistage afin de pouvoir <b>diagnostiquer un cancer à un stade précoce</b> (pas encore de symptômes) pour favoriser les chances de guérison et limiter les séquelles liées à la maladie et à certains traitements.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participer à des campagnes de dépistage annuelles nationales dans nos centres et en entreprise.</li> <li>➤ Faire un état des lieux des campagnes proposées (calendrier annuel).</li> <li>➤ Identifier les campagnes auxquelles nous allons participer</li> <li>➤ Organiser le déploiement sur les centres et/ou entreprise.</li> <li>➤ Diffuser les kits/affiches auprès des entreprises et salariés.</li> </ul>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des salariés venant en visites <b>sur la période</b> des campagnes Adhérents volontaires pour accueillir une action de sensibilisation en entreprise
<b>Acteurs :</b>	Docteur Patrick LABARSOUQUE, Médecin du travail
<b>Pilote(s) d'action :</b>	
<b>Groupe de travail :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audrey BOISRAME, Chargée de communication</li> <li>• IDEST Secteur Capbreton Marjorie Bouton</li> <li>• IDEST Secteur Biscarosse Lauriane Ballet-Brunas</li> <li>• IDEST Secteur Saint Pierre du Mont Hervé Nieroda</li> <li>• IDEST, Secteur Dax Sabine Pierre</li> </ul>
<b>Contributeurs :</b>	Chargées d'accueil/ équipe pluri (communication)/CRCDC/médecins du travail/IDEST
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Kits/ documentations Mise en place dans les centres lors des campagnes (affichages, badges...) Logiciel Canva (infographie) <a href="https://www.ameli.fr/landes/assure/sante/themes/cancers/depistage-prevention">https://www.ameli.fr/landes/assure/sante/themes/cancers/depistage-prevention</a> Formation par CRCDC des professionnels de santé du PSTL
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Communications concernant les campagnes de dépistage cancers sur les réseaux sociaux Communication concernant les campagnes de dépistage cancers sur portail PSTL

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés</b>	Fiche action 1

	Communication dans les centres PSTL lors des campagnes de dépistage des cancers
<b>Résultats/ impacts attendus de l'action</b>	Développer l'incitation au dépistage Impliquer davantage les GME dans les campagnes de dépistage
<b>Indicateur(s) :</b>	Nombre d'heures d'animation des campagnes organisées dans nos centres Nombre d'heures d'animation des campagnes organisées en entreprise
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De réalisation :</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De résultat : 2025</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de salariés sensibilisés lors des campagnes 932 visites ayant donné lieu à une sensibilisation au dépistage du cancer du colon 555 visites ayant donné lieu à une sensibilisation au dépistage du cancer utérus 236 visites ayant donné lieu à une sensibilisation au dépistage du cancer du sein</li> <li>• Nombres des GME ayant participées</li> <li>• Nombre de kits dépistage du K du colon remis sur la période : 350</li> <li>• Nb d'orientation pour dépistage k utérus sur la période</li> <li>• Nb d'orientation pour dépistage k du sein sur la période</li> <li>• Résultats des questionnaires (campagnes) voir avec CRCDC</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'impact :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nb de tests retournés (colon avec CRCDC) /nb de kits remis</li> <li>• Évolution du nombre des GME participantes = Nb GME participantes / Nb total des GME</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel : (Livrable/Date de livraison attendue (échéance))</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 ans. (2024-2028)</li> <li>• Construction communications en 2024</li> <li>• Formation des professionnels du PSTL CRCDC 2024-2025 : 16/12/2025 S.Demay formation de tous les IDEST au dépistage des cancer sein, utérus, colon</li> <li>• Démarrage participation campagnes en 2025</li> </ul>

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>		Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés</b>	<b>Fiche action 1</b>	

Sur 2025, le groupe s'est réuni 9 fois.

- Le CRCDC a formé tous les infirmiers du service au dépistage des cancers du sein, utérus et colons.
- Les sensibilisations au dépistage sont tracées par les infirmiers dans les DMST de chaque salarié. Les Kits remis sont aussi tracés.
- Une campagne pour le dépistage du cancer du sein a été menée en octobre sur le centre de Saint Pierre du Mont.
- Le groupe a travaillé sur un calendrier mensuel de prévention.
- Le groupe a établi un partenariat avec Promotion Santé pour bénéficier chaque mois d'affichages et flyers choisis pour les différents thèmes de sensibilisation. Chaque mois de l'année, dans les salles d'attente, un thème de sensibilisation sera mis en avant et ceci, de façon homogène sur les 8 centres du PSTL.

Thèmes mensuels retenus :

- Janvier : Alcool, addictions
- Février : RPS, harcèlement
- Mars : Cancers des hommes et colo-rectal
- Avril : Violences faites aux femmes et parentalité
- Mai : Sécurité routière
- Juin : Nutrition
- Juillet et Aout : Chaleur, hydratation
- Septembre : Sédentarité / activité physique
- Octobre : Cancers féminins et cancer du sein
- Novembre : Mois sans tabac
- Décembre : Vaccinations

En parallèle, le groupe a travaillé sur un support à destination des IDEST lors de leur entretien. Ces supports sont également en phase avec les thématiques mensuels et contiennent des mots clés, des questions à aborder, ainsi que quelques conseils sur le thème de santé public choisi.

Voici un exemple d'un support « OCTOBRE : cancers féminins » :

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>	Version 1
	<b>Axe 3 : Suivi individuel du salarié</b>	Date : 31/03/2026
	<b>Objectif 2 : Participer à des actions de santé publique à destination des salariés</b>	Fiche action 1



**Groupe de travail dépistage**

Fiche mensuelle : OCTOBRE

Cancers féminins

**Questions d'accroche**

- Avez-vous fait récemment vos dépistages pour les cancers du sein et du col de l'utérus ?
- Avez-vous des ATCD Familiaux de cancers du sein ou du col de l'utérus ?
- Avez-vous un suivi gynécologique régulier ?

**Messages clés**

- Frottis : 1<sup>er</sup> 25 ans, 2<sup>ème</sup> 26 ans, 3<sup>ème</sup> 29 ans, et après tous les 5 ans jusqu'à 65 ans si jamais de positif HPV.
- Mammographie : tous les 2 ans à partir de 50 ans (Dépistage organisé), sauf si ATCD familiaux, rapprochez-vous de votre spécialiste.
- Les seules femmes peuvent aussi assurer le suivi gynécologique.
- Vaccination HPV possible entre 11 et 19 ans (Filles/garçons)

**Structures ressources**

- Planning familial Landes 06.18.26.84.50



Scanne-moi !

- Le groupe va poursuivre par un travail sur les sensibilisation aux dépistages intra entreprise (binôme CRCDC40 / PSTL). L'objectif est d'établir en collaboration avec le CRCDC 40, sous forme de partenariat, le contenu des deux volets qui devront être complémentaires sur le fond, et en ce qui concerne celui du PSTL, qui devra permettre de mettre en avant les ressources proposées par le service de santé au travail (acc. Maintien en emploi, rôle de la visite occasionnelle, etc.).

	<b>PROJET DE SERVICE 2023-2028</b>		Version 1
	<b>Axe 4 : Communication</b>		Date : 31/01/2024
	<b>Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents</b>	<b>Fiche action 1</b>	

<b>Intitulé de l'action :</b>	<b>Organiser des actions de communication vers les adhérents pour faire connaître les contreparties à l'adhésion mises à disposition par le service.</b>
<b>A quel besoin, problématique et enjeux cette action répond-elle ?</b>	Manque de connaissance des missions et de l'offre socle de service à la suite de la réforme pour les nouveaux adhérents et les plus anciens (retour des équipes, retours adhérents)
<b>Objectifs de l'action :</b>	Améliorer la connaissance des offres mises à disposition par le PST Landes.
<b>Descriptif de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les différents canaux (outils de communication adaptés tels qu'emailing, réseaux sociaux, site internet, supports de communication, affiches...)</li> <li>• Mettre en place des actions ciblées</li> </ul>
<b>Public ciblé :</b>	Ensemble des adhérents du PST Landes
<b>Acteurs :</b>	<b>Pilote :</b> Audrey Boisramé, Chargée de communication Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pilote(s) d'action :</b></li> <li>• <b>Groupe de travail :</b></li> </ul>	Clémence Camberlein (Responsable qualité), Elisabeth Roedsens (Comptable), Sébastien Frontin (Responsable informatique)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Contributeurs :</b></li> </ul>	Presse, Présanse national et Aquitaine (groupe de travail PNA communication) Ressources : Anne Plantif et un membre de l'équipe pluridisciplinaire, Delphine Gourgues Groupes de travail projet de service
<b>Ressources matérielles nécessaires (outils, logiciels...)</b>	Outil de design gratuit Canva, banques d'images, appareil photo, suite Adobe, mailjet, montage vidéo, imprimante et papier affiches... Site web, espace connecté uEgar, Réseaux sociaux, outil de mailing PPT de présentation en cours de réalisation pour le webinaire
<b>Réalisations envisagées (livrables ou actions) :</b>	Kit nouveaux adhérents Webinaire trimestriel ou réunions d'information (questions/réponses) pour les adhérents et nouveaux adhérents Recueil des besoins des adhérents (enquête en ligne) Questionnaire satisfaction adhésion
<b>Résultats/ impacts attendus De l'action :</b>	Connaissance et satisfaction de nos adhérents sur nos missions et l'offre socle de service



# PROJET DE SERVICE 2023-2028

Version 1

## Axe 4 : Communication

Date :  
31/01/2024

**Objectif 1 : Améliorer la communication vers nos adhérents**

**Fiche action 1**

### Indicateur(s) :

• De réalisation :

- Nombre de supports sur l'année
- Nombre de webinaires ou réunions organisés
- Nombre de publications...

• De résultat :

- Taux d'engagement sur les événements (taux de participation aux webinaires et réunions) et sur le site, les réseaux sociaux (inscriptions, visites et connexions)
- Taux de satisfaction des nouveaux adhérents

• D'impact :

Questionnaire adhérent annuel pour évaluer niveau de connaissance et satisfaction sur nos missions

**Calendrier prévisionnel :  
(Livrable/Date de livraison attendue (échéance))**

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.  
Priorité enquêtes auprès des adhérents 2024  
Première réunion d'information 1<sup>er</sup> semestre 2024 (webinaire)  
Kit nouveaux adhérents : calendrier à préciser